

LE CARACTÈRE DE LOUIS XV

G. DU FRESNE DE BEAUCOURT.

Revue des questions historiques - Tome 3 - 1867.

Parties : **I – II – III – IV – V – VI – VII – VIII – IX – X – XI – XII – XIII.**

Journal du marquis de Dangeau, publié par MM. Soulié et Dussieux. Paris, F. Didot, 1854-60, 19 vol. in-8°. — Journal de la Régence, par Jean Buvat, publié par M. Em. Campardon. Paris, H. Plon, 1865, 2 vol. in-8°. — Journal et Mémoires de Matthieu Marais, publiés par M. de Lescure. Paris, Didot, 1863-64, 3 vol. in-8°. — Chronique de la Régence et du règne de Louis XV, ou Journal de Barbier, Paris, Carpentier, 1857, 8 vol. gr. in-18. — Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV, publiés par MM. Dussieux et Soulié, Paris, F. Didot, 1860-65, 17 vol. in-8°. — Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés (pour la Société de l'Histoire de France) par M. E.-J.-B. Rathery. Paris, 1859-1867, 9 vol. in-8°. — Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles, publiée par M. Cam. Rousset. Paris, P. Dupont, 1865, 2 vol. in-8°. — Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère, publiée par M. E. Boutaric, Paris, H. Plon, 1866, 2 vol. in-8°. — Histoire du règne de Louis XV, par M. A. Jobez, Paris, Didier, 1863-6, t. I à III. — Histoire de France au XVIIIe siècle : la Régence, Louis XV, par M. Michelet, Paris, Chaumerot, 1863-66. 2 vol. in-8°.

Louis XV est un personnage *indéfinissable*, a écrit le marquis d'Argenson, et le duc de Luynes l'a qualifié d'*impénétrable*. Si les contemporains de ce roi en parlaient de la sorte, qu'ont pu en dire les historiens qui, plus tard, essayerent de fixer les traits d'une figure mobile, insaisissable, où les contradictions abondent ? Sur quelles données ont-ils travaillé ? Quels ont été leurs guides en retraçant l'histoire d'un règne *aussi stérile en mémoires originaux que fécond en libelles scandaleux*, comme le remarquait Lacretelle jeune en 1820¹ ? Plus heureux que nos devanciers, nous sommes riches en documents du temps : Dangeau, Buvat, Marais, Barbier, le duc de Luynes, le marquis d'Argenson, le président Hénault, voici de nombreux témoins dont nous pouvons recueillir les dépositions. Qu'on y joigne les correspondances du temps, les lettres de Louis XV au maréchal de Noailles, sa correspondance secrète, publiée en partie par M. Boutaric, et nous aurons là des sources d'informations qui permettront d'éclaircir plus d'un point douteux, et de jeter la lumière sur des faits ignorés ou peu connus.

Cette étude du caractère de Louis XV, à laquelle nous convient tant de documents entrés pour la première fois dans le domaine public, nous ne l'entreprenons pas sans une certaine tristesse. Le temps, le règne, le roi, son entourage, tout exhale une odeur de décadence et de ruine. Tout s'abaisse, tout s'avilit ; les caractères s'effacent, les mœurs se corrompent. En présence de tant de faiblesses, de désordres et de turpitudes, on voudrait pouvoir détourner ses regards. Louis XV écrivait au maréchal de Noailles : *Ce siècle n'est pas fécond en grands hommes*. Encore si la stérilité n'avait porté que sur la grandeur ! Mais l'honnêteté, mais la droiture, mais la noblesse des sentiments, l'énergie des caractères ! La monarchie abdique et se dégrade ; le sol tremble sous ses pas, et l'on sent déjà monter le flot des passions révolutionnaires². — Renfermons-nous dans notre sujet. Sans séparer Louis XV de son temps et du milieu où il a vécu, cherchons ce qu'il a été, suivons-le dans les transformations qu'il a subies, à travers les phases presque toujours tristes, parfois honteuses, qui nous conduiront au terme de sa carrière. Nous laisserons autant que possible la parole aux contemporains ; nous demanderons à ceux qui sont le plus dignes de confiance, par la sincérité et la sûreté des informations, de nous faire connaître Louis XV ; nous interrogerons, quand nous le pourrons, le roi lui-même ; en un mot, nous ne négligerons aucune source de renseignements pour que le portrait soit aussi complet que fidèle.

¹ *Biogr. universelle*, art. *Louis XV*.

² Le despotisme augmentera-t-il ou diminuera-t-il en France ? écrit le marquis d'Argenson en 1752. Quant à moi, je tiens pour l'avènement du second article et même du républicanisme. J'ai vu de nos jours diminuer de respect et l'amour du peuple pour la royauté. Louis XV n'a su gouverner ni en tyran ni en bon chef de république ; or, ici, quand on ne prend ni l'un ni l'autre rôle, malheur à l'autorité royale ! (T. VII, p, 242).

Louis XV était né à Versailles, le 15 février 1710. En énumérant quelque part les bonheurs du roi, le marquis d'Argenson mentionne celui de sa naissance : la mort, en effet, en multipliant ses ravages autour de Louis XIV, ne lui laissa pour successeur que ce débile enfant, pour les jours duquel la France trembla longtemps¹. C'était le seul espoir de la monarchie ; que n'aurait-on pas dû faire pour le rendre digne de l'attente du pays !

On a peint le jeune enfant sous de sombres couleurs. Les récits de Lemontey, complaisamment reproduits, nous ont montré, dès les premiers jours, un Louis XV triste, morne, farouche, sauvage même ; les personnes qui ont présidé à son éducation ont été systématiquement dénigrées. *S'il eut profité de cette éducation*, a-t-on dit, *il serait devenu un monstre*. On a insisté sur la stérilité de son caractère, sur sa mollesse, son insensibilité, son égoïsme ; on l'a montré entouré de *la débauche la plus déhontée*². — Il y a dans tout cela beaucoup d'exagération et de parti pris. Nous ne ferons que réunir en passant quelques traits : ils suffiront pour rétablir les choses sous leur aspect véritable.

Mme de Ventadour, dans ses lettres à Mme de Maintenon, entre dans des détails circonstanciés sur le jeune prince. *Il croit fort*, écrit-elle le 28 septembre 1714 ; *très joli tout seul ; devant le monde, sérieux. Je veux l'accoutumer à parler, mais on y a bien de la peine ; il est question qu'il vive*³. Et en novembre 1714 : Ce prince-là promet de corps et d'esprit tout ce qu'on peut désirer⁴.

La duchesse d'Orléans, à la même époque, trace le portrait suivant :

Le petit Dauphin a mauvaise mine lorsque les dents lui font mal, mais lorsqu'il se trouve bien, c'est un bel enfant. Il a de grands yeux très noirs, le visage rond, une jolie petite bouche qu'il tient cependant un peu trop souvent ouverte, un nez si bien fait qu'il serait difficile d'imaginer mieux, de jolies jambes ainsi que les

¹ A deux ans, Louis XV manqua mourir. Il faut lire les lettres de Mme de Ventadour et du maréchal de Villeroy à Mme de Maintenon, pour voir les transes continues par lesquelles on passa. Soulavie, dans ses mém. du maréchal de Richelieu, dit que *Louis XV étoit cacochyme et n'eut longtemps qu'une peau jaune et luisante collée sur les os. Toute l'Europe, ajoute-t-il, désespéroit de ses jours on attendoit une mort prochaine* (t. III, p. 349).

² Lemontey. *Hist. de la Régence*, t. II, p. 55 et suiv. ; M. Henri Martin, *Hist. de France*, t. XV, p. 116-117 ; M. Michelet, *la Régence*, p. 368-70 ; M. Jobez, *La France sous Louis XV*, t. II, p. 302-304. Si l'on veut avoir un exemple de la véracité de Lemontey, qu'on compare le texte de Dangeau, cité par lui à la date du 18 avril 1716, au passage de son Histoire de la Régence. Dangeau écrit : *Le roi vit dans la salle des Suisses un petit vol d'oiseaux qu'on avoit dressés à prendre des moineaux*. Lemontey cite Dangeau de la sorte : *Dans une vaste salle remplie d'un millier de moineaux, des oiseaux de la fauconnerie, nichés en sa présence, en faisaient un facile carnage, et lui donnaient en divertissement l'effroi, les cris, la destruction des victimes et la pluie de leur sang et de leurs débris* (t. II, p. 58).

³ *Lettres de Mme de Maintenon*, publ. par La Beaumelle, t. VII, p. 28.

⁴ *Ibid.*, p. 82. Dangeau écrit aussi à la date du 19 octobre 1715 : *Le roi se porte à merveille, et devient tous les jours plus joli, et par l'esprit et par ses manières polies* (T. XVI, p. 213) ; et Marais, en racontant l'entrée du jeune roi dans Paris : *Il parut beau, bien fait, portant son chapeau de bon air, mais un peu pâle*. (T. I, p. 192.)

pieds... Notre Dauphin comprend déjà les cartes de géographie aussi bien que le ferait un homme¹.

De la grâce, de l'esprit, de la mémoire, une raison précoce, une grande vivacité, voilà ce que les témoins les plus sûrs nous montrent, dès le premier âge, chez le royal enfant². Mais les ménagements excessifs qu'imposait sa santé, firent trop négliger les devoirs de l'éducation. Notre capital est de vivre et de prendre peu à peu de bons sentiments, écrivait Mme de Ventadour³. Chacun répétait, et Mme de Maintenon la première : Il ne faut songer qu'à sa santé et à le divertir, et encore en enfant, car les grands plaisirs rattachent⁴. Aussi non seulement les leçons furent un peu négligées⁵, mais les défauts grandirent sans qu'on s'appliquât assez à les combattre. La duchesse d'Orléans en conclut que Louis XV était un enfant mal élevé. Ce qui est certain, c'est que, malgré les soins et les efforts de la duchesse de Ventadour⁶, l'enfant était malicieux, volontaire, emporté et d'une opiniâtreté épouvantable, comme l'écrivait Mme de Caylus à sa tante⁷. On ne parle que du mauvais visage du roi, et de sa mauvaise humeur, lisons-nous dans une lettre de Mme de Maintenon à Mme de Ventadour. Une lettre de celle-ci montre bien les contrastes que présentait déjà cette nature d'enfant :

Je ne puis, madame, vous parler de moi ; il est miraculeux que je résiste à la douleur et à la peine. Onze mois sont encore bien longs ; mais quelque dégoût que j'aie, je suis utile à mon roi, et tous mes devoirs sont renfermés dans ces

¹ *Correspondance complète de Madame, duchesse d'Orléans*, publ. par M. C. Brunet. T. I, p. 152. Cf. p. 284 et 305.

² Voir les lettres ci-dessus citées : Dangeau, t. XVI, p. 358, 426; Buvat, t. I, p. 47 ; Marais, t. I, p. 194 et suiv. On remarquait l'attention surprenante avec laquelle, dès l'âge de six ans, le jeune roi écoutait les prédicateurs (Dangeau, t. XVI, p. 335, 343, 347, 511). Buvat rapporte (t. I, p. 243) l'anecdote suivante (janvier 1717) : Comme le roi est d'une vivacité extraordinaire, Sa Majesté demanda à M. Bentivoglio, nonce du Pape : Monsieur le nonce, combien y a-t-il eu de papes jusqu'à présent ? Le nonce ayant hésité et n'ayant pu en dire le nombre au juste, le roi répliqua : Vous ne savez pas le nombre des papes, et moi je sais bien combien il y a eu de rois en France jusqu'à moi, qui suis encore un enfant. On fut étonné de l'entendre les nommer l'un après l'autre suivant leur chronologie. — On remarque surtout, dit Marais (septembre 1715, t. I, p. 195) un esprit vif, attentif et plaisant. Voir les anecdotes qu'il rapporte. Au lit de justice du 12 septembre 1715, on remarqua la bonne attitude du petit roi, l'air ferme et assuré avec lequel il débita son petit discours et l'attention qu'il prêta à tout. (Marais, t. I, p. 200-201.)

³ Lettre du 19 octobre 1714 à Mme de Maintenon, *l. c.*, p. 30. Depuis sa naissance, l'enfant était sujet à des fontes sur lesquelles sa gouvernante et Dangeau reviennent souvent, et qui plus d'une fois causèrent des alarmes.

⁴ Lettre à Mme de Ventadour, de juin 1715.

⁵ Je vous assure, Madame, que je donne souvent congé aux maîtres et que nous faisons nos leçons ensemble en riant : il aura de l'esprit à tout. Le gouverneur mettra son oeuvre pour moi. Je n'ai qu'une jolie matière à lui remettre entre les mains, et elle se prêtera sûrement à toute l'industrie de l'ouvrier. Lettre de Mme de Ventadour, du mois de juin 1715.)

⁶ On me demande sa santé sur toutes choses, écrit-elle en 1715 ; je commence à en être certaine, et je ne me vanterai des peines qu'il m'a données que lorsque j'aurai le bonheur de l'avoir remis entre les mains du roi. — Et encore : Que je serais heureuse si ce que je fais pour lui, je le faisais pour Dieu !

⁷ Lettre de Mme de Caylus, du 3 décembre 1716, *l. c.*, t. VI, p. 236. Voir à ce sujet Dangeau, t. XVI, p. 460-61 ; Buvat, t. I, p. 52, 155 ; Marais, t. I, p. 195.

mots. Il écrit à merveille ; mais c'est un enfant qu'il faut ménager, car naturellement il n'est pas gai, et les grands plaisirs lui seront nuisibles parce qu'ils l'appliqueront trop. On voudrait exiger de lui qu'il représentât toujours avec la même égalité d'humeur. Vous savez, madame, combien cette contrainte est malsaine à tout âge. Vous vous moquerez de moi si je vous dis qu'il a des vapeurs ; rien n'est pourtant plus vrai, et il en a eu au berceau. De là ces airs tristes et ces besoins d'être réveillé. On en fait tout ce qu'on veut, pourvu qu'on lui parle sans humeur¹.

Mme de Ventadour remit, à sept ans, le jeune roi aux mains du maréchal de Villeroy. Des difficultés s'élevées entre le gouverneur et la gouvernante. Villeroy voulait forcer le naturel du roi ; Mme de Ventadour avait pour principe de le ménager, et d'y aller doucement pour le bien du corps et de l'esprit. Le système du maréchal prévalut : il contribua à augmenter chez Louis XV la disposition à la taciturnité et l'éloignement pour l'appareil de la royauté². L'enfant s'arracha avec larmes des bras de Mme de Ventadour³. S'il trouva dans Villeroy un gouverneur exigeant, jaloux et parfois peu éclairé, il eut dans son précepteur Fleury, dans l'abbé Fleury, son confesseur jusqu'en 1722, dans l'abbé Vittement, son sous précepteur⁴, des guides sûrs, intelligents et affectueux. Tandis que Villeroy, qui voyait dans le roi le plus charmant et le plus aimable enfant du monde⁵, ne songeait qu'à lui inspirer des sentiments de hauteur et de vanité, à lui donner l'amour du faste, de la représentation et des divertissements⁶, l'évêque de Fréjus développait en lui d'heureux instincts, des principes de foi et de piété⁷, l'habitude de l'économie, et travaillait sérieusement à son instruction. On a dit que Fleury s'occupait plutôt de divertir Louis XV que de former son esprit ; on a même prétendu qu'un volume de Quinte-Curce resta ouvert pendant six mois à la même page, et qu'au lieu de travailler, le bonhomme apportait des cartes au roi pour le divertir par des tours de carte⁸. Ce sont là des assertions démenties par les faits⁹, et en particulier par l'existence de volumes entiers remplis des devoirs du roi, corrigés souvent de la main de

¹ Lettre de 1716, t. VII, p. 60.

² Il n'en était pas toujours ainsi dans la première jeunesse, s'il faut en croire Dangeau qui, à propos des cris de vive le Roi ! poussés à la vue du jeune prince, dit qu'il prenait grand plaisir à entendre ces cris-là (t. XVII, p. 72).

³ Voir la *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, t. I, p. 318 ; Dangeau, t. XVII, p. 23 et suiv. Ah ! maman, disait l'enfant, en répondant à sa gouvernante qui faisait appel à la raison, je ne reconnais plus de raison quand il faut m'éloigner et me séparer de vous.

⁴ Voir sur l'abbé Vittement, Dangeau, t. XVI, p. 365, et t. XVIII p. 49 (avec les annotations de St-Simon.)

⁵ Lettres à Mme de Maintenon.

⁶ Il lui faisait faire cependant d'utiles et instructives promenades à l'Observatoire, à la plaine de Grenelle, à Bercy, etc. Voir Dangeau, t. XVI, p. 393, 480, 507 ; t. XVII, p. 136. Dans une de ces promenades, le roi voulut aller lui-même faire grâce à un déserteur. Il témoigna beaucoup d'impatience que le prisonnier arrivât, et dès qu'il fut à portée de lui, il cria : Grâce ! (17 décembre 1716). Voir aussi Buvat, t. I, p. 160.

⁷ Voir le trait de générosité que cite Buvat, en juin 1718 (t. I, p. 322), et la marque de respect donnée en 1720 au St-Sacrement, rapportée par Dangeau (t. XVIII, p. 268).

⁸ D'Argenson, t. II, p. 259. On sait la haine que portait d'Argenson au vieux cardinal.

⁹ Voir les témoignages de Dangeau et de Buvat, cités plus haut. Le maréchal de Villars dit de Fleury : L'évêque de Fréjus, homme d'esprit, n'oubliait aucun de ses devoirs. (Collection Michaud, p. 278.)

Fleury¹. Ces volumes peuvent même nous servir à connaître les principes qui présidèrent à l'éducation de Louis XV. On donnait à traduire au jeune roi, alors âgé de sept ans, des maximes appropriées aux circonstances : Ô Français, lit-on dans un des devoirs, dont le texte et la traduction sont de la main du roi, aiés bon courage, car quoique notre Roy soit un jeune enfant, il n'est pas pourtant cet enfant que Dieu dans sa colère a établi sur son peuple pour punir ses pechez, mais au contraire celui que Dieu, dans sa miséricorde, envoie pour rappeler le siècle d'or. — Ô sujets, priés Dieu que je ne me serve jamais de ma puissance, si ce n'est que pour le bien public ! — Quoique le Roy ait souvent promis qu'il modereroit sa colère, elle le domine pourtant si fort qu'elle le porte quelquefois à frapper même ceux qu'il aime, comme lui estant le plus attachés et qui le servent le mieux².

A cette époque, le roi s'appliquait tous les jours à l'écriture, au latin et à l'histoire, et trois fois la semaine au dessin, aux mathématiques et à la danse, et faisait des progrès prodigieux dans tous ces exercices³. Il raisonnait de manière que les savants en étaient surpris⁴. Malgré les courses à la volerie de Vincennes, les ballets et les comédies qui commencent en 1718 ; malgré les revues⁵, les chasses aux lapins, les voyages à la Muette qui se multiplient en 1719 et qui plaisaient tant au jeune roi⁶, les heures d'étude étaient toujours respectées. Le roi alla dîner à la Muette, écrit Dangeau à la date du 1er mars 1720, et en revint à cinq heures pour être à son étude, car il n'y manque jamais, et étudie tous les jours le matin et l'après dîné, et même les fêtes et dimanches⁷.

¹ Versions du roi Louis XV : 1° ms. fr. 1757, in-4° de 12 ff. Ce cahier est terminé par la signature du roi et par cette annotation *Hæc themata, a Ludovico decimo quinto scripta et composita, a mense junio usque ad julium ann. 1717, missa sunt ad bibliothecam regiam in ea asservanda, die 3° julii ann. 1717. Ludovicus.* — Et au bas :

*De par le Roy,
Andréas Hercules,
Episcopus Foro Juliensis
regis præceptor.*

2°, Ms. fr. 2322 (Instruct. religieuses, passages de l'Évangile et des actes des Apôtres, catéchisme du roi), in-4° de 387 ff. (juillet 1717 et mois suiv.). — 3°, Ms. fr. 2324 (Choix des plus beaux endroits de la vie de saint Louis), in-4° de 348 ff. (1717-1720). — 4°, Ms. fr. 1755 (extraits de la Genèse, du Lévitique et des Nombres), in-4° de 394 ff. (1718-19). — 5°, Ms. fr. 1756 (extraits de l'Imitation et des Proverbes, avec les définitions principales du catéchisme), in-4° de 290 ff. (1720-21). — 6°, Ms. fr. 2325 (Fables), in-4° de 183 ff. (1722). — 7°, Ms. fr. 2323 (Apophtegmes), in-4° de 237 ff. (1722-23).

² Ms. fr., 2322. Voici encore un extrait des morceaux traduits par l'élève de Fleury : J'avoue que jusqu'à présent je ne me suis pas servi de toutes les formes de mon esprit pour apprendre et pour exercer les choses qui sont les meilleures et les plus honnêtes ; mais j'espère que dans la suite je m'en servirai de manière que ceux qui m'aiment d'un coeur sincère seront remplis d'une très grande joie. Les grandes qualités sans l'art de s'en bien servir sont non seulement inutiles mais aussi pernicieuses. Ms fr. 2322, fol. 199 v°-200.)

³ Buvat, t. I, p. 422.

⁴ Buvat, t. I, p. 422.

⁵ Le roi alla faire la revue du régiment colonel (septembre 1718), mit pied à terre, et il paraît qu'il se divertit beaucoup à voir les troupes, et fait même beaucoup de questions pour s'instruire. (Dangeau, t. XVII, p. 386.)

⁶ Voir Dangeau, t. XVII et XVIII, passim ; Buvat, t. I, p. 442.

⁷ Dangeau, t. XVIII, p. 244.

Le 18 février 1720, Louis XV parut pour la première fois au conseil de régence. Il voulut y rester jusqu'à la fin, et y assista assez souvent, mais selon Saint-Simon, **sans remuer ni parler**¹. Il s'amusait parfois avec un jeune chat, que le caustique auteur des *Mémoires* appelle quelque part son collègue². Quoique Villars nous dise à cette époque que le jeune roi **montrait beaucoup d'esprit, de pénétration et de vivacité**³, il est constant qu'il était le plus souvent silencieux et taciturne. On pouvait à peine lui arracher une parole quand on le sortait de son entourage intime. Il avait de l'humeur, dit encore le maréchal de Villars qui, en louant Fleury, reproche à Villeroy de manquer de fermeté et de ne pas corriger assez sévèrement le roi de plusieurs défauts. C'est bien à son gouverneur que Louis XV doit ce **caractère glorieux et timide** dont parle Saint-Simon⁴, et son aversion pour tout ce qui était représentation, spectacles ou fêtes.

Frivolité, hauteur, égoïsme, insouciance, taciturnité, tels furent les fruits de cette seconde éducation que dirigea, de sept à douze ans, le maréchal de Villeroy⁵. Jaloux de son autorité, gonflé de son importance, Villeroy veillait avec une sollicitude inquiète sur le jeune roi il ne permettait pas qu'on rapprochât de trop près⁶ ; il l'entretenait, s'il faut en croire Saint-Simon, dans de perpétuelles craintes d'empoisonnement. Il comprimait son intelligence et ses facultés, ne faisait que flatter sa vanité et lâcher la bride à ses caprices⁷. Le régent, qui paraît avoir eu pour Louis XV une véritable affection et qui voulut s'occuper lui-même de son instruction⁸, se fatigua enfin des minuties et des puérités du gouverneur, et le chassa en août 1722.

¹ Édit. Hachette, in-12, t. XI, p. 258. Dangeau dit, contrairement à Saint-Simon, que le roi fit à son entrée au conseil, un petit compliment **de la meilleure grâce du monde**, ce que Saint-Simon taxe de faux dans ses annotations. Dangeau ajoute : **Durant le conseil même, il lit quelques questions fort à propos.** (T. XVII, p. 236.)

² Buvat raconte que le maréchal de Villeroy apostrophant un jour ce chat, qui avait égratigné le roi, Louis XV répondit : **Or ça, mon grand papa, ne savez-vous pas bien que mon chat n'aime pas plus les remontrances que mon oncle le Régent ?** (T. II, p. 237.)

³ *Mémoires, l. c.*, p. 278.

⁴ Éd. in-12°, t. XI, p. 223.

⁵ Voir les lettres de la duchesse d'Orléans, t. II, p. 9, 363 ; Marais, t. II, p. 253 ; Saint-Simon, loc. cit. ; Villars, p. 278 et 317 ; Barbier, t. I, p. 257 et 360, etc.

⁶ Voir la curieuse anecdote que rapporte la duchesse d'Orléans, dans une lettre du 26 mars 1722. (T. II, p. 363.)

⁷ Voir Saint-Simon, t. XI, p. 411. Cf. Villars, p. 278.

⁸ Saint-Simon, t. XIII, p. 223-224.

II

Quand le tzar Pierre était venu en France en 1717, il avait été enchanté de la beauté et des manières du jeune roi. Les contemporains sont unanimes à vanter son charme irrésistible à cette époque¹. On admirait la grâce avec laquelle il dansait, montait à cheval et passait les revues². Le culte que la France avait voué au seul héritier de la monarchie de Louis XIV, cuite encore ravivé par les alarmes de la maladie soudaine de 1721, n'était pas près de s'éteindre³. Les auteurs du temps ne tarissent pas sur la séduction exercée alors par Louis XV:

Le roi, dit le marquis d'Argenson, était d'une figure charmante alors. On se souviendra longtemps qu'il ressemblait à l'Amour à son sacre à Reims le matin, avec son habit long et sa toque d'argent, habit de néophyte ou de roi candidat⁴. Je n'ai jamais rien vu de plus attendrissant que sa figure alors ; les yeux en devenaient humides de tendresse pour ce pauvre petit prince, échappé à tant de dangers en jeunesse⁵.

L'avocat Barbier dit de son côté:

Je vis hier, 3 du mois (septembre 1722), notre Roi, qui se porte bien, a un bon et beau visage, et n'a point la physionomie de ce qu'on dit de lui : morne, indifférent et bête. Je le vis se promener à pied dans les jardins, son chapeau sous le bras, quoiqu'il fit vent et froid. Il a une très belle tête. Cela fera un beau prince et de bon air⁶.

Morne, indifférent et bête, est-ce là le *bruit public*, ou seulement une rumeur répandue par la malveillance jalouse ou l'hostilité systématique ?⁷ Si nous interrogeons à ce moment les contemporains, ils nous montrent ce roi de douze ans peu avancé pour son âge⁸, adonné à des plaisirs bizarres ou puérils⁹, digne en un mot de l'épithète de *grand enfant*. Mais pourtant, des occupations plus

¹ Et aussi l'heureux développement de ses facultés. Peu à peu, sous la mauvaise direction de Villeroy, l'ivraie étouffa le bon grain. Voir Dangeau, t. XVII, p. 83 ; Buvat, t. I, p. 265-66.

² Voir Dangeau, t. XVIII, p. 230 et passim ; Marais, t. II, p. 31, 38, 109.

³ La France pour l'enfant avait tous les amours, mère, amante et nourrice. (Michelet, *Louis XV*, p. 19).

⁴ Il s'est acquitté de toutes ses fonctions avec une grâce merveilleuse, écrit Marais, et en habit de novice, il ressemblait à l'Amour. (T. II, p. 364).

⁵ *Journal et Mém. du marquis d'Argenson*, t. II, p. 87. Le sacre eut lieu le 25 octobre 1722.

⁶ *Journal de Barbier*, éd. Charpentier, t. I, p. 238.

⁷ On n'est pas content de la hauteur que le maréchal donne au roi, écrit Marais le 3 mars 1722. Pourtant Marais dit plus loin : Tout Paris est consterné de la détention du maréchal, qui est fort aimé parmi le peuple. (t. II, p. 253 et 225). Il est certain qu'il y eut toujours à la cour, parmi certaines gens, un parti pris de dénigrement.

⁸ Le roi avait dix ans, mais élevé et tenu de façon qu'il était encore bien plus jeune que son âge. Saint-Simon, *Additions à Dangeau*, t. XVIII, p. 204.

⁹ Voir dans le curieux *Journal du marquis de Calvière (Portraits intimes du XVIIIe siècle*, par MM. de Goncourt, 2^e série), les amusements du roi en 1722 : Jeu au volant, à la queue du loup, au moine, etc. ; illuminations avec de petites bougies, jeunes chats qu'il tourmente, chocolat et omelettes faits par lui (p. 123 à 155, passim). Les actions du roi ne sont que des enfances, écrit Marais (t. III, p. 106). Dans sa maladie de février 1723, il s'amuse comme un enfant. (*Ibid.*, t. II, p. 409.)

viriles ont commencé : l'équitation, le tir, la chasse¹ ; la chasse *seul plaisir qu'il aimât*², et qui devait tenir une si grande place dans cette existence désœuvrée ! Le jeu va venir à son tour³, puis la table⁴. En 1722, on voit le roi encore adonné aux travaux de l'esprit ; il vient d'apprendre le blason, il s'intéresse à l'astronomie⁵ ; mais bientôt, plus d'études, plus de vie intellectuelle⁶ : la vie physique prédomine, et la précocité corporelle est attestée par les écrits du temps⁷. — Indifférent, Louis XV ne l'est pas au fond ; mais il y a chez lui le germe de cette sottise manie, dont parlera plus tard d'Argenson, de faire des tours aux gens de son entourage, de s'amuser méchamment aux dépens d'autrui⁸. Et pourtant son cœur est bon : il pleure au départ de Villeroy, et montra un violent désespoir de la retraite momentanée de Fleury⁹. *On commence à bien penser de son cœur et de sa sensibilité*, écrit Marais¹⁰. Les qualités de son esprit sont toujours vantées par les contemporains, qui célèbrent sa vivacité et enregistrent ses réparties¹¹ ; mais en même temps la disposition à la taciturnité subsiste : *Il cherche à éviter le monde qu'il n'aime point, lit-on dans le Journal de Marais ; il craint, et veut être presque seul*¹².

Il fut question de bonne heure du mariage du roi. Dès 1721, le régent avait résolu de trancher la question. Saint-Simon a raconté avec sa vivacité et son charme habituels cette scène curieuse où le jeune prince, *que les surprises effarouchaient*, apprit tout d'un coup qu'il était fiancé à l'infante d'Espagne. *Le maréchal de Villeroy, secouant sa perruque tout à son ordinaire : "Allons, mon maître, disait-il, il faut faire la chose de bonne grâce". Mais Louis XV, les yeux pleins de larmes, ne se décida qu'avec peine à se rendre au Conseil pour y prononcer un oui sec, en assez basse note*¹³. L'Infante vint en France ; elle avait sept ans de moins que le roi, ce qui donna occasion au jeune prince de dire

¹ Le roi monta à cheval pour la première fois le 7 mai 1720. (Dangeau, t. XVIII, p. 283). Il commença à tirer en juillet 1720 et fit ses premières prouesses à la chasse quelques jours après. (*Ibid.*, p. 314 et 324)

² Marais, t. III, p. 45.

³ Dès le mois de novembre 1722, Louis XV annonçait cet amour du jeu ; en juillet 1724, il joue un jeu affreux. (Marais, t. II, p. 370 et t. III, p. 116)

⁴ Voir Marais, t. III, p. 32.

⁵ Marais, t. II, p. 306, 317 ; le marquis de Calvière, p. 141.

⁶ Il n'est permis à personne de lui parler ni de sa santé, ni de son éducation. Le tout va comme il peut. Marais, t. III, p. 132 (août 1724)

⁷ Marais constate (t. II, p. 83) que Louis XV s'est trouvé homme à onze ans, et, en 1724, le maréchal de Villars écrit (p. 304) : *Il n'est question que de chasse, de jeu et de bonne chair, peu ou point de galanterie, le roi ne tournant point encore ses beaux et jeunes regards sur aucun objet. Les dames sont toujours prêtes, et l'on ne peut pas dire : le Roi ne l'est pas, parce qu'il est plus fort et plus avancé à quatorze ans et demi que tout autre jeune homme à dix-huit.*

⁸ Ainsi le roi trouvait charmant de lasser le maréchal de Noailles par une marche trop prolongée, de faire mouiller sa suite, de donner des soufflets à son valet de chambre, de lancer du fromage mou au visage d'un prélat — bouffon, il est vrai, — de faire en un mot toutes sortes de malices. Voir Calvière, p. 118 et 127, et Marais, t. II, p. 307 ; t. III, p. 75, 76, 110, 112.

⁹ Voir Marais, t. II, p. 325-26 ; Saint-Simon, t. XI, p. 401-402, etc.

¹⁰ T. II, p. 328, Cf. p. 330, et t. III, p. 113.

¹¹ Villars, p. 278 ; Marais, t. II, p. 428 ; Buvat, t. II, p. 237, 282.

¹² T. II, p. 443.

¹³ *Mémoires*, t. XII, p. 17-19.

à quelqu'un qui venait lui faire part de son mariage : *je suis plus avancé que vous : j'ai une femme et même un enfant*¹.

On voit qu'il s'était consolé de cette perspective de managé. On voulut l'en distraire encore davantage : un réseau d'intrigues enveloppa le roi, dans le but de corrompre ses moeurs², Soulavie a dit, dans un ouvrage où quelques renseignements dignes de foi sont mêlés à beaucoup de mensonges et d'erreurs, que l'enfance de Louis XV s'était passée *dans un grand recueillement*³. Le jeune roi avait en effet une piété sincère et profonde ; on l'avait vu faire arrêter son carrosse pour se mettre à genoux devant le saint Sacrement⁴. La duchesse d'Orléans, — comme plus tard Mme de Mailly et Mme de Pompadour — se moquait des terreurs de l'enfant au sujet de l'enfer et de son horreur pour le jansénisme⁵. On voulut arracher Louis XV à l'influence de Fleury, et s'attaquer à cette innocence qui n'avait encore reçu aucune atteinte. Nous n'avons point à entrer ici dans le détail de ces intrigues honteuses. Qu'il nous suffise de dire que les femmes de la cour échouèrent, comme les jeunes débauchés qui avaient voulu corrompre le roi⁶. Louis XV resta pur au milieu des entraînements et des séductions jusqu'à son mariage, jusqu'au moment où il eut une *femme* et non plus un *enfant*, il resta le prince qui faisait chasser la maîtresse d'un de ses valets⁷, gardait une sage réserve dans ses paroles⁸, et fuyait le monde et les femmes⁹.

Le Régent mourut le 2 décembre 1723. Le duc de Bourbon devint premier ministre, et occupa ce poste jusqu'au 11 juin 1726. Cette période de deux ans et demi fut fatale à Louis XV. Dès janvier 1721, Marais disait, en parlant d'une maladie du Régent : *On est obligé de prier pour sa conservation, car ce qui le suit ne le vaut pas, et le public craint de tomber aux mains de M. le duc, qui ne connoît point de lois et qui n'a jamais rien su que la chasse*¹⁰. M. le duc, qui apprenait au roi, à l'âge de douze ans, à *jarreter* un lapin sans couteau¹¹, ne contribua pas peu à développer en lui les goûts frivoles, l'amour effréné de la chasse, la passion du jeu et de la table. Ce fut ce prince qui fit renvoyer l'infante,

¹ *Journal de France et de la cour du Régent* par le duc de Richelieu, dans les *Pièces inédites sur les règnes de Louis XII, Louis XV et Louis XVI*, t. II, p. 194 (févr. 1722).

² Voir Marais, t. II, p. 319-20, 322. Cf. t. III, p. 114. Voir aussi Barbier, t. I. p. 360-62.

³ *Mém. du maréchal duc de Richelieu*, t. III, p. 341.

⁴ *Journal de Dangeau*, t. XVIII, p. 268.

⁵ *Correspondances de la duchesse d'Orléans*, t. II, p. 367.

⁶ *Les dames le suivent*, dit Marais en 1724, mais il ne les aime ni ne les regarde. (T. III, p. 110.)

⁷ Le roi a su que Bontemps le père, un de ses premiers valets de chambre, avait amené à Versailles sa maîtresse, appelée Zénobie, et qu'il avait dîné avec elle. Il a demandé à son fils avec qui il avait dîné. — Avec mon frère, Sire. — Et qui encore ? ne me mentez pas. — Il a fallu dire la fille. Le roi a envoyé ordre à Bontemps de la faire sortir sur-le-champ de Versailles et de ne point paraître devant lui. (Marais, t. II, p. 407, février 1723)

⁸ *Le marquis de Calvière*, p. 138.

⁹ Voir Marais, t. II, p. 443 ; Barbier, t. I, p. 368. Il ne paraît pas qu'on ait réussi dans le dessein du voyage de Chantilly. Le roi ne songe qu'à chasser. Et Barbier ajoute : J'avoue en mon particulier que c'est dommage, car il est très bien fait et très beau prince mais si c'est son goût, qu'y faire ? — Cf. sur la pureté des moeurs du jeune roi, Soulavie. (*Mém. du duc de Richelieu*, t. IV, p. 64-65, et t. V, p. 30 et 53.)

¹⁰ T. II, p. 57.

¹¹ *Le marquis de Calvière*, p. 150.

et, presque en même temps, conclut le mariage avec Marie Leszcinska¹, que Louis XV épousa le 5 septembre 1725.

Cette princesse avait près de sept ans de plus que son mari. Elle n'avait ni grandeur ni beauté, mais un air de bonté et de douceur. Le roi, en cette circonstance, sortit de sa timidité et de sa réserve habituelles² ; il parut content de la reine, mais jamais il ne subit son influence, jamais il ne ressentit pour elle de tendresse véritable et ne répondit à la passion qu'il lui inspira³. Il continua à se livrer à la chasse avec fureur, jusqu'à s'en rendre malade : la chasse, les soupers et le jeu⁴, voilà, pour plusieurs années, toute la vie du jeune roi. Régulier d'ailleurs dans sa conduite, suffisamment empressé à l'égard de la reine⁵, par nature plus que par sympathie, il montrait, comme le remarque Barbier⁶, qu'il *s'en fallait bien que chez lui l'esprit fût aussi formé que le corps*. Et cependant ce goût de la chasse, il ne faudrait pas le prendre pour une passion : Barbier est dans le vrai quand il nous dit que cette *seule occupation* de Louis XV n'était qu'un prétexte *pour être en mouvement*⁷. D'Argenson nous parlera plus tard de cette *volubilité de mouvement* qui fut un besoin de toute sa vie. Le principal était pour le roi de sortir de lui-même, de s'arracher à ce mortel ennui qui déjà commençait à le dévorer.

Un événement important de cette période de la vie de Louis XV fut le renvoi de M. le duc (11 juin 1726). Les contemporains vantent *la prudence et le secret admirables* dont le Roi fit preuve dans cette circonstance. Nous reconnaissons plutôt ici une dissimulation qui était un des traits de son caractère, et une dureté dont il donna des marques plus d'une fois, bien qu'au fond il eût le cœur bon et

¹ Voir dans la *Revue rétrospective*, t. XV, p. 162-214, les curieuses pièces, extraites des archives du royaume, relatives à ces négociations. Il y a là une lettre du roi de Sardaigne au duc de Bourbon, où il dit : *Il y avait quelque chose de mieux et de plus convenable que ce choix, que tout le monde condamne, et qui, joint à tout ce qu'il a paru depuis que vous êtes dans le ministère, ne donne pas une grande idée de votre conseil*.

² Voir Villars, p. 316 ; Barbier, t. I, p. 408 et suiv. ; lettre de Math. Marais, t. III, p. 359. *La conduite du roi a trompé tout le monde*, écrit Barbier. Voir aussi, sur les prouesses du jeune mari, la lettre du duc de Bourbon au roi Stanislas, dans la *Revue rétrospective*, t. XV, p. 213 ; une lettre de Voltaire à la présidente de Bernières, du 17 Septembre 1725, et la lettre de Marais.

³ Dès le mois de janvier 1726, la Reine se plaignait à Villars des changements qu'elle voyait dans l'amitié du roi, et elle portait plainte également à Fleury, qui répondait assez sèchement : *ce n'est pas ma faute*. (*Mém. de Villars*, p. 320. Cf. p. 327) Cependant le président Hénault accuse formellement Fleury d'avoir brouillé le roi et la reine. (*Mémoires*, p. 148-149)

⁴ Voir Villars, p. 304, 308, 321, 326, 329, 337, 345, 361, 376 ; Barbier, t. I, p. 372, 379, 401, 436, t. II, p. 61, 110, 166. *Journal de Narbonne*, publié par M. Le Roi (1866), p. 148, 295 et 513.

⁵ Voir le *Journal de Barbier*, t. I, p. 408-411, t. II, p. 49. Louis XV eut de Marie Leczinska dix enfants, dont voici l'ordre de naissance : 1° Louise-Élisabeth, 14 août 1727 ; 2° Anne-Henriette, 14 août 1727 ; 3° Marie-Louise, 28 juillet 1728, 4° Louis, dauphin, 4 septembre 1729 ; 5° le duc d'Anjou, 30 août 1730 ; 6° Marie-Adélaïde, 23 mars 1732 ; 7° Mme Victoire, 11 mai 1733 ; 8° Mme Sophie, 27 juillet 1734 (en avril 1735 la reine fit une fausse couche) ; 9° N..., née le 16 mai 1736 ; 10° Louise-Marie, née le 17 juillet 1737.

⁶ *Journal*, t. I, p. 409.

⁷ *Journal de Barbier*, t. II, p. 110. Cf. p. 166.

sensible¹ ; nous verrons souvent de semblables contrastes. Fleury fut l'auteur de cette disgrâce, d'ailleurs bien méritée ; ce fut lui qui remit à la reine, trop inclinée vers le prince auquel elle devait son élévation, ce billet sec et dur, que le vieux précepteur avait dicté à son docile élève :

*Je vous prie, madame, et s'il le faut je vous l'ordonne, de faire tout ce que l'évêque de Fréjus vous dira de ma part, comme si c'était moi-même*².

Voilà donc l'influence de Fleury désormais absolue et sans rivale. Fleury commande, Fleury domine : c'est le maire du palais, et Louis XV passe à l'état de roi fainéant. Le vieux précepteur condamne son élève à une longue enfance et à une inaction stérile : cette date est importante dans la vie de Louis XV. A seize ans, il pouvait encore devenir un homme ; quand plus tard, à trente ans, retrouvant son initiative, il dira : *Me voici premier ministre*, le pourra-t-il ? Le pli sera définitivement pris, les mauvaises habitudes seront contractées d'une façon irrémédiable toute sa vie, le roi portera la trace de ce joug prolongé et funeste. Malgré le vice de sa première éducation, le jeune prince annonçait parfois d'heureuses dispositions. Quoique ce fussent de faibles lueurs, des étincelles jaillissant par intervalles, il n'aurait peut-être pas été impossible d'allumer le foyer et de l'entretenir. On voit par la correspondance du marquis de Silly avec le duc de Richelieu, alors ambassadeur à Berlin, que, dès le commencement de 1726, le caractère de Louis XV se développait³. Le 25 mai, Richelieu répondait à Silly, qui lui disait que Louis croissait à vue d'oeil, et que sa figure et son maintien devenaient plus aimables chaque jour : *Je suis charmé que le roi croisse ; je n'ai jamais douté de son esprit, mais seulement du temps de son développement*⁴. Le marquis de Silly, qui trouvait le roi *sérieux et trop méditatif pour son âge*⁵, annonce, peu de temps après, *qu'il a travaillé avec ses ministres avec attention, avec curiosité et avec esprit, principalement sur les affaires étrangères — Je crois savoir, ajoute-t-il, qu'il veut être le maître. Ce n'est pas d'aujourd'hui*, continue Silly, *que je vous ai mandé mon opinion sur lui et sur son caractère ; la manière dont il commence à se développer fortifie l'idée que j'ai toujours eue*⁶.

Il aurait fallu encourager ces bonnes dispositions, faire ce que le vieux maréchal de Villars tenta plus d'une fois dans les *rares occasions* où il pouvait parler au Roi⁷ : lui tenir *des discours convenables sur les bons principes*⁸. Un accident à la chasse ayant, en 1727, retenu le Roi au lit, Villars passa souvent des jours

¹ *Mém. de Villars*, p. 325-26. *Lettre du marquis de Silly*, dans les *Pièces historiques publiées par Soulavie*, t. II, p. 249. *Lettres de Math. Marais*, t. III, p. 425-430.

² Ce texte est celui des *Mém. de Villars*. Lemontey a donné (t. II, p. 261), la version suivante, d'après un manuscrit de la Bibl. de l' Arsenal : *Madame, ne soyez point surprise des ordres que je donne. Faites attention à ce que M. de Fréjus vous dira de ma part, je vous en prie et je vous l'ordonne.*

³ Lettre du 9 février 1726, *Pièces historiques*, t. II, p. 231.

⁴ *Mém. du duc de Richelieu*, t. IV, p. 130, et *Pièces historiques*, I. c.

⁵ Lettre du 14 juillet 1726, *Pièces historiques*, t. II, p. 240.

⁶ Lettre du 28 juin, I. c., p. 257. — Le duc de Luynes rapporte une conversation qui eut lieu, vers 1725, entre Fleury et l'abbé de Pomponne, et dans laquelle celui-ci dit au cardinal : *Souvenez-vous de ce que vous me dites il y a deux ans : que vous trouviez dans le roi la mémoire la plus heureuse, mais que vous n'étiez pas aussi content de l'étendue de son esprit et encore beaucoup plus affligé de lui voir autant d'irrésolution.* (T. V, p. 112.)

⁷ *Mém. de Villars*, p. 303.

⁸ *Mém. de Villars*, p. 308.

entiers à son chevet : *Il m'écoutoit, dit-il, avec plaisir, et s'informoit des désordres arrivés dans le gouvernement pendant sa minorité*¹. — Au lieu de cela, la vie se passait dans des voyages incessants et dans de frivoles distractions : *Le goût où est le Roi de vivre en liberté*, écrit à ce propos Silly, *et avec un nombre de gens qu'il est plus accoutumé à voir que d'autres, la chasse, et peut-être l'éloignement du travail, sont, je crois, les vrais motifs de ses voyages*².

Du reste, toujours la même régularité dans sa conduite : *Jamais on n'avait vu moins de galanterie*, écrit le maréchal de Villars. Tandis que les dames *agaçaient* le roi sans pouvoir lui toucher le cœur³, les *honnêtes gens de la cour*, comme parle Villars, admiraient la fidélité exemplaire du jeune époux⁴. On ne voyait pas poindre encore cette *belle courageuse*⁵ que les uns attendaient avec impatience, que d'autres redoutaient avec raison.

¹ *Mém. de Villars*, p. 308.

² Lettre du 21 mai 1727, *I. c.*, p. 258. Bien des pamphlets circulèrent alors sur l'enfance tardive du roi et sur l'administration du vieux cardinal. Nous extrayons le passage suivant d'une Lettre de six François écrite à Henri IV, en janvier 1731 (ms. fr. 15231, f. 134) :

Vous estiez un grand Roy et un bon Roy ; le nôtre d'à présent a peut-estre de quoy l'estre, mais nous n'en sçavons encore rien. Il ne le sçait pas luy-mesme. Vous astiez souvent à cheval ; en cela il vous ressemble. Vous aimiez la chasse ; luy aussy. Vous chassiez pour vous délasser ; luy c'est pour tuer le temps. Et vous estiez toujours occupé du soin de vos affaires et de celles de votre peuple ; luy n'a point cet embarras : il n'y pense pas. Ne l'en grondez pas, ce n'est pas tout à fait sa faute : il a un vieux précepteur qui fait tout pour lui. Ce pauvre diable fait tout de son mieux et ne fait rien qui vaille, parce qu'il n'a jamais rien sçu dans ce métier etc.

Dans la réponse de Henri IV, on lit : Vous n'osez rien assurer du vôtre ; cependant il est discret, pieux, chaste et fidèle ; pour les vertus militaires, la prophétie est en sa faveur quand l'occasion l'exigera. (Fol. 136 v°)

Et plus loin : Il est doux, aimable, bon, juste pieux et chaste ; qui a scau lui inspirer ces vertus mérite vos éloges. (Fol. 138 v°)

Dans d'autres pamphlets, on indique le logement des personnages de la cour le roi loge A la Beauté couronnée, rue des Innocents, et ailleurs Au Perroquet couronné, rue Baudet, vis à vis des Innocents. La reine loge A la Poule qui pond, rue de la Femme sans tête. Voir ms. fr. 15362, p. 323.

³ Lettre du marquis de Silly, 14 juin 1726, *I. c.*, p. 241.

⁴ *Mém. de Villars*, p. 346. 348. Voir l'anecdote du duc de Béthune (septembre 1727). Les courses de traîneaux, écrit Villars en janvier 1729, ont fait espérer aux dames un peu plus de vivacité au roi pour elles. On a dansé après souper, et si cela recommence souvent, il n'est pas impossible que quelque belle courageuse ne mette la main sur le roi (p. 360). — Soulavie écrit à ce propos (*Mém. du duc de Richelieu*, t. IV, p. 177) : Ses beaux yeux cependant et le charme de ses manières attiraient les femmes, sa bonté les rendait hardies. On formait des projets, on proposait même. Mais le jeune monarque, toujours timide, répondait encore aux corrupteurs : *Elle n'est point aussi belle que ma femme*.

⁵ *Mém. de Villars*, p. 362.

III

Elle vint pourtant : le réseau d'intrigues qui n'avait cessé d'entourer le roi finit par l'envelopper. Un jour arriva (24 janvier 1732), où, dans un souper à la Muette, Louis XV but à la santé de l'inconnue, et cassa son verre en invitant tout le monde à faire de même¹. Quelle était cette inconnue ? Existait-elle même ? Ce fut longtemps un mystère. En août 1733, on remarqua cependant que le roi, après deux mois passés seul à Compiègne, se rendit à Chantilly sans visiter la reine, et, le lendemain de son retour, alla coucher à la Muette². La faveur de Mme de Mailly paraît remonter à cette époque ; mais la liaison fut tenue dans le plus grand secret, et c'est seulement en 1737 que l'on acquit la certitude que le roi avait pris une maîtresse, et que cette maîtresse était Mme de Mailly³.

Depuis longtemps le roi paraissait sombre. Rien ne remplissait sa vie : la reine, malgré son attachement et son dévouement, n'avait rien de ce qui pouvait le captiver et le distraire.

Le maréchal de Villars raconte qu'en 1731, voyant le roi triste et désœuvré, il lui dit: *Sire, voir un roi de France de vingt-deux ans triste et s'ennuyer, est inconcevable. Vous avez tant de moyens de vous divertir ! On ne vous désirera jamais d'autres plaisirs que ceux que permet la sagesse ; mais la comédie, la musique... Le roi interrompit le maréchal : Il ne faut pas disputer les goûts. — Non, reprit Villars, mais je vous en souhaite plusieurs. Joignez quelque divertissement à celui de la chasse. D'ailleurs vos affaires sont en si bon état que ce ne sera jamais un ennui pour Votre Majesté d'y travailler. Et si au divertissement il se joint quelque désir de gloire, quels moyens n'avez-vous pas de le satisfaire ?*⁴ Ce discours, remarque Villars, ne parut pas faire grande impression. Depuis longtemps, d'autres influences avaient gagné le cœur du roi. Tandis que Fleury faisait tout par lui-même et que Louis XV exprimait à peine une opinion au conseil⁵, un homme de la domesticité du roi, Bachelier, son valet de chambre, prenait sur lui un ascendant qui grandit peu à peu⁶, et s'imposa enfin par ces honteux et inavouables services que rendent si volontiers les gens de cette sorte. Le maréchal de Villars rapporte une anecdote qui nous révèle la faveur naissante du premier valet de chambre. En 1727, le 14 août, le roi était père pour la première fois : la reine était accouchée de deux filles. Villars vint lui faire son compliment, et plaisanta avec lui sur le mérite du mari quand la femme accouche de deux enfants. Louis XV lui dit : *Avez-vous fait compliment au garde*

¹ *Mém. du comte de Maurepas*, t. II, p. 219. Cf. Soulavie, *Mém. du duc de Richelieu*, t. V, p. 64.

² *Mém. de Villars*, p. 443 ; *Journal de Barbier*, t. II, p. 419.

³ Voir le marquis d'Argenson, t. I, p. 220 (septembre 1737) : *Le roi, ne pouvant plus se tenir aux seuls attraits de la reine, a pris pour maîtresse, depuis six mois, Mme de Mailly, fille de M. de Nesle. Cf. Barbier, t. III, p. 113 (novembre 1737). — J'ai appris depuis quelques jours seulement, écrit le duc de Luynes en décembre 1744, que le commerce du roi avec Mme de Mailly a commencé dès 1733, et personne n'en avait aucun soupçon dans ce temps-là. (T. VI, p. 178, note 1). Le bruit commun est que le roi est devenu amoureux de la comtesse de Mailly, quoiqu'elle ne soit pas belle. Elle est charmante le verre à la main. (Journal de Narbonne (1737), p. 519)*

⁴ *Mém. de Villars*, p. 413.

⁵ *Mém. de Villars*, p. 348.

⁶ M. Michelet dit de Bachelier : *Fleury eut le royaume et lui le roi. Louis XV*, p. 21.

des sceaux ? Et comme le maréchal, embarrassé, hésitait : *Le voilà !* poursuivit le roi, en montrant Bachelier¹. D'Argenson nous a tracé de ce personnage un portrait qui vaut la peine d'être reproduit.

Bachelier est un homme solide, un esprit ferme et porté à la vertu ; il s'y est conformé en se voyant appelé au rôle de la première confiance de notre maître. Il s'est trouvé assez riche, et il l'est effectivement en revenus ; il a une jolie maison entre Versailles et Marly, il a une maîtresse dont la société lui convient, il ne désire rien au monde pour lui, mais tout pour la gloire de son maître ; il écoute tout pour cela, il veut tout savoir : né avec peu d'étude, il s'est fait géographe et politique suffisamment pour pouvoir fournir des matériaux à sa conversation avec le Roi ; il parle peu et pense toujours, il note quelques idées à mesure... Quand Bachelier s'est vu dans la faveur ou il est auprès de Sa Majesté, il s'est renfermé chez lui, et est devenu inaccessible à tout le monde. Il n'admet à le voir qu'un ou deux amis qui sortent de sa retraite de la Selle pour aller apprendre dans le monde ce qui s'y passe, et pour en instruire le Roi, en devenant le contrepoison des bulletins que M. Hérault donne au cardinal².

Mais derrière Bachelier il y avait Chauvelin, l'homme de confiance de Fleury, qui l'avait fait garde des sceaux et secrétaire d'État des affaires étrangères. Chauvelin avait su gagner la confiance du Roi ; il espérait supplanter le cardinal : il jugea bon de tenir le Roi par les femmes. Avec la maîtresse et le valet de chambre, il se croyait sûr de diriger l'État.

Ce ne fut que par degrés que Louis XV se laissa entraîner vers cet abîme où il devait s'enfoncer de plus en plus. Fleury l'avait brouillé avec la reine. La dévotion un peu étroite que son précepteur lui avait inspirée le prémunissait mal contre les attaques redoublées dont il était l'objet. Avec une vie toute de mollesse et de plaisirs, l'éloignement des affaires, le vide d'une existence absorbée par la chasse et la table, comment Louis XV n'eût-il pas succombé ? La reine, plus vieille de près de sept ans, fatiguée de grossesses successives, n'avait pas su captiver ce mari jeune et trop empressé³, ni prendre cet empire que lui souhaitait le maréchal de Villars aux premiers jours de son mariage⁴. Louis XV avait de bonne heure cherché dans la société de la comtesse de Toulouse les distractions et le charme qu'il ne trouvait pas dans le salon de la reine. Mlle de Charolais, dont la conduite était si tristement affichée, avait su se rendre agréable au roi, et avait pris sur lui une sorte d'autorité d'habitude⁵. Le poison entra peu à peu dans ce cœur inoccupé. On prétend même, mais rien ne le prouve, que Fleury donna une approbation tacite⁶.

Nous n'entrerons pas dans l'alcôve du roi ; qu'il nous suffise d'ouvrir la porte de son cabinet. Essayons de le définir au moment où commence pour lui l'influence, nous ne dirons pas le règne des femmes.

Louis XV a vingt-trois ans : il est dans la fleur de la jeunesse et de la beauté. Il suffit que les femmes le voient pour qu'elles raffolent de lui⁷. Au milieu de sa vie

¹ *Mém. de Villars*, p. 342.

² *Journal et mém. du marquis d'Argenson*, t. II, p. 3, 4.

³ Voir d'Argenson, t. III, p. 192-94.

⁴ *La pauvre dame*, écrivait Silly après la retraite de M. le duc, *paraît prendre à gauche sur tout*. (*Mém. du duc de Richelieu*, t. IV, p. 162.)

⁵ Voir d'Argenson, t. II, p. 324.

⁶ Voir d'Argenson, t. I, p. 220. D'autres contemporains répètent la même insinuation.

⁷ On dit qu'en Angleterre, la vue d'un portrait du jeune roi troubla plus d'un cœur.

agitée et frivole, il prête quelquefois l'oreille aux affaires, il montre un certain goût pour la lecture¹. Il a lu Montglat ; il lit les *Œconomies royales* de Sully, sait parfaitement les mathématiques, a une excellente mémoire, et raconte mieux que personne². Quoique conservant sa timidité et son éloignement pour la représentation, il se montre parfois en public ; il a de la vivacité et de la répartie³. Malgré les torts de sa conduite privée, Louis XV garde encore des dehors religieux : en 1734, il assiste assidûment aux sermons du carême, et écoute avec plaisir le Père Teinturier, malgré ses véhémentes apostrophes sur la 'vie molle', qui faisaient baisser les yeux à tous les courtisans⁴. Dans les années suivantes, le Roi continue à s'approcher des sacrements⁵. C'est seulement en 1739, quand l'adultère devient public, que le roi déclare qu'il ne fera pas ses pâques⁶. La reine n'est pas encore délaissée. Mme Victoire naît en 1733 ; Mme Sophie en 1734 ; en avril 1735, la reine fait une fausse couche ; les années 1736 et 1737 sont signalées par deux nouvelles naissances. La dernière (17 juillet 1737), fut celle de Mme Louise, qui devint carmélite en 1770. On demanda au Roi si on la nommerait madame septième, il répondit : *On l'appellera madame dernière*⁷. La séparation définitive des époux eut lieu en juillet 1738⁸.

Bien différente des maîtresses qui suivirent, Mme de Mailly voua au roi une affection aussi sincère que désintéressée, et ne l'arracha pas à ses goûts d'économie : elle resta pauvre et dévouée, amusant le Roi par sa vivacité et sa gaieté, sans le ruiner par son luxe et ses prodigalités⁹. En la comparant à la duchesse de Châteauroux et à Mme de Pompadour, on s'est pris à regretter cet empire qui ne s'étendait pas aux affaires du pays, et n'était point pour lui une cause de ruine. Si le pauvre Louis XV ne perdit pas près de Mme de Mailly son ennui et ses vapeurs noires, au moins il ne contracta pas ces habitudes de folles dépenses contre lesquelles s'élevèrent plus tard les contemporains. Comme on l'a dit, Mme de Mailly domine l'homme, mais non le roi. D'Argenson rapporte à ce

¹ Dès 1727, le roi montrait ce goût et s'était fait une petite bibliothèque. Lettre du marquis du Sully. (*Pièces historiques*, t. II, p. 293-294.)

² *Journal de Barbier*, t. II, p. 335.

³ Un jour que Villars l'exhortait, en se proposant pour exemple, à secouer sa mélancolie et à se réjouir, et faire réjouir les autres : *Cependant, dit le roi, en regardant le maréchal d'un air équivoque, il y a des gens qu'au lieu de divertir vous avez quelquefois bien ennuyés. — En vérité, sire, s'il m'est arrivé d'ennuyer, c'est bien contre mon intention. — Oui*, reprit le roi, *cela vous est arrivé et très souvent ce sont mes ennemis, quand vous les avez battus, et personne ne les a plus souvent ennuyés que vous.* (*Mém. de Villars*, p. 376)

⁴ *Journal de Barbier*, t. II, p. 456.

⁵ Voir les *Mém. du duc de Luynes*, t. I, p. 116, 154, 211, 232, t. II, p. 75, 99. Le roi faisait un étrange assemblage de pratiques de religion et de licence dans les moeurs. Malgré ses désordres, il ne cessa jamais, pour l'abstinence et le jeûne, de remplir tout ce qui est d'obligation. Le duc de Luynes, qui fait cette remarque, nous montre le roi se rendant souvent à la messe à 5 ou 6 heures du matin, en revenant du bal de l'Opéra, avant de s'aller coucher. (Voir t. I, p. 198, 260, etc. ; t. II, p. 151-82, 353.)

⁶ Voir Barbier, t. III, p. 167 ; d'Argenson, t. II, p. 126 ; le duc de Luynes t. II, p. 392.

⁷ Voir d'Argenson, t. I, p. 265.

⁸ Voir d'Argenson, t. I, p. 313, et le duc de Luynes, t. II, p. 167, 180, 280.

⁹ Nous ferons remarquer toutefois que le duc de Luynes parle quelque part des brillants vêtements que se faisait faire Mme de Mailly, et dont elle payait comptant le montant, s'élevant à 5 ou 6.000 livres (t. III, p. 140). *Mme de Mailly*, dit-il ailleurs (t. V, p. 96), aimait le Roi de bonne foi et non seulement sa personne, mais sa gloire ; elle aurait désiré que tout le monde fut content du Roi, au moins ceux qui la servent bien.

propos une anecdote significative. Fleury venait de rappeler au roi une parole souvent répétée : *Si jamais Votre Majesté écoutait les conseils des femmes sur ses affaires, elle et son État seraient perdus sans ressources.* — Louis XV ne répondit rien ; mais en remontant dans ses cabinets, où il soupait avec Mme de Mailly et Mlle de Charolais, il leur dit : *Tout à l'heure un homme me disait (ce discours), et je dis à cela que si quelque femme osait jamais me parler d'affaires, je lui ferais fermer ma porte au nez sur-le-champ*¹.

Nous venons de nommer le marquis d'Argenson : c'est un témoin nouvellement introduit sur la scène ; son *Journal* devient suivi et très circonstancié à partir de 1738. C'est un témoin oculaire, et malgré sa sympathie pour Louis XV et son désir qu'il devienne *un très grand roi*², il voit juste et il voit bien. Laissons-le donc nous peindre le roi dans cette période de transition où le roi règne et ne gouverne pas.

Le roi aime l'économie, la conservation plutôt que l'acquisition. Le roi est bon, il est fin, il est discret souverainement ; il dit les choses avec finesse, à ce que je remarque ; il écoute tout jusqu'aux moindres détails. Il a l'esprit robuste du côté de la mémoire pour la localité, la personnalité et les faits ; ses opérations d'esprit sont plus rapides que l'éclair ; il est vrai qu'il approfondit peu jusqu'ici, ne se prêtant pas à une longue discussion. On l'a accusé de paresse et d'insensibilité ; il se montre travailleur naturellement par les divers goûts où il s'est prononcé, mais sans affectation. Il a montré sa sensibilité extrême par rapport à la maladie dernière du Dauphin et à celle de M. le Cardinal. Il a eu depuis longtemps son système de se divertir tant qu'il aurait M. le Cardinal pour gouverner le royaume, connaissant sa probité et ayant haute opinion de sa capacité, mais après cela de s'y adonner ; nous verrons s'il tient parole. Il est dissimulé et discret comme les plus grands rois l'ont été ; il se connaît en hommes parfaitement et naturellement, sans études ni efforts et aime les honnêtes gens... Il hait les sots, aime la franchise, a bon esprit et bon coeur, est gai et affable avec les courtisans et leur parle avec une familiarité adorable... Le roi est un homme de fort bon sens ; il se montre bon, spirituel et soucieux de ses affaires ; il aime déjà les papiers, l'étude, la lecture, et même il écrit beaucoup de sa main, soit lettres, soit mémoires, beaucoup d'extraits de ce qu'il lit. Il a fait faire des armoires dans un cabinet séparé, et là ses papiers sont rangés dans un ordre soigneux, le tout étiqueté de sa propre main... On lui attribue deux défauts : l'un est de paresse d'esprit, l'autre de timidité. Je ne nie pas qu'il n'ait donné de grands signes de ces deux défauts ; mais cependant il aime la peine du corps, il travaille seul, comme j'ai déjà dit, il a besoin de s'occuper, il a une grande mémoire, il a l'esprit vif... A l'égard de la timidité, je conviens qu'elle est née avec l'esprit du roi ; mais elle se surmonte et Sa Majesté paraît l'avoir surmontée. Il est brave de coeur, et se montre à cheval, à la chasse et partout, on il ne craint rien ; à présent il parle hardiment à tout le monde : il attaque de conversation ; il répond... On commence à dire que Louis XV sera tout aussi haut qu'un autre, et il est d'un *décidé*³, d'une mémoire et d'une attention rapide qui doit faire grand effet un jour¹.

¹ D'Argenson, t. II, p. 265 ; cf. p. 289 : ceux qui connaissent bien le roi assurent qu'il portera encore plus loin qu'Henri IV la répugnance à mêler les femmes aux affaires sérieuses.

² D'Argenson, t. II, p. 121.

³ Voir une anecdote sur un mémoire remis au roi par la comtesse de Toulouse en juin 1735. Louis XV donna l'ordre à Daguesseau de faire rapporter l'affaire des Jésuites de

Un moment, l'on crut que Louis XV allait sortir de lui-même, et s'arracher à ce *théâtre de paix et d'indolence* que présentait alors la cour² : en mars 1738, pendant une maladie du cardinal, le roi travailla assidûment avec ses ministres, et montra une véritable aptitude pour le gouvernement. *Le roi s'en acquitte à merveille*, écrit d'Argenson, *et décide juste. Il fait plus, il montre grande humanité et justice. L'autre jour, M. Orry lui proposant le payement d'une partie due depuis quatre ans, Sa Majesté a demandé si on avait payé les intérêts à cet homme. M. Orry ayant répondu que non et que ce n'était pas l'usage, Sa Majesté a répondu que cela n'était pas juste, et qu'elle ne voulait plus de ce désordre et de pareilles injustices*³.

Malgré tout, Louis XV ne devenait pas un roi ; il ne devenait pas même un homme. On remarquait à la cour *qu'il était enfant des pieds à la tête*. — *Être enfant*, observe à ce propos d'Argenson, *c'est avoir cette partie de l'imagination qui conduit à s'égayer de bagatelles et avec une inconstance soudaine, espèce de joli défaut qui va quelquefois durer jusqu'à cinquante ans*⁴. Mais Louis XV *portait son enfance partout*⁵. Il se donnait une peine infinie pour des inutilités, faisait *un travail de chien pour ses chiens*, dont il combinait la force, la marche et la disposition. *On prétend*, dit d'Argenson, *que Sa Majesté mènerait les finances et l'ordre de la guerre à bien moins de travail que tout ceci*⁶. *Le roi se levait parfois à onze heures, et menait une vie de petit-maître et d'homme inutile*⁷. A peine travaillait-il une heure par jour. Il chassait avec la même frénésie, et soupait dans ses cabinets deux fois, puis bientôt trois et quatre fois par semaine⁸. Il était

Brest, dont l'entretenait ce mémoire. Daguesseau répondit que c'était impossible. Le Roi lui tourna brusquement le dos, en déclarant qu'il le voulait. (*Nouvelles à la main*, ms. fr. 13694, f. 69)

¹ *Journal et mém. du marquis d'Argenson*, années 1738 et 1739. t. I, p. 291-92, 314, 321, 322; t. II, p. 1, 29, 170, 174, 207, 211, 255, 284.

² La cour est un théâtre de paix et d'indolence qui ne nous fournit rien de bien vif ni d'intéressant. Le Roy va à Rambouillet; il revient à Versailles ; il court le cerf. La Reine va à la messe et à vespres, et a bien de la peine à avoir tous les jours sa partie de quadrille. (*Nouvelles à la main*, lettre du 2 juillet 1735, ms. fr. 13694, f. 81)

³ D'Argenson, t. I, p. 291 ; cf. t. II, p. 9. C'est à ce même Orry que quelques mois plus tard Louis XV adressait cette dure apostrophe, en réponse à la proposition d'accommoder la montagne du Pecq pour faciliter les voyages à Saint-Germain : Monsieur le contrôleur général, tous les chemins de La Chapelle (terre d'Orry) sont donc accommodés. On m'a dit que tout y était pavé, jusqu'aux prés ; il ne reste apparemment à y rien faire. Je vois bien que vous ne songez à moi qu'après vous. Mais laissons cela ; nous avons présentement des choses plus pressantes à penser que le Pecq. (t. II, p. 43). Et d'Argenson, qui rapporte cette anecdote, ajoute : Moins le Roi parle sur le ton de dureté, plus de telles paroles sont significatives. Une autre fois, Maurepas ayant voulu faire des remontrances sur une décision relative aux conseillers d'État, Louis XV rougit, et dit d'un ton à faire trembler la terre : Cela ne me convient pas ! (T. II, p. 285)

⁴ D'Argenson, t. II, p. 212.

⁵ D'Argenson, t. II, p. 262. Cf. avec ce passage (p. 29) : Le roi se montre homme de tout point, et n'est-ce rien à cet égard que d'avoir pris une maîtresse avec qui il vit joliment ?

⁶ D'Argenson, t. II, p. 261 ; cf. le duc de Luynes. t. I, p. 269 et 211

⁷ *Idem, Ibid.*, p. 225.

⁸ Voir le duc de Luynes, t. I, p. 287 ; t. II, p. 251, 253 ; t. III, p. 56. - Dans les *Nouvelles de la main du temps*, on voit qu'on se préoccupait de ces excès. Le roy nous a donnés quelques allarmes pour sa santé... Ces petits apartemens ne laissent pas de donner des inquiétudes (janvier 1737, ms. 13694, f. 17). — En janvier 1738, le roi fut indisposé par suite des fatigues de la chasse. Il a eu peur, écrit-on, et promet de ne

*bien têtue*¹, colère par faiblesse, rancunier, et avait ce fâcheux travers, sans être pour cela méchant ni inhumain, de *parler d'un air de joie de la mort ou de l'extrémité de ses serviteurs*. — *Ce n'est qu'un tic, mais fâcheux*, dit d'Argenson, qui ajoute : *Tout à l'heure ; j'ai été témoin que la reine lui a demandé des nouvelles d'un pauvre chirurgien de sa suite, qui s'est cassé la tête à la chasse ; le roi a dit en riant qu'il était mort ou peu s'en fallait. Au fond, il en souffre ; mais voilà un misérable tic*².

C'est là un de ces contrastes qu'offre le caractère de Louis XV. On pouvait le croire insensible et dur ; il donna pourtant de nombreuses marques de sensibilité, et nous avons vu d'Argenson qualifier d'extrême cette sensibilité. Avec cette paresse d'esprit qui apparaît dans toute sa conduite, il montre de l'application et du goût pour le travail, et demande des mémoires à d'Argenson sur divers points d'administration³. Il a parfois des retours vers les idées religieuses, et le cri de sa conscience éclate par intervalles⁴. Enfin, tandis qu'il ne parle que de l'histoire des rois fainéants⁵, qu'il se fait un jeu de faire enrager le vieux Cardinal et de l'abreuver de *jolis petits dégoûts*⁶, il subit jusqu'au bout le joug de Fleury. Celui-ci ne se trompait pas en disant : *Le roi a besoin d'être gouverné et il le sera toujours*⁷.

Si le cardinal de Fleury restait premier ministre, Mme de Mailly, malgré quelques brouilles *de ménage*⁸ et de passagères infidélités, restait maîtresse en titre. D'Argenson écrit quelque part : *La faveur de cette dame augmente, dit-on, comme une tache d'huile*⁹. Pourtant à cette date (octobre 1739), Mme de Mailly avait une rivale, et cette rivale était sa propre soeur ! Il faut lire dans les *Mémoires du duc de Luynes*¹⁰ le récit de l'arrivée de Mlle de Nesle à la cour, du rôle de complaisante et de confidente qu'elle joua d'abord, avant d'en venir à celui de favorite. Le mariage de Mlle de Nesle avec M. de Vintimille est du mois de septembre 1739, et l'on croit qu'à ce moment elle était déjà la maîtresse du roi. Nous n'entrerons pas dans l'histoire de ces intrigues, restée obscure pour les contemporains eux-mêmes, car, pendant longtemps, malgré les témoignages publiés de la faveur et de l'affection du roi, d'Argenson crut qu'il n'aimait en Mme

chasser que deux fois la semaine, et de moins fréquenter les petits appartements (*Id.*, f. 222). Et en février 1738 : *Le roi est très changé ; pourtant il mange beaucoup. Je l'ai vu manger dans deux de ses dîners plus de viande que je n'en mangerais dans une semaine entière* (*Id.*, f. 244). Voir sur la gourmandise de Louis XV, sa lettre à Mme de Ventadour (15 octobre 1738), citée dans les *Mém. du duc de Luynes*, t. II, p. 281 note.

¹ *Idem, ibid.*, p. 266.

² *Idem, ibid.*, p. 284. Voir sur la bonté et la douceur du roi à l'égard de ses serviteurs, le duc de Luynes, t. III, p. 188. Cf. Narbonne, p. 171-72.

³ D'Argenson, t. II, p. 131, 146 ; t. III, p. 50.

⁴ Voir le duc de Luynes, t. II, p. 256, 270, etc.

⁵ D'Argenson, t. III, p. 45.

⁶ *Idem*, t. II, p. 181, 254, 255. Voir (p. 157) l'histoire du papier déchiré et la remarque de Fleury : *Ce sont de petits enfantillages du roi !* et (p. 181) l'histoire des serrures changées et du cardinal fouillant dans la serrure, en disant à son valet de chambre : *Cette clé n'ouvre pas ; ouvrez donc, Barjac !*

⁷ D'Argenson, t. II, p. 394.

⁸ Voir sur son humeur, ses prétentions, son attitude souvent irrespectueuse, le duc de Luynes et d'Argenson.

⁹ D'Argenson, t. II, p. 280.

¹⁰ Le duc de Luynes, t. II, p. 431, 445 et suiv. ; t. III, p. 2 et suiv., 41, 43, etc.

de Vintimille que la soeur de sa maîtresse¹. Mme de Mailly ne fut pas pour cela disgraciée. Il était réservé à une autre de ses soeurs de la faire congédier. Elle resta *par la force de l'habitude*. Louis XV vivait surtout dans la société intime de ce qu'on appelait à la cour les quatre soeurs, à savoir : Mademoiselle, Mlle de Clermont, Mmes de Mailly et de Vintimille². D'Argenson écrit à cette époque que *le roi ne sera jamais adonné à l'empire des femmes, qu'il craint le diable, l'éternité et ses horreurs*³. On observait qu'aux approches des grandes fêtes, le roi tombait dans des vapeurs noires, et qu'il y avait chez lui lutte entre l'entraînement et le devoir⁴. Malgré les efforts de l'impiété et de l'immoralité⁵, on ne parvint pas à éteindre la foi dans ce coeur faible et trop accessible à la corruption.

La faveur de Mme de Vintimille fut de courte durée. Le roi n'eut pas longtemps à jouir du charme d'un esprit qui, peut-être, eût pris un grand ascendant sur lui⁶. Mme de Vintimille mourut en couches le 9 septembre 1741. Louis XV tomba dans un chagrin profond ; on crut qu'il allait tourner à la dévotion. Mme de Vintimille l'avait dégoûté des excès de table ; de ces soupers dont il avait fait, dans ces dernières années, un si fréquent abus⁷ ; sa mort parut rompre les liens qui attachaient le roi à Mme de Mailly ; on remarqua que la pensée de l'éternité revenait souvent chez lui, et qu'il tenait des *discours de religion*⁸. En faisant donner l'aumône à un pauvre : *Qu'il demande à Dieu ses miséricordes pour moi, dit le roi, j'en ai grand besoin*⁹ ; et à un courtisan qui lui parlait de l'exemple qu'il donnait en observant scrupuleusement le jeûne et l'abstinence, il répondit : *Vous êtes touché de mon exemple, et je voudrais bien suivre le vôtre en beaucoup de choses*¹⁰. Un grand combat, c'est l'expression du duc de Luynes, se livrait dans l'âme du roi : il était dans une mélancolie noire ; personne ne pouvait l'arracher à sa tristesse.

Mme de Mailly l'emporta pourtant. Mais bientôt un astre nouveau parut à l'horizon et vint faire pâlir cette étoile dont l'éclat ne devait plus avoir une longue durée. Le duc de Richelieu, l'un des favoris du roi, et qu'on a appelé le mauvais génie de Louis XV, ne fut pas sans influence sur le choix d'une nouvelle maîtresse. L'affaire fut mystérieusement conduite ; ce fut toute une négociation. Enfin, en novembre 1742, la chose devint publique : Mme de Mailly fut brusquement congédiée, et sa soeur Mme de La Tournelle prit avec fracas le titre de maîtresse déclarée.

¹ Voir d'Argenson, t. III, p. 391, 393, 397. Cf. t. IV, p. 37.

² Voir les *Mém. du duc de Luynes*, t. III, p. 74, 87, 95 et passim. Le roi appelait aussi par excellence la société les personnes suivantes : Mademoiselle, Mlle de Clermont, Mmes de Ruffec, d'Estrées, de Mailly, de Chalais, de Talleyrand et de Ségur (*id.*, *ibid.*, p. 69).

³ Voir les *Mém. du duc de Luynes*, t. II, p. 395.

⁴ Voir les *Mém. du duc de Luynes*, t. II, p. 373.

⁵ Voir t. III, p. 161, cf. t. II, p. 373. Mme de Mailly a avancé l'autre jour devant le roi qu'il n'y avait point d'enfer, que c'était un conte de bonne femme.

⁶ Le duc de Luynes rapporte pourtant une anecdote qui montre que le roi ne s'aveuglait pas à l'égard de celles qu'il aimait, et leur disait même à l'occasion de dures vérités (t. III, p. 458).

⁷ D'Argenson, t. III, p. 405.

⁸ Le duc de Luynes, t. III, p. 482.

⁹ D'Argenson, t. III, p. 40, cf. p. 423.

¹⁰ Le duc de Luynes, t. IV, p. 116.

IV

Jetons un dernier regard sur l'amant blasé de Mme de Mailly, avant d'étudier ce qu'il devint sous l'influence de la nouvelle favorite. La lueur d'espérance qui avait brillé aux yeux des *honnêtes gens*, comme parle d'Argenson, s'était bien vite évanouie. A trente ans — c'est le même d'Argenson qui en fait la remarque — le roi paraissait plus faible, plus indolent qu'à vingt-huit. Il semblait que, plus le vieux cardinal s'acharnait, malgré sa santé altérée et ses forces déclinantes, à garder le pouvoir, plus le roi se décourageait des affaires, renonçait à toute occupation sérieuse, et s'abandonnait à sa vie errante et dissipée¹. Ce n'était plus assez des petits soupers ; il fallait les petites maisons, où le laisser-aller était plus grand et la liberté plus absolue : Choisy est acheté en septembre 1739². La reine est de plus en plus délaissée, et le roi la traite à peine avec les égards qui lui sont dus³.

On remarquait avec peine ces fâcheuses dispositions. Louis XV avait été douze jours sans vouloir rien signer. *On ne sait plus que comprendre au caractère du roi*, écrit d'Argenson en juillet 1740 ; *les plus habiles et les plus fermes y sont tout désorientés*. — Louis XV était-il donc *au-dessous du rien*, papillotant, s'amusant et chassant ? Était-il, comme on le disait crûment, un *imbécile* ? N'était-il qu'un *automate*, un Louis XIII ? Tout le monde ne désespérait pas pourtant : on comptait sur une révolution favorable. *Le moment approche*, dit d'Argenson, *où le roi gouvernera par lui-même... Je conviens qu'il faut une foi d'Abraham pour croire cela. Tous les jours, ce dilemme devient plus fort et ses propositions plus opposées et plus extrêmes : ou le roi est beaucoup, ou le roi est rien*⁴. Et cependant, Louis XV n'ignorait pas l'état des choses : il connaissait la misère des provinces et la diminution des revenus ; on le voyait parfois étudier des mémoires avec application. Aussi chacun se disait : *Mais qu'attend donc le roi pour sauver son honneur et son royaume* ?⁵

Il n'y avait que quelques mois que Mme de La Tournelle, avec le froid égoïsme et cette cynique ambition qui la caractérisent, avait signé son traité, lorsque mourut le cardinal de Fleury⁶ (29 juillet 1743). Qu'allait faire le roi ? Se mettrait-il enfin à la tête des affaires ? Subirait-il le joug d'un favori qui, prenant la place du vieux précepteur, permit au souverain de ne pas s'arracher à ses habitudes d'inaction et de plaisirs ?

Quand arriva cet événement depuis si longtemps attendu ; quand s'ouvrit cet héritage convoité par tant d'ambitieux désirs, le roi s'écria : *Me voilà donc premier ministre !* Il s'occupa aussitôt des affaires avec habileté et prudence, sut se faire applaudir par d'heureux choix, travailla résolument avec ses ministres. *On se loue fort de la façon dont tout ceci commence*, écrit Barbier⁷. Et quelques

¹ Voir sur la vie du roi, le duc de Luynes, t. IV, p. 15, 96, 127, 152.

² Voir le duc de Luynes, t. III, p. 51, 67 et suiv.

³ Voir le duc de Luynes, t. III, p. 211 et 384 ; t. IV, p. 6.

⁴ D'Argenson, t. III, p. 133-34, 147, 172, 183.

⁵ D'Argenson, t. III, p. 113.

⁶ Je ne puis résister à la tentation de transcrire ici les termes que M. Michelet ose employer, en enregistrant la mort de Fleury : *Vingt jours après, le dévoiement de Fleury évacua le peu qu'il avait d'âme.* (*Louis XV*, p. 205.)

⁷ *Journal de Barbier*, t. III, p. 418.

jours après: *On continue toujours dans l'admiration du roi... il est accessible, il parle à Versailles, il rend justice, et il travaille avec connaissance de cause. Je ne suis point étonné de cela : il y a longtemps que j'ai entendu dire qu'il a de l'esprit, qu'il parle bien, qu'il s'occupait utilement dans les petits cabinets*¹. Il n'était question que des bonnes qualités du roi. Ce mot avait couru aussitôt : *Le cardinal de Fleury est mort ; vive le roi !* On croyait pourtant que Louis XV ne tarderait pas à se décharger des soins de la royauté, et que son goût de dissipation et de plaisir les lui ferait négliger².

Nous avons demandé tout à l'heure au marquis d'Argenson de nous peindre Louis XV pendant la période de transition où Fleury gouverne en maître absolu. Laissons maintenant le duc de Luynes nous tracer le portrait du roi au lendemain de son véritable avènement au pouvoir.

Le caractère de notre maître est peut-être plus difficile à dépeindre qu'on ne se l'imagine ; c'est un caractère caché, non seulement impénétrable dans son secret, mais encore très souvent dans les mouvements qui se passent dans son âme³. Le tempérament du roi n'est ni vif ni gai ; il y aurait même plutôt de l'atrabilaire ; un exercice violent et de la dissipation lui sont nécessaires. Il a souvent des moments de tristesse et d'une humeur qu'il faut connaître pour ne la pas choquer ; aussi ceux qui l'approchent étudient-ils ces moments avec soin, et quand ils les aperçoivent, remettent à un autre temps, s'il est possible, à prendre ses ordres. Ces moments sont-ils passés, la caractère du roi a beaucoup d'aisance et de douceur dans la société. On a vu plusieurs fois ses domestiques inférieurs, quelquefois même les principaux, manquer son service : il attend ou il s'en passe sans montrer aucune impatience. A Choisy, à Rambouillet, il parle familièrement à ceux qui ont l'honneur de lui faire la cour ; on est souvent tenté d'oublier qu'il est le maître, et j'ai vu quelquefois même qu'on l'oubliait et qu'il ne faisait pas semblant de l'avoir remarqué... Le roi aime les femmes, et cependant n'a nulle galanterie dans l'esprit⁴. On ne peut s'empêcher de convenir qu'il a de la dureté dans son caractère. Le détail des maladies, des opérations, assez souvent de ce qui regarde l'anatomie, les questions sur les lieux où l'on compte se faire enterrer, sont malheureusement ses conversations trop ordinaires ; les dames même ne sont pas exemptes de ces questions... Accoutumé de tous les temps à se rapporter entièrement à quelqu'un du gouvernement, il n'a jamais marqué d'impatience de gouverner lui-même... Mais ce qui paraîtra sans doute singulier, un fonds de timidité naturelle, un embarras a toujours fait une partie du caractère de ce prince⁵. Il est vrai, comme je l'ai dit, qu'il est difficile à connaître, qu'il remarque souvent ce à quoi il a paru n'avoir point fait attention. Il y a des occasions où l'on ne peut assez louer les marques d'attention et de bonté qu'il veut bien donner... On voit quelquefois qu'il a envie de parler la timidité le retient, et les expressions semblent se refuser... Les réponses aux

¹ *Journal de Barbier*, t. III, p. 420. *Journal de police* (tenu pour le lieutenant général de police), publié d'abord dans la *Revue rétrospective*, et réimprimé à la suite de Barbier, t. VIII, p. 221-222.

² *Journal de Police, l. c.*, p. 222, 224, 232, 237.

³ Son caractère essentiel est la vérité, dit ailleurs le duc de Luynes (t. IV, p. 305).

⁴ La vivacité de son goût pour Mme de la Tournelle, écrit Luynes en décembre 1742, est toujours la même ; mais c'est un empressement qui n'a pas l'air mêlé de galanterie, parce que ce n'est pas le caractère du roi. (T. IV, p. 299)

⁵ Voir Luynes, t. IV, p. 244, et l'exemple qu'il en donne. Le roi disait à Mme de Mailly, à propos de la maréchale de Belle-Isle : Vous connaissez mon embarras et ma timidité j'en suis au désespoir. J'ai eu dix fois la bouche ouverte pour lui parler.

ambassadeurs et aux harangues de toute espèce ne peuvent presque jamais sortir de sa bouche... En général le roi parle très bien quand il veut parler ; il s'exprime en très bons termes, et conte même agréablement. Les rites et les cérémonies de l'Église, les détails du calendrier font un peu trop souvent le sujet de ses conversations. On ne peut concevoir jusqu'à quel point il est instruit sur ces matières ; il l'est en même temps sur beaucoup d'autres ; il sait assez bien ce qui regarde l'histoire de France ; il a lu assez et lit encore. D'ailleurs tous ceux qui l'approchent lui content une infinité de faits, et comme il a beaucoup de mémoire, tous ces faits lui sont présents. Malheureusement il conte trop historiquement des faits qui sembleraient devoir l'affecter¹ ; mais la tranquillité d'esprit du feu cardinal a peut-être servi à former un caractère à peu près semblable ; nous l'avons cependant vu quelquefois ébranlé, touché, affecté ; peut-être l'est-il sans le paraître ; mais il serait à désirer qu'il le parût davantage².

On a dit que Mme de la Tournelle s'empara, dès le début, de l'esprit du roi, et lui inspira la résolution de se mettre à la tête des affaires. La future duchesse de Châteauroux avait, en effet, par l'éclat de sa beauté, captivé le cœur du facile monarque. Louis XV était sorti de lui-même, et avait montré une animation et une gaieté inusitées. Mais le roi ne subissait pas son ascendant en ce qui concernait la politique. En décembre 1742, il continuait de correspondre avec Fleury tous les jours : Mme de la Tournelle ayant voulu voir, malgré le roi, une lettre dont un passage lui avait été communiqué, le roi jeta la lettre au feu³. Après la mort de Fleury, les choses ne se modifièrent pas. En juin 1743, le duc de Luynes dit formellement qu'il n'était question entre le roi et la favorite d'aucune affaire importante, et il ajoute que Mme de Mailly n'aurait pas montré tant d'indifférence au milieu de circonstances aussi graves⁴. Des influences sinon hostiles, au moins étrangères à celles de l'entourage de Mme de la Tournelle, prédominaient dans les conseils. Lors des nominations au ministère, on remarqua avec surprise que Chauvelin et Belle-Isle étaient écartés, et qu'Amelot et le maréchal de Noailles leur étaient préférés. Le cardinal de Tencin n'avait, quoique ministre, aucune part à la faveur royale. Enfin, on vit Noailles passer du commandement général en Allemagne au rang de ministre. Un jour que, comme simple courtisan, il conduisait le roi, qui se rendait au conseil : *Entrez, Monsieur le maréchal*, lui dit Louis XV ; *nous allons tenir conseil*⁵. — D'Argenson, qui avait contre Noailles une antipathie personnelle⁶, dit que le maréchal était un inspecteur importun donné aux ministres et se mêlant de tout sans être le maître de rien⁷.

C'est ici que Louis XV va se révéler sous un jour nouveau. Dès avant la mort de Fleury, le roi avait commencé à entretenir avec le maréchal de Noailles un

¹ On peut être surpris avec raison, dit encore le duc de Luynes à la date du 15 juin 1743, que, dans de pareilles circonstances, où les expéditions militaires sont les plus essentielles et les plus importantes à décider, le roi n'en parle qu'historiquement à M. de Belle-Isle, et n'ait pas voulu lui demander son avis. (T. V, p. 37)

² *Mém. du duc de Luynes*, t. V, p. 93-96.

³ *Journal de Police*, I. c., p. 209.

⁴ T. V., p. 55. Et en octobre 1743 : Elle paraît toujours vouloir ne se mêler de rien, et se défier beaucoup des empressements nouveaux que l'on veut lui marquer (p. 155).

⁵ *Journal de Barbier*, t. III, p. 436.

⁶ Le Noailles est un bon homme, écrit d'Argenson, mais il est bilboquet (léger et frivole), t. IV, p. 69.

⁷ D'Argenson, t. IV, p. 61.

commerce épistolaire. *Je suis très aise de recevoir vos idées, lui écrivait-il à la date du 10 octobre 1742, et encore plus de les exécuter*¹. Le maréchal répondit qu'il ne pouvait parler que sur l'objet confié à ses soins, à moins que le roi ne lui donnât l'ordre formel de rompre le silence. Alors Louis XV, le 26 novembre 1742, adressa au maréchal un appel direct en ces termes :

Le feu roi, mon bisaïeul, que je veux imiter autant qu'il me sera possible, m'a recommandé en mourant de prendre conseil en toute chose et de chercher à connaître le meilleur pour le suivre toujours ; je serai donc ravi que vous m'en donniez : ainsi je vous ouvre la bouche, comme le pape aux cardinaux, et vous permettez de me dire ce que votre attachement pour moi et mon royaume vous inspireront².

Les communications s'établirent ainsi ; elles durèrent plusieurs années. Le secret fut exigé par le roi, car Louis XV n'accordait sa faveur et sa confiance qu'à cette condition³.

A la mort de Fleury, le maréchal, dans un mémoire auquel il joignit l'instruction de Louis XIV à Philippe V⁴, s'adressa au roi en ces termes :

Toute l'Europe, Sire, est attentive à l'événement présent, et il est de votre gloire de lui faire connaître que, si quelque autre a paru jusqu'ici gouverner sous votre nom, Votre Majesté n'en est cependant ni moins attentive au bien de son royaume, ni moins capable de le connaître et de le procurer ; que vous êtes seul le Roi de cette grande et noble monarchie ; que vos lumières et votre autorité l'animent, et que rien ne s'y fait, sous votre nom, que ce qui s'y fait par des ordres émanés de votre pleine et parfaite connaissance. Que l'attente, Sire, de toute l'Europe ne soit pas trompée ! Comblez vos peuples de joie ; ils ne sauraient en avoir de plus touchante que de n'avoir qu'à obéir à Votre Majesté⁵.

Frédéric II a prétendu que Louis XV travailla avec ses ministres pendant huit jours, et qu'au bout de ce terme, son ardeur s'éteignit⁶. Frédéric s'est trompé et l'histoire s'est trompée avec lui. Louis XV, nous l'avons dit, se mit résolument à l'ouvrage. Il travailla comme il ne l'avait point encore fait, renonça pour un moment à la chasse, à ses voyages de Choisy⁷, déclara qu'il n'expédierait plus de lettres de cachet sans en connaître les motifs et sans les signer de sa main⁸, et voulut être instruit non plus seulement de ce qui se disait⁹, mais de ce qui se faisait. La meilleure preuve, indépendamment de toutes celles que nous offrent

¹ *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, publiée par M. Rousset, t. I, p. 3.

² *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. I, p. 10-11.

³ *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. I, p. 89, 92, 96, 107. Voir ce que dit d'Argenson (t. II, p. 337) sur cette disposition du roi : *Bachelier est devenu plus boutonné que jamais, avec tout ce qu'il a de plus dur au monde. Qu'est-ce que cela veut dire ? Car sa faveur est augmentée au lieu d'avoir diminué : c'est que le roi se montre plus amoureux du secret et plus fâché quand on y manque qu'il n'a jamais été.*

⁴ D'Argenson enregistre le fait, t. IV, p. 63.

⁵ *Corresp. de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. I, p. 25.

⁶ *Hist. de mon temps (Mém. de Frédéric II)*, publ. par MM. Boutaric et Campardon, t. I, p. 179).

⁷ *Journal de Barbier*, t. III, p. 438.

⁸ *Journal de Police, I. c.*, p. 246 et 248.

⁹ *Journal de Police, I. c.*, p. 266. Cf. p. 276.

les auteurs du temps¹, en est fournie par sa correspondance assidue avec le maréchal de Noailles. Le roi écrivait aussi fort souvent au cardinal de Tencin², mais c'étaient des lettres sans importance ; Noailles seul avait toute sa confiance. Aussi ne cessait-on de le desservir³. On ne savait pourtant pas bien à quoi s'en tenir sur son crédit. Le curieux Journal de police, qui, par ordre exprès, enregistre *tout ce qui se dit sur le compte même du roi*, contient ce passage, à la date du 12 août 1743 :

On se persuade que le Roi se conduit par d'autres lumières que celles de son Conseil, et que Sa Majesté est instruite par d'autres voies que les ordinaires. On s'aperçoit qu'elle est presque toujours prévenue sur toutes les affaires qui lui sont rapportées, et qu'elle décide rarement selon l'esprit des ministres ; on s'étudie en vain pour pénétrer ce mystère. Le Roi parle si peu et donne si peu prise aux conjectures que jusqu'ici l'on n'a encore rien pu deviner sur ce point.... On dit que M. de Noailles est plus en faveur que jamais, et que, pour ce qui a rapport au militaire, le Roi se conduit par les avis de ce maréchal⁴.

A ce moment, en effet, le maréchal de Noailles avait toute la confiance du roi, qui ne se laissait pas influencer par les intrigues hostiles. Certains avis avaient été donnés au roi, et, chose piquante, ce fut le cardinal de Tencin que Louis XV chargea d'en prévenir le maréchal. Celui-ci remercia Louis XV par une lettre du 14 mai 1743. Le 20 mai, le roi répond :

L'avis me venait par le cardinal de Tencin lui-même ; mais lui, je sais d'où il lui venait. Comme j'étais bien persuadé de la fausseté de l'avis, je ne me suis pas tourmenté de ce qu'on y disait sur vous... Les envieux mourront, mais non jamais l'envie, et tant que vous n'y donnerez pas plus de prise, souciez-vous peu de ce qu'ils feront et diront. Qui est-ce qui est à l'abri des discours ?⁵

Il faut bien montrer le roi peint par lui-même, puisque l'occasion s'en offre à nous. Ouvrons donc ces deux volumes de correspondance, et donnons un moment la parole à Louis XV.

31 mai 1743. J'étais au conseil quand votre lettre m'est arrivée ; ainsi j'y ai fait lire sur-le-champ la lettre que vous m'écriviez et dont vous m'envoyez la copie. Je l'ai trouvée très bonne, et j'ai vu avec plaisir que vous ne faisiez pas de peine de détacher de votre armée le secours que je vous avais ordonné d'envoyer au maréchal de Broglie. J'approuve aussi le choix que vous avez fait des officiers qui commandent le corps. Pour ce qui est de la défense du Neckre ou du Mein, je ne vous avais prescrit votre retour sur le Neckre qu'au cas que vous ne fussiez pas assez en force présentement pour soutenir le Mein ; puisque vous vous croyez en état de cela, j'en suis ravi, et le serais encore bien davantage, Si je voyais arriver le duc d'Ayen avec la nouvelle que vous avez frotté d'importance le superbe Stairs et sa nation insulaire. N'oubliez pas pourtant que nous avons une armée en Bavière assez en presse, et que l'on en est plus près sur le haut Mein que sur le bas. Du reste, puisque vous vous souvenez de vos instructions et que

¹ Voir le *Journal de Police, l. c.*, p. 220 et suiv. ; Barbier, t. III, p. 420 et suiv. et 438 ; le duc de Luynes, t. IV, p. 415. t. V, p. 18, 65, 79, 104, 115 ; et un curieux mémoire du duc de Chaulnes, p. 269 et 274.

² Lettre de Mme de Tencin à Richelieu du 13 août 1743, dans les *Lettres de Mme de Villars, de La Fayette et de Tencin* (Paris, 1805), p. 171.

³ Lettre de Mme de Tencin, du 13 août, p. 171.

⁴ *Le Journal de Police, l. c.*, p. 301. Idem, p. 339-40.

⁵ *Correspondance*, t. I, p. 69-70.

vous n'avez pas changé les projets que vous aviez en partant d'ici, je m'en rapporte entièrement à vous, et vous pouvez être assuré avec cela que votre absence ne vous a fait nul tort dans mon esprit ; mais j'avais craint seulement que le voeu de toute l'armée pour ne pas vous approcher de la Bavière, ne vous eut séduit... Je sais que vous avez été incommodé, mais que votre coeur a fait marcher votre corps ; ménagez l'un et l'autre, je vous prie, et soyez sûr que j'ai été très en peine de vous, parce que je vois que vous me servez bien. Faites toujours de votre mieux pour la cause commune ; prenez garde à la persuasion d'autrui, et soyez toujours sûr de mon amitié¹.

4 juin 1743. ... Ma lettre n'est pas trop bien conçue, mais je suis pressé, il est plus d'une heure, je vais demain à la chasse à Rambouillet, et votre ambassadeur (du Mesnil) sera vraisemblablement parti quand je reviendrai. De plus, je ne suis pas plus spirituel que cela ; mais ce qui est de sûr, c'est que je fais de mon mieux. La Bavière me tourne la tête, Si cela est possible, et ce qui m'a fait une peine extrême, c'est ce que j'ai appris du régiment des Vaisseaux (où il y avait eu du désordre), quand il a su qu'il allait en Bavière².

19 juin 1743. ... Vous ne trouverez pas mon écriture bonne ; mais c'est que je me dépêche, parce que le courrier va partir et moi que je vais souper. Il est neuf heures, et il faut que je me lève demain de bonne heure pour la procession. Heureusement il a fait plusieurs orages aujourd'hui, car sans cela je crois que nous y serions tous morts de chaud. Je me doute qu'il ne fait guère plus froid où vous êtes et si messieurs les Anglais ne vous ont pas échauffé par leur feu³.

Le roi désirait vivement voir le maréchal obtenir un succès. Il lui écrit le 22 juin :

Nos ennemis ne sont pas si scrupuleux que nous. J'espère que vous les préviendrez aux défilés, ou au moins que vous ne les y laisserez pas passer impunément, désirant autant que le comte de Noailles que vous puissiez froter d'importance ces messieurs Anglo-Autrichiens. Vous voyez que je me conforme aux mots nouveaux, quand ils me paraissent bons⁴.

Le 21, un combat était livré à Dettingen, et l'issue n'en était pas heureuse. Au rapport et à la lettre particulière du maréchal, le roi répond :

Je suis bien persuadé que ce n'est pas votre faute au combat que vous avez donné à Dettingen n'a pas été plus heureux ; tout le monde vous rend cette justice, et moi plus qu'aucun, connaissant votre zèle pour mon service et votre expérience. M. d'Argenson vous répondra de ma part à la longue lettre que vous m'avez écrite ; ainsi je ne répondrai ici qu'à celle particulière. Je suis très aise que les princes aient marqué autant de courage et d'activité que vous me le marquez ; témoignez leur en ma joie et le gré que je leur en sais, et surtout à MM. de Chartres et de Penthièvre... J'ai toujours été bien persuadé aussi de la valeur de nos jeunes seigneurs ; mais ce qu'il convient que vous étudiez en eux, c'est les talents qu'ils développeront, pour que vous les cultiviez, afin qu'ils puissent devenir bons généraux, ce dont tout le monde convient que nous manquons absolument, et pourtant ce dont cet État-ci aura toujours un besoin extrême... Je serais très fâché qu'il arrivât malheur au duc d'Harcourt ; mais si le cas arrivait, je n'oublierais pas, dans la personne du fils, les services du père et

¹ *Correspondance*, t. I, p. 91-94.

² *Correspondance*, t. I, p. 98.

³ *Correspondance*, t. I, p. 108.

⁴ *Correspondance*, t. I, p. 109.

du grand-père... Je ne suis pas moins fâché que vous me dites de ma Maison, et surtout de celle à cheval ; trop de complaisance doit en être la seule cause ; tenons-nous-le pour dit pour l'avenir. Je garderai le secret que vous m'en demandez ; mais le tout est déjà public, et peut-être même plus enflé qu'il n'est, car vous savez qu'en ce pays, l'on y va fort vite, soit d'une façon, soit d'une autre. Certainement il faut apporter tous ses soins et tout son argent à l'état militaire ; car je vois bien que c'est le soutien de l'État, surtout étant aussi jaloué qu'il l'est par nos voisins. Dans l'hiver, nous verrons ce qu'il y aura à faire pour l'année prochaine, et à la paix pour l'avenir, laquelle il ne faut pas faire honteuse qu'on n'y soit contraint par la très grande force, et j'y suis bien déterminé, au péril même de ma vie¹.

Le maréchal ne ménageait pas au roi les expressions : Louis XV lui avait ordonné de parler avec franchise et vérité² ; il se regardait donc comme devant la vérité tout entière. Le roi lui répond :

J'excuse votre liberté et je vous en remercie, sachant d'où cela part. Tenez-vous tranquille, et continuez toujours à me donner des marques de votre amitié et de l'intérêt que vous prenez à ma gloire³.

A propos de la pénurie des finances et des charges qui pèsent sur l'État, le roi écrit :

Je vous dis tout cela, non pas pour ne pas faire ce qu'il faut, mais pour le faire comme il faut, et n'en pas user avec prodigalité et volerie comme nous avons fait jusqu'à présent⁴.

Louis XV voit donc le mal. Il se plaint de la pénurie des hommes⁵ ; il sent que ses ambassadeurs dans les cours étrangères sont *peu de chose*, qu'il *manque de sujets pour tous les objets*⁶, et il écrit dans une de ses lettres :

Ce siècle-ci n'est pas fécond en grands hommes, et il serait bien malheureux pour nous si cette stérilité n'était que pour la France⁷.

Voici comment le roi juge cet empereur Charles VII, dont la France défendait alors les droits en Allemagne :

Le portrait que vous me faites de l'empereur me paraît conforme à celui que je me suis fait de lui ; mais comptez qu'il ne démordra jamais de ses projets, et que tous ceux qui lui en feront envisager quelque réussite seront bienvenus de lui, et les autres, au contraire, mal. Il est entouré de gens qui ne nous peuvent souffrir et qui voudraient nous voir cent pieds sous terre ; pour lui, sûrement, il

¹ *Correspondance*, t. I, p. 126-135.

² Presque en même temps, le duc de Chaulnes disait au roi, en lui envoyant son long mémoire : C'est l'étude que j'ai faite de votre caractère et de cet amour que je vous ai toujours connu pour la vérité qui m'engage, Sire, à vous présenter ces réflexions. Ailleurs il disait : Je ne l'ai montré (son mémoire) qu'à deux de mes amis, qui faute de connaître V. M. le trouvaient trop fort, et craignaient par cette raison qu'il fit plus de mal que de bien ; mais moi qui la connais mieux qu'un autre, et qui sais combien elle est susceptible de la vérité même la plus désagréable, je passe par-dessus... (*Mém. du duc de Luynes*, appendice à l'année 1743, t. V, p. 255 et 57)

³ *Correspondance*, t. I, p. 167.

⁴ *Correspondance*, t. I, p. 164.

⁵ *Correspondance*, t. I, p. 222.

⁶ *Correspondance*, t. I, p. 163.

⁷ *Correspondance*, t. II, p. 49.

ne pense pas comme cela, et je vous autorise à le maintenir toujours dans ces sentiments, et à faire en conséquence tout ce que vous croirez faire ou devoir faire pour cela. Nous étions liés avec lui bien auparavant la mort du feu empereur. Ce qui est passé est passé ; ainsi ne songeons plus qu'au présent et à l'avenir ; le présent est de soutenir cette guerre de toutes nos forces, et l'avenir est de faire la paix le plus tôt possible, et la moins onéreuse qu'il soit possible¹.

Mais le roi va enfin paraître : le sang du Bourbon s'échauffe, et il s'ouvre en ces termes au maréchal de Noailles :

24 juin 1743. Ceci ne vous surprendra pas, vous m'en aviez déjà ouvert quel-que chose; voici, je crois, le moment venu de vous en parler, puisque toutes nos troupes sont réunies. Selon toute apparence, nous allons avoir la guerre personnellement. La déclarerons-nous, ou attendrons-nous qu'on nous la déclare, soit de fait, soit autrement. Dans tous les cas, il faudra faire quelque chose, soit à la fin de cette campagne, soit au commencement de l'autre ; vous savez ce que vous m'avez promis, et ce n'est pas d'aujourd'hui que j'en grille d'envie... Je me hasarde peut-être un peu trop dans les circonstances critiques où nous sommes ; mais si vous ne croyez pas la chose possible, mandez-le moi avec votre franchise ordinaire. Je suis accoutumé à me contenir sur les choses que je désire, et qui n'ont pas été possibles jusqu'à présent, ou du moins qu'on n'a pas cru telles, et je saurai encore me contenir sur celle-ci, quoique je puisse vous assurer que j'ai un désir extrême de pouvoir connaître par moi-même un métier que mes pères ont si bien pratiqué, et qui jusqu'à présent ne m'a pas réussi par la voie d'autrui, ainsi qu'il y avait lieu de s'en flatter. Je ne m'étendrai pas davantage pour cette fois-ci, mais j'attendrai votre réponse avec honnêtement d'inquiétude².

Je ne puis exprimer à Votre Majesté, répond le maréchal, la satisfaction infinie que m'a causée la lettre dont elle m'a honoré ; j'y reconnais le sang et les sentiments de Louis XIV et de Henri IV ; j'en félicite Votre Majesté, son État, et tous ceux qui, comme moi, s'intéressent à sa gloire³. Et Noailles exhorte le roi à prendre les mesures nécessaires, et surtout à garder sur sa résolution un inviolable secret. Le secret est d'autant plus nécessaire, écrit-il, que Votre Majesté doit s'attendre à ce que quelques-uns de ses ministres feront l'impossible pour s'opposer à ses désirs ; on en a peu vu dans tous les temps assez zélés et assez attachés à leur maître pour souhaiter qu'il vit et approfondît les choses par lui-même⁴.

La correspondance continue sur ce sujet. Le 16 août, Louis XV écrit:

Si ma présence était nécessaire à mon armée avant la fin de la campagne, je vous prie de m'en avertir, et je vous promets que je ne serais pas longtemps à vous joindre, quelque part que ce fût. Je sais parfaitement le misérable état où nous sommes, mais je vous avoue que je ne verrais pas de sang froid prendre une de nos places, ni mettre nos frontières à contribution, ou à courir le risque d'être pillées, saccagées ou brûlées⁵.

¹ *Correspondance*, t. I, p. 166.

² *Correspondance*, t. I, p. 172-174.

³ *Correspondance*, t. I, p. 181.

⁴ *Correspondance*, t. I, p. 185.

⁵ *Correspondance*, t. I, p. 219.

Dans une autre lettre du même jour, le roi annonce qu'il fait ses préparatifs, et qu'il tâchera d'apporter avec lui le moins de bouches inutiles qu'il pourra : *Je vous réponds que quand il faudra partir, je partirai à la légère*. Le 3 septembre, il s'adresse encore en ces termes au maréchal :

Je ne répondrai pas pour aujourd'hui à l'article principal de votre lettre, de main propre, qui regarde la mienne du 16 du mois passé. Je vous dirai seulement que si je suivais une vaine gloire, je ne prendrais certainement pas le parti que vous me proposez ; si je consultais quelqu'un, toutes les apparences sont qu'il penserait de même ; reste donc à moi seul à imaginer et balancer le *commodo* et *incommodo*. Ma tête a déjà fait du chemin et en fera d'ici à quelques jours. Si la saison était moins avancée, l'on pourrait prendre du temps ; mais il me paraît qu'il n'y a pas à en perdre. La seule visite de mes frontières ne me convient en nulle façon en ce moment. Je vais faire mes dispositions secrètes, et attendrai une nouvelle lettre de vous pour me déterminer ; envoyez-la moi prompte ; vous aurez sans doute mûrement réfléchi depuis le 30 août¹.

Le maréchal répond qu'il serait imprudent et téméraire de donner un conseil au roi, dans des circonstances aussi incertaines et aussi critiques, et qu'une pareille résolution ne doit paraître venir et ne venir réellement que de sa pure et seule volonté ; pourtant il incline vers un ajournement. Le roi, dont l'ardeur paraît s'être un peu calmée, discute avec le maréchal sur les considérations qui militent en faveur du retard, et examine les cas qui le détermineraient à partir immédiatement : *Quelque désir que j'aie d'être à mon armée, est-ce le moment d'y aller pour moi, moi qui ai le malheur de ne m'y être jamais trouvé ?*² Le lendemain, il écrit encore : *Jusqu'à la fin du mois, je serai bien perplexé et comme l'oiseau sur la branche ; dans le courant du mois prochain, je serai un peu plus tranquille, mais je désirerai de vieillir à un point inexprimable*³. Dans cette même lettre, on lit ces lignes :

Mme de la Tournelle m'avait communiqué, comme vous croyez bien, la lettre qu'elle vous a écrite. Je doute qu'on pût la retenir si j'étais une fois parti ; mais elle est trop sensée pour ne pas rester ou je lui manderais. Les exemples que vous lui citez ne l'arrêteraient pas, je crois, et elle a de bonnes raisons pour cela, que je ne puis vous dire, mais qu'il vous est permis de penser.

Si je consultais quelqu'un, écrivait le roi le 3 septembre, *toutes les apparences sont qu'il penserait de même*. Ce quelqu'un avait-il été consulté ? On a dit et répété que Mme de la Tournelle avait été l'Agnès Sorel de ce nouveau Charles VII, et l'avait arraché à sa vie d'insouciance et de plaisirs, pour lui faire prendre goût aux affaires de l'État et l'entraîner à se mettre à la tête de ses armées : *Vous me tuez*, aurait dit Louis XV — *Tant mieux ! il faut qu'un roi ressuscite*, aurait répondu ardente maîtresse⁴. Il faut ici laisser parler Mme de la Tournelle. Elle-même va nous apprendre à quoi nous en tenir à ce sujet. Le 3 septembre, le

¹ *Correspondance*, t. II, p. 12.

² Lettre du 26 septembre, t. II, p. 16.

³ T. II, p. 18.

⁴ *Fragment des Mém. de Mme la duchesse de Brancas*, à la suite des *Lettres de L. B. Lauraguais à madame **** (Paris, 1802, in-8°), p. 224. — Frédéric II dit aussi (*Hist. de mon temps*, l. c., p. 225) : Une femme, par amour pour la patrie, entreprit de tirer Louis XV de la vie oisive qu'il menait, pour l'envoyer commander ses armées : elle sacrifia à la France les intérêts de son coeur et de sa fortune ; c'était Mme de Châteauroux. Elle parla avec tant de force, elle exhorta, elle pressa si vivement le roi, que le voyage de Flandre fut résolu.

jour même où le roi écrivait au maréchal, — on voit que le faible Louis XV n'était pas resté longtemps à *imaginer* à lui seul et à *balancer le commodo et imcommodo*, — Mme de la Tournelle s'adressait en ces termes au maréchal de Noailles :

Je sais bien, monsieur le Maréchal, que vous avez autre chose à faire qu'à lire mes lettres, mais pourtant je me flatte que vous voudrez bien me sacrifier un petit moment tant pour la lire que pour y répondre ; ce sera une marque d'amitié à laquelle je serai très sensible. Le roi a eu la bonté de me confier la proposition que vous lui faites d'aller à l'armée dès ce moment ; mais n'ayez pas peur, quoique femme, je sais garder un secret. Je suis fort de votre avis, et crois que cela sera très glorieux pour lui, et qu'il n'y a que lui capable de remettre les troupes comme il serait à désirer qu'elles fussent, ainsi que les têtes, qui me paraissent en fort mauvais état, par l'effroi qui gagne presque tout le monde. Il est vrai que nous sommes dans un moment bien critique. Le roi le sent mieux qu'un autre ; et pour l'envie d'aller, je vous réponds qu'elle ne lui manque pas ; mais moi ce que je désirerais, c'est que cela fut généralement approuvé, et qu'au moins il recueillit le fruit qu'une telle démarche mériterait. Pour un début, ne vaudrait-il pas faire quelque chose, et d'aller là pour rester sur la défensive, cela ne serait-il pas honteux ? Et si d'un autre côté le hasard faisait qu'il y eût quelque chose avec le prince Charles, on ne manquerait peut-être pas de dire qu'il a choisi le côté où il y avait le moins d'apparence d'une affaire. Je vous fais peut-être là des raisonnements qui n'ont pas le sens commun, mais au moins j'espère que vous me direz tout franchement que je ne sais ce que je dis. *N' imaginez pas que c'est que je n'ai pas envie qu'il aille, car au contraire, premièrement, ce serait ne lui pas plaire, et en second lieu, tout ce qui pourra contribuer à sa gloire et l'élever au-dessus des autres rois, sera toujours fort de mon goût.* Je crois, monsieur le Maréchal, que pendant que j'y suis, je ne saurais mieux faire que de prendre conseil de vous généralement sur tout. J'admets que le roi part pour l'armée : il n'y a pas un moment à perdre et il faudrait que cela fût très prompt. *Qu'est-ce que je deviendrai ? Est-ce qu'il serait impossible que ma soeur et moi le suivions, et au moins, si nous ne pouvons pas aller à l'armée avec lui, nous mettre à portée de savoir de ses nouvelles tous les jours.* Ayez la bonté de me dire vos idées et de me conseiller, car je n'ai point d'envie de rien faire de singulier et rien qui puisse retomber sur lui et lui faire donner des ridicules. Vous voyez que je vous parle comme à mon ami et comme à quelqu'un sur qui je compte ; n'est-ce pas avoir un peu trop de présomption ? Mais c'est fondé, monsieur le maréchal, sur les sentiments d'amitié et d'estime singulière que vous a voués pour sa vie votre *Ritournelle*¹.

J'ai voulu citer cette lettre tout entière, parce qu'elle est singulièrement instructive, et qu'aucun document n'est plus propre à nous éclairer sur la situation et la disposition du roi à cette époque importante de sa carrière. C'est ici, bien mieux que dans les lettres de Mme de Tencin, qui ont trop influé sur l'opinion², qu'on peut juger Louis XV et apprécier le rôle de sa maîtresse. Ainsi le

¹ L'original de cette lettre se trouve dans le Ms. fr. 12767 (anc. suppl. fr. 1134). Elle a été publiée, avec cinq autres lettres, en 1852, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, p. 288-89. On a publié en 1806 2 vol. d'une *Correspondance inédite de Mme de Châteauroux*. Ce recueil est apocryphe.

² Nous nous éloignons complètement ici du jugement porté par M. Sainte-Beuve, qui déclare que rien n'est plus propre à faire connaître Louis XV au moral que les huit lettres de Mme de Tencin au duc de Richelieu et le fragment des *Mém. de la duchesse de*

mouvement d'ardeur et de bravoure est spontané chez le roi ; c'est sa maîtresse qui, loin de l'exciter ou de l'entretenir, intervient avec ses mesquines vanités et son étroit égoïsme¹. Louis XV hésite alors de plus en plus. Bref, il ne part pas.

Il partit pourtant un jour : le 3 mai 1744, il quittait Versailles pour se mettre à la tête de son armée. D'Argenson écrit à ce moment :

Le roi fait merveille à l'armée : il s'applique, il se donne grands mouvements pour savoir et pour connaître, il parle à tout le monde. La joie est grande parmi les troupes et les peuples en Flandre. Aurions-nous un roi ?²

Barbier, de son côté, se fait l'écho de la satisfaction publique :

On ne parle ici que des actions du roi, qui est d'une gaieté extraordinaire, qui a visité les places voisines de Valenciennes, les hôpitaux, les magasins ; il a goûté le bouillon des malades, le pain des soldats. Il veut connaître tous les officiers et leur parle avec politesse. Suivant les apparences, le roi restera à l'armée jusqu'au mois d'octobre, et il n'est pas question de femmes³.

Branças. Jamais, dit l'éminent critique, Louis XV n'a été plus jugé à fond et avec des sentiments de mépris plus clairvoyants et mieux motivés que dans ces lettres. (*Causeries du lundi*, t. II, p. 245 et 381.) Or Mme de Tendu écrit le 22 juin 1743, au moment même où la correspondance entre le roi et le maréchal de Noailles a le plus d'activité, alors que tous les contemporains attestent la part personnelle du roi au gouvernement : Il faudrait, je crois, écrire à Mme de la Tournelle, pour qu'elle essayât de tirer le roi de l'engourdissement où il est sur les affaires publiques. Ce que mon frère a pu lui dire là-dessus a été inutile : c'est, comme il vous l'a mandé, parler aux rochers. Je ne conçois pas qu'un homme puisse vouloir être nul quand il peut être quelque chose... Ce qui se passe dans son royaume paraît ne pas le regarder il n'est affecté de rien ; dans le conseil il est d'une indifférence absolue ; il souscrit à tout ce qui est présenté (p. 158 ; cf. p. 167-68). — On prétend que le roi évite même d'être instruit de ce qui se passe, et qu'il dit qu'il vaut mieux ne rien savoir que d'apprendre des choses désagréables (p. 160). — Et le 20 mars 1744 : Vous savez sans doute qu'il est question que le roi doit prendre ce printemps le commandement de son armée ; on dit que c'est l'ouvrage de Mme de Châteauroux... Vous devez bien penser que cela ne transpire pas... Voilà donc le voeu de mon frère exaucé, et j'ai peine à croire que Mme de Châteauroux n'en ait pas eu connaissance. Elle est enfin parvenue à donner une volonté au roi : ce n'est point un petit ouvrage, on doit lui en avoir obligation... On assure qu'elle a employé les plus grands moyens pour réussir (p. 155-56).

¹ Comment, en présence de cette lettre, peut-on accorder la moindre valeur au fragment de prétendus *Mémoires de Mme de Branças*, réimprimés, comme un bijou historique et littéraire, par M. L. Lacour en 1865, et où on lit des passages comme ceux-ci ? Voyez, me dit le roi, comme elle (Mme de Châteauroux) me traite, et dites-lui ce que vous en pensez. Elle ne se mêle des affaires de personne ; cela n'est pas digne d'elle ; mais des ministres, du parlement de la paix, de la guerre, elle ne cesse de m'en parler (p. 224). Et plus loin : Vous ne serez donc pas étonné que Mme de Châteauroux ait déterminé le roi à se mettre à la tête de son armée et à faire la campagne de Flandre... Après cette campagne, Mme de Châteauroux ne fut même pas tentée de revenir à Versailles ; et le roi, subjugué par le caractère de Mme de Châteauroux, consentit à s'approcher de son armée d'Alsace et d'attendre à Metz qu'il fut possible d'entreprendre le siège de Fribourg (p. 225).

² D'Argenson, t. IV, p. 101.

³ Barbier, t. III, p. 513.

Mme de la Tournelle, — ou plutôt la duchesse de Châteauroux, car elle avait ce titre depuis le 21 octobre 1743, — ne suivait donc pas le roi¹. Grande joie parmi le peuple, qui n'aimait point la favorite ! Mais tout à coup, le 8 juin, on apprend le départ de la duchesse et de sa soeur pour Lille² : Mme de Châteauroux, bravant les ordres du roi et ne se contentant plus des billets doux qu'elle recevait fidèlement, cédait aux instigations de Richelieu, et venait reprendre une place qu'elle craignait qu'on ne lui fit perdre³. Quelques jours plus tard elle écrivait à Richelieu :

Je suis au comble de la joie. Prendre Ypres en neuf jours, savez-vous bien qu'il n'y a rien de si glorieux ni de si flatteur pour le roi, et que son bisaïeul, tout grand qu'il était, n'en a jamais fait autant ? Mais il faudrait que la suite se soutînt sur le même ton, et que cela allât toujours de cet air-là. Il faut l'espérer et je m'en flatte, parce que vous savez qu'assez volontiers je vois tout en couleur de rose et que je crois que mon étoile, dont je fais cas et qui n'est pas mauvaise, influe sur tout ; elle nous tiendra lieu de bons généraux, ministres, etc. Il n'a jamais si bien fait que de se mettre sous sa direction⁴.

Pendant ce temps Louis XV, après avoir fait dignement son métier de roi, s'exposait au feu *avec une résolution qui le faisait adorer de ses troupes*⁵.

On disait qu'il avait fait ses dévotions le jour de la Pentecôte⁶. N'était-il pas temps que Mme de Châteauroux vînt l'arracher à cette vie nouvelle, à ce retour vers le devoir, à ces *qualités de bravoure, de soin et de bonté pour ses troupes, d'intelligence pour tous les détails, de politesse pour les officiers et de travail pour les affaires* dont s'émerveillait le public ?⁷ Le roi n'avait-il pas le mauvais goût, depuis le renvoi d'Amelot (22 avril 1744), de vouloir être lui-même son ministre des affaires étrangères ? Ne se montrait-il pas, depuis qu'il était sorti de tutelle, *attentif, brave, prudent, exact, laborieux et surtout discret* ?⁸ Ne fallait-il pas, en un mot, que la coterie dont la duchesse de Châteauroux était l'instrument s'emparât de l'esprit du roi, qui s'émancipait un peu trop ?⁹ Mme de Châteauroux reconquit le roi à Dunkerque, et, quand la marche sur le Rhin fut décidée, elle obtint de suivre le roi. A Laon, elle réunit incognito dans un souper

¹ En revanche le roi se faisait suivre par son confesseur. J'ai encore oublié d'écrire que le P. Perusseau, confesseur du roi, est allé en Flandre ; le roi a voulu qu'il le suivît et qu'il arrivât presque en même temps que lui. (*Mém. du duc de Luynes*, t. V, p. 425.)

² D'Argenson fait à ce propos cette remarque : On prétend que c'est une tâche à la gloire du roi que d'avoir fait venir (erreur) sa maîtresse à l'armée... Convenons que cela ne peut être estimé que suivant le préjugé. Quel sot préjugé que celui de combattre des plaisirs qui ne font de tort à personne ! (t. IV, p. 103-104.)

³ Que l'on me donne des faits (contre Maurepas) et je serai bien forte, écrit-elle de Plaisance à Richelieu le 3 juin ; mais il faut que je sois présente, car c'est tout différent. Lettre publiée par MM. de Goncourt, *Les maîtresses de Louis XV*, t. I, p. 134, et provenant de la collection Leber à la bibliothèque de Rouen.)

⁴ Lettre du 25 juin, *l. c.*, p. 137-38.

⁵ *Journal de Barbier*, t. III, p. 507 ; voyez aussi p. 521. Tout le monde convient que le roi a visité les travaux et s'est fort hasardé ; les bombes et les canons, qui n'allaient pas loin de lui, ne l'empêchaient pas de causer avec sang-froid. Il a visité lui-même l'hôpital du siège et les blessés.

⁶ *Journal de Barbier*, t. III, p. 518.

⁷ *Journal de Barbier*, t. III, p. 5.

⁸ D'Argenson, t. IV, p. 103.

⁹ Barbier parle de la mauvaise humeur que ce changement causait à certaines gens. T. III, p. 518.

son royal amant et son mentor le duc de Richelieu. A Reims, elle tomba malade, et déjà le roi ne s'entretenait que de sa mort. Mais Louis XV ne s'arrêta qu'un jour et continua sa route à marches forcées : *Je sais me passer d'équipage, écrivait-il, et, s'il le faut, l'épaule de mouton des lieutenants d'infanterie me nourrira parfaitement*¹. Enfin il arriva à Metz.

On sait le reste : la maladie du roi, le soin jaloux que prit Mme de Châteauroux d'écartier de son lit les vrais amis et le clergé, le retour du roi mourant à la religion et au devoir, l'éclatant renvoi de la maîtresse. Ce qu'on sait moins, c'est dans quels sentiments celle-ci s'éloigna. Sa correspondance avec Richelieu nous fournit à cet égard des révélations précieuses et que nous ne devons point négliger. La duchesse, au lieu de gagner Paris, s'arrêta d'abord à Sainte-Menehould. De Bar-le-Duc, elle fait connaître cette résolution à Richelieu : elle ne peut croire que le roi meure ; tant qu'il aura la tête faible, il restera dans la *grande dévotion*. *Mais dès qu'il sera un peu remis, je parie, écrit-elle, que je lui trotterai furieusement dans la tête, et qu'à la fin il ne pourra pas résister et qu'il parlera de moi, et que tout doucement il demandera à Lebel ou à Bachelier ce que je suis devenue ; comme ils sont pour moi, mon affaire est bonne*. Elle se tient donc à portée. En attendant, dit-elle, *il faut souffrir avec patience tous les tourments que l'on voudra me faire ; si il en revient, je l'en toucherai davantage, et il sera plus obligé à une réparation publique ; s'il en meurt, je ne suis pas pour faire des bassesses, dût-il m'en revenir le royaume de France ; jusqu'à présent je me suis conduite tel qu'il me convenait, avec dignité ; je me soutiendrai toujours dans le même goût ; c'est le seul moyen de me faire respecter, de faire revenir le public pour moi, et de conserver la considération que je crois que je mérite... S'il en revient, que cela sera joli ! Vous verrez, je suis persuadée que ceci est une grâce du ciel pour lui ouvrir les yeux et que les méchants périront. Si nous nous tirons de ceci, vous conviendrez que notre étoile nous conduira bien loin, et que rien ne nous sera impossible*.

On croirait peut-être que la maîtresse congédiée qui écrivait : *Je vous assure que je regretterai le roi toute ma vie, car je l'aimais à la folie et beaucoup plus que je ne le faisais paraître*, vivait dans des angoisses cruelles sur l'état de son royal amant. Qu'on lise cette seconde lettre, qui achève de peindre Mme de Châteauroux². Voici ce qui la préoccupait au moment où, renonçant à son premier projet, elle s'acheminait vers Paris : *Si vous m'écrivez par la poste, mandez-moi simplement des nouvelles du roi, sans aucunes réflexions ; mais je voudrais savoir comment Fauguet (Maurepas) aura été reçu. Je compte sur des courriers de temps en temps. Qu'est-ce que Mme de Boufflers dit de notre triste aventure ?... J'espère que vous n'aurez pas de scènes à essayer ; ce serait aussi trop fort... Tout ceci est bien terrible... Tout ce que je voudrais par la suite, c'est que l'on réparât l'affront que l'on m'a fait et n'être pas déshonorée*³.

Mais c'est assez nous occuper de Mme de Châteauroux. Voilà la maîtresse fidèle et dévouée, l'amante du roi ramené dans le chemin de l'honneur et de la gloire !⁴ Retournons près de ce lit de mort où Louis XV — on le lui a bien reproché ! —

¹ *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. II, p. 175.

² Lettre publiée par MM. de Goncourt, *l. c.*, t. I, p. 148-51. Elle finit en disant : *Brûlez mes lettres*. Heureusement pour l'histoire, Richelieu les a conservées.

³ Lettre du 18.

⁴ Les portraits que l'on a fait de la duchesse de Châteauroux sont de véritables portraits de fantaisie. Voir ce qu'en dit le duc de Luynes, qui la montre paresseuse de corps et d'esprit (t. V, p. 97). Voir surtout les lettres publiées par MM. de Goncourt, d'après les

fut assez faible pour s'humilier devant son créateur, et pour faire un public aveu de ses fautes et de son repentir¹. La reine arriva, et le roi moribond implora son pardon. Enfin la France en larmes, la France qui, comme le remarque M. Michelet, *gardait beaucoup de cet amour de mère qu'elle avait eu pour l'enfant Louis XV*², apprit que le roi était sauvé. Quelques jours plus tard, il assistait au siège de Fribourg ; le 12 novembre 1744, il rentrait dans Paris. Louis XV s'était ému des témoignages d'affection de son peuple : *Qu'ai-je fait, disait-il, pour être tant aimé ?* Pendant sa convalescence, il écrivait au maréchal de Noailles :

Je serai ravi de vous revoir, monsieur le Maréchal. Vous me trouverez avec bien de la peine à revenir ; il est bien vrai que c'est de la porte de la mort. Ce n'a pas été sans regret que j'ai appris l'affaire du Rhin³ ; mais la volonté de Dieu n'était pas que j'y fusse, et je m'y suis soumis de bon cœur, car il est bien vrai qu'il est le maître de toutes choses, mais un bon maître. En voilà assez, je crois, pour une première fois⁴.

Une crainte très répandue avait tempéré la joie populaire à l'entrée de Louis XV dans Paris: la duchesse de Châteauroux ne retrouverait-elle pas les faveurs royales ? Celle-ci n'en avait jamais douté : elle écrivait en ce moment même à Richelieu : *J'ai une petite lettre toute prête, et que je n'attends que le moment pour lui lâcher... Mais il faut bien prendre son temps, car il ne faut pas manquer son coup.. je vous dis que nous nous en tirerons, et j'en suis persuadée. Ce sera un bien joli moment ; je voudrais déjà y être*⁵.

Mme de Châteauroux entrevoyait même un autre rôle, moins dangereux et plus décent :

Je ne connais pas le Roi dévot, mais je le connais honnête homme et très capable d'amitié... Il restera dévot, mais point cagot ; je l'aime cent fois mieux,

mss. Leber, et celle qu'ils reproduisent d'après le catalogue de la collection Martin : Sûrement, Meuse vous aura mandé la peine que j'ai eue à faire déguerpir Mme de Mailly... Vous croyez peut-être que c'est une affaire unie ? Point du tout ; c'est qu'il est outré de douleur, et qu'il ne m'écrit pas une lettre qu'il ne m'en parle et qu'il me demande de la faire revenir, et qu'il ne rapprochera pas, mais qu'il me demande de la voir quelquefois... Comme il me conviendrait fort peu qu'elle fût ici, je compte tenir bon. Comme je n'ai pas pris d'engagement, dont je vous avoue que je me sais bon gré, il décidera entre elle et moi... Il vous a mandé que l'affaire était finie entre nous, car il me dit dans sa lettre de ce matin de vous détromper parce qu'il ne veut pas que vous en croyez plus qu'il y en a. Il est vrai que, quand il vous a écrit, il comptait que ce serait pour le soir ; mais j'ai apporté quelques difficultés à l'exécution, dont je ne me repens pas (t. I, p. 56-85). MM. de Concourt n'ont-ils pas bien raison de dire : Nul portrait qui vaille cette confession : c'est la femme elle-même, avec le cynisme et la légèreté de ses sécheresses, le sang-froid et l'impudeur de ses ingratitude, de ses partis pris, de son esprit et de son cœur ?

¹ On ne peut oublier ici les sentiments de résignation, de piété et d'humilité que le roi a marqués dans ces circonstances : *détachement de la vie, ne souhaitant point que Dieu lui rendit la santé, souhaitant plutôt, si c'était sa volonté, qu'il le retirât de ce monde pour que ses peuples fussent mieux gouvernés.* (*Mém. du duc de Luynes*, t. VI, p. 46.)

² *Louis XV*, p. 231.

³ Le maréchal avait laissé échapper le prince Charles et son armée.

⁴ *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. II, p. 181. L'influence de Noailles n'était plus sans rivales. On avait remarqué la froideur avec laquelle le roi l'avait accueilli à Metz. A son retour à Paris, il nomme le marquis d'Argenson ministre des affaires étrangères. C'était une autre direction qui se substituait à celle du maréchal.

⁵ Lettres provenant de la collection Leber, dans MM. de Concourt, t. I, p. 156-57.

je serai son amie, et pour lors je serai inattaquable. Tout ce que les Faquinet ont fait pendant sa maladie ne fera que rendre mon sort plus heureux et plus stable. Je n'aurai plus à craindre ni changements, ni maladie, ni le diable, et nous mènerons une vie délicieuse¹.

Richelieu avait travaillé le roi, qui, entraîné par la force de l'habitude, rebuté, dit-on, par la reine², revint à ses anciennes amours. Ce fut toute une négociation, encore plus épineuse que celle de 1742. La duchesse mettait de nombreuses conditions à son retour : on s'attendait à des mesures de rigueur et à de nombreuses mutations.

Ce sera un bien joli moment, avait écrit Mme de Châteauroux ; et quand Maurepas était venu, le mercredi 25 novembre, sceller le traité au nom du roi, la maîtresse triomphante avait répondu, du fond du lit où la retenait une indisposition : *Je suis fâchée de n'être pas en état d'aller, dès demain, remercier le roi. Mais j'irai samedi prochain, car je serai guérie.*

Le joli moment ne vint jamais, et Mme de Châteauroux ne devait pas reparaître à la cour : le samedi, elle était mourante ; quelques jours plus tard, elle était morte.

La mort, qui avait épargné Louis XV, frappait encore une fois autour de lui. Fut-il insensible à ses leçons et sourd à ses enseignements ? Que va devenir le faible monarque ? De nouveaux liens, hélas ! vont l'enlacer ; après un court interrègne, un nouveau règne va commencer, règne long et funeste, car cette fois la maîtresse ne dominera pas seulement l'homme : elle dominera le roi. Mme de Pompadour va être le premier ministre d'une royauté avilie et dégradée.

¹ Lettre du 13 septembre, *ibid.*, p. 158-56.

² Voir les *Mém. du duc de Luynes*, t. VI, p. 145. Cf., p. 154, ce que dit Luynes sur les démonstrations inaccoutumées du roi à l'égard de la reine.

V

Madame, dit Louis XV à la duchesse de Lauraguais, la première fois qu'il la revit après la mort de Mme de Châteauroux, Dieu vous a frappée ; il m'a frappé aussi. Je croyais n'avoir qu'à désirer ; mais Dieu en a disposé autrement. Il faut adorer sa main et s'y soumettre¹.

Grande et terrible leçon, en effet ! Louis XV s'enferma à la Muette, puis à Trianon. Sa douleur fut telle, que le peuple s'en émut et que l'inquiétude pour la santé du roi fit taire l'exaspération contre la favorite². Louis s'entretint avec son confesseur, le P. Pérusseau³ ; quand il reparut au milieu de la cour, on remarqua sa tristesse, sa pâleur et son amaigrissement. Mais le combat qui s'était livré en lui à la mort de Mme de Vintimille ne se renouvela pas ; rien ne montra un retour sincère à la religion. Loin de là : à Noël, le roi ne fit pas ses dévotions⁴ ; il continua à avoir pour la reine le même éloignement et la même absence de considération⁵, et ce fut dans la société de la comtesse de Toulouse qu'il alla chercher les distractions dont il avait besoin⁶.

Il lui en fallut d'autres bientôt. La chasse, les bals masqués, les soupers entre hommes et le jeu⁷ ne suffisaient pas ; une nouvelle intrigue ne pouvait tarder à se nouer. Il est triste de dire que pareille chose était tellement dans les moeurs du temps qu'elle paraissait toute naturelle : *Le vulgaire est plus joyeux qu'autrement de cette mort*, disait Barbier en parlant de la mort de Mme de Châteauroux, *et voudrait que le Roi, sans sentiment, en prit demain une autre*⁸. La maîtresse attendue ne fut pas longtemps à paraître : *Tous les bals masqués, écrit le duc de Luynes, ont donné occasion de parler de nouvelles amours du roi, et principalement d'une Mme d'Étioles, qui est jeune et jolie ; sa mère s'appelait Poisson... Si le fait était vrai, ce ne serait vraisemblablement qu'une galanterie et non pas une maîtresse*⁹. C'est le 10 mars 1745 que le duc de Luynes s'exprime ainsi ; six semaines plus tard, il écrit : *On continue à parler et même plus que jamais sur Mme d'Étioles, et ce qui paraissait douteux il y a peu de temps est presque une vérité constante ; cependant on n'ose en parler publiquement*¹⁰. Mais le roi, dont on remarqua les propos de plus en plus libres¹¹, ne tarda pas à bannir toute pudeur, et, dans le premier carême qui suivit la maladie de Metz¹²,

¹ *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI, p. 266.

² C'est ce que constatent également le duc de Luynes (t. VI, p. 184) et Barbier (t. III, p. 571).

³ Il avait remplacé en mai 1743 le père de Linières. Voir le duc de Luynes t. V, p. 11.

⁴ *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI, p. 193.

⁵ *Le peu de goût et de considération que l'on connaît au roi pour la reine...*, a écrit le duc de Luynes en avril 1745 (t. VI, p. 425).

⁶ Voir le duc de Luynes, t. VI, p. 194 et 261.

⁷ Voir le duc de Luynes, t. VI, p. 189, 296, 336, 341, 350, 369, 373, 377, 382. *Le roi paraît avoir plus de goût que jamais pour les bals masqués*, dit-il (p. 341) ; avant hier au soir il alla à celui de Versailles, dans la ville, qu'on appelle le bal d'un écu.

⁸ Journal de Barbier, t. III, p. 571. *Le roi a une maîtresse, mais qui n'en n'a pas ?* n'écrit-il quelques années plus tard (t. IV, p. 496).

⁹ *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI, p. 354.

¹⁰ *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI, p. 423.

¹¹ *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI, p. 303.

¹² *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI, p. 407.

on le vit faire asseoir à sa table la fille d'un maltôtier, et laisser tomber la couronne de saint Louis aux pieds d'Antoinette Poisson !

Ces nouvelles amours furent pourtant interrompues par l'exercice du métier de roi, que Louis XV avait rempli dignement l'année précédente, et auquel, on doit le reconnaître, il ne renonça pas pendant tout le cours de la guerre de succession d'Autriche¹. Dès le mois de mars, le voyage de Flandre était publiquement annoncé² ; le 6 mai, Louis XV, accompagné du jeune dauphin³, partait pour l'armée ; le 8, il était devant Tournay ; le 11, il assistait à la bataille de Fontenoy. On connaît la noble attitude du Roi sur le champ de bataille. Les éloges les plus sincères et les plus dignes de foi lui ont été décernés à cet égard par les contemporains. On a cité souvent la lettre du marquis d'Argenson à Voltaire, où il écrit : *Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'est que c'est le Roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté, par sa fermeté*⁴ ; on a vanté, avec la bravoure de Louis XV, son sang-froid, son humanité, sa générosité⁵. Je reproduirai ici deux témoignages moins connus. Le premier est celui du dauphin écrivant à sa mère⁶ :

Ma chère maman,

Je ne puis vous exprimer ma joie de la victoire de Fontenoy que le Roi vient de remporter. Il s'y est montré véritablement Roi dans tous les moments, mais surtout dans celui où la victoire ne sembloit pas devoir pencher de son côté. Car alors, sans s'ébranler du trouble où il voyoit tout le monde, il donnoit lui-même

¹ Dans une lettre au maréchal de Richelieu, datée du 4 octobre 1744, le roi s'exprimait noblement en ces termes : *Ce qui me déplaît le plus de l'envie de la paix, c'est d'être au point qu'elle est chez nous et chez tous nos officiers, lesquels ne devraient respirer qu'après la guerre. Cela me fait mourir de chagrin. Catalogue d'autographes provenant du cabinet de M. A. Martin (1842), n° 168.*

² *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI, p, 374.

³ Le dauphin était alors dans sa seizième année. Dès l'année précédente, il avait sollicité du roi la faveur de le suivre à l'armée ; le roi lui répondit en ces termes (6 mai 1744) : *Je loue le désir que vous avez marqué de me suivre à la tête de mes armées ; mais votre personne est trop chère à l'État pour oser l'exposer avant que la succession et la couronne soit assurée par votre mariage. Quand vous aurez des enfants, je vous promets que je ne ferai jamais de voyage à la guerre sans vous mener avec moi ; mais je souhaite et j'espère n'être jamais dans le cas de vous tenir cette parole. Comme je ne fais la guerre que pour assurer à mon peuple une paix solide et durable, si Dieu bénit mes bonnes intentions, je sacrifierai tout pour lui procurer cet avantage tout le reste de mon règne. Il est bon que vous entriez de bonne heure dans ces sentiments et que vous vous accoutumiez à vous regarder comme le père plutôt que comme le maître des peuples qui doivent être un jour vos sujets. Mémoires historiques et militaires du maréchal de Noailles*, t. VI, p. 361.

⁴ Cette lettre se trouve dans les *Pièces de la Vie privée de Louis XV* (par Mouffle d'Angerville, t. II, p. 321-24).

⁵ Voir en particulier les *Mémoires du duc de Luynes*, t. III, p. 442, le *Journal de Barbier*, t. IV, p. 37, la *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 216-22, et les relations rapportées par Luynes, *l. c.*, p. 444 et 447.

⁶ On ne connaissait que la lettre du dauphin à sa femme, donnée dans la *Vie privée de Louis XV*.

les ordres les plus sages avec une présence d'esprit et une fermeté que tout le monde n'a pu s'empêcher d'admirer¹.

Dans une lettre au ministre de la guerre, le maréchal de Saxe s'exprime en ces termes sur le Roi :

Je ne saurois vous faire d'assez grands éloges de la fermeté de son air et de sa tranquillité. Il a vu pendant plus de quatre heures la bataille douteuse ; cependant aucune inquiétude n'a éclaté de sa part ; il n'a troublé mon opération par aucun ordre opposé aux miens, qui est ce qu'il y a de plus à redouter de la présence d'un monarque environné d'une cour qui voit souvent les choses autrement qu'elles ne sont. Enfin le Roi a été présent pendant toute l'affaire et n'a jamais voulu se retirer, quoique bien des avis fussent pour ce parti là pendant toute l'action².

Louis XV passa quatre mois à l'armée, menant une vie active, ne soupant plus, et ne faisant trêve au travail assidu avec ses ministres et aux courses à cheval, que pour donner quelques instants au jeu dans les heures de loisir³. Quand il revint, au milieu des acclamations populaires⁴, c'est que, comme il le disait, il n'y avait plus rien à faire⁵.

Mme d'Étioles n'avait point suivi le roi⁶ ; elle était restée à Étioles, où sans cesse elle recevait des courriers de l'armée⁷. Au retour de Louis XV, elle était déjà la marquise de Pompadour ; le 15 septembre⁸, elle était présentée officiellement à la cour par la princesse de Conti.

Chose étrange ! cette bourgeoise, cette parvenue, que les courtisans n'avaient pas cru possible comme maîtresse, sut désarmer le dédain et l'hostilité, et se faire accueillir presque avec faveur : *Il me paraît, écrit un mois plus tard le duc de Luynes, que tous les avis se réunissent à dire que Mme de Pompadour est remplie de tout le respect possible pour la reine, que son caractère est la gaieté*

¹ Lettre reproduite, d'après l'autographe, par les éditeurs des *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI, p. 441, note 3. Elle avait déjà été publiée, en 1849, dans le *Bulletin du Comité historique*, t. I, p. 287-88.

² Cité par M. Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe*, p. 261-62. Cf. une autre lettre, tirée des archives du ministère de la guerre, et publiée par MM. Dussieux et Soulié, *Appendices de l'année 1745*, t. VI, p. 178-80. — Le passage cité par l'auteur de Maurice de Saxe se retrouve dans une lettre au contrôleur général, publiée par les éditeurs du duc de Luynes, t. VII, p. 181-84.

³ Voir le duc de Luynes, t. VI, p. 478 et 486, t. VI, p. 31.

⁴ Voir Luynes, t. VII, p. 53, et Barbier, t. IV, p. 78-79. *Tout le monde convient*, dit Barbier (p. 83), *que la campagne du Roi est la plus belle qui ait jamais été faite par aucun roi de France*. Et le président Hénault, dans ses *Mémoires* (p. 24) s'exprime ainsi : *Quelle place tiendront dans ce règne les campagnes triomphantes de la guerre de 1740, les seules de la vie du Roi, et où l'envie peut seule lui refuser d'avoir eu la plus grande part !*

⁵ *Croyez-vous, répondit le roi avec vivacité au prince de Dombes, que je m'en irois s'il y avoit encore quelque chose à faire ?* *Mém. de Luynes*, t. VII, p. 49.

⁶ Pour cette année, il n'y a ni princesses, ni aucune femme avec le roi. *Journal de Barbier*, t. IV, p. 39. Lacrosette, qu'on a suivi avec tant de confiance, écrit (t. II, p. 316) que *Mme d'Étioles accompagna le roi*.

⁷ Luynes, t. VI, p. 492, et t. VII, p. 5. Le roi lui écrivait chaque jour une ou plusieurs lettres, et au commencement de juillet, elle en avait reçu plus de quatre-vingt, déjà adressées à la marquise de Pompadour, avec la devise : *Discret et fidèle*.

⁸ Le roi était revenu le 8.

*et la douceur, qu'elle est polie et a un fort bon maintien*¹. Quelques jours après, il dit encore, parlant de la vie du roi :

Dès que le Roi est levé et habillé, il descend chez Mme de Pompadour ; il y reste jusqu'à ce qu'il aille à la messe ; il y redescend et y mange un potage et une côtelette, car Sa Majesté ne dîne point ; il y reste jusqu'à cinq ou six heures : c'est l'heure du travail. Les jours de conseil, il descend avant et après. Il paroît que tout le monde trouve Mme de Pompadour extrêmement polie ; non seulement elle n'est point méchante et ne dit de mal de personne, mais elle ne souffre pas que l'on en dise chez elle. Elle est gaie et parle volontiers².

En se rappelant la hauteur et les exigences de l'ancienne favorite, on s'applaudissait de ces débuts. Ce qui disposait encore à l'indulgence les courtisans — même les plus honnêtes et les plus rigoristes, comme le duc de Luynes, — c'est que le *peu de considération* que, depuis plusieurs années, le roi avait montré pour la reine, fit place à une attitude convenable et parfois suffisamment empressée, et à des attentions inaccoutumées³ ; on faisait honneur de ce changement à Mme de Pompadour⁴. Le 1er janvier 1746, on remarqua que, chose exceptionnelle, la reine reçut des étrennes⁵. Quand, le 2 mai suivant, Louis XV repartit pour l'armée, il y eut entre les époux des marques inusitées de tendresse⁶.

La fascination exercée par Mme de Pompadour fut aussi courte qu'éclatante elle fut une maîtresse bien moins qu'un ministère, a-t-on dit d'elle⁷. Avant de sortir du pouvoir⁸, le marquis d'Argenson écrivait déjà :

Tous les ballets de la cour roulent aujourd'hui sur le même sujet de la pastorale d'Issé ; on y représente une bergère aimée d'Apollon et qui l'aime sans savoir sa divinité ; elle emporte le prix du chant et de la danse, elle joue la comédie, imite et contrefait tout ce qu'elle veut, la passion et même la vertu quand il faut. L'éducation a perfectionné la nature pour exceller dans le rôle qu'elle devait jouer ; c'est le gracieux instrument de tristes desseins. Elle s'est prodigieusement enrichie, elle est l'objet de la haine publique. Le roi croit la gouverner ; elle le conduit, elle lui fait voir du mérite dans ceux qui n'en ont ni la réputation ni les

¹ *Mém. de Luynes*, t. VI, p. 93. - Il est vrai que bien des gens professaient alors l'opinion de Barbier, qui écrivait : *Il suffit que le roi soit attaché à une femme telle qu'elle soit, pour qu'elle devienne respectable à tous ses sujets* (t. IV, p. 367). Mais cela n'empêchait pas la guerre de chansons et d'épigrammes.

² *Mémoires de Luynes*, t. VII, p. 110.

³ Voir le duc de Luynes, t. VII, pages 63, 125, 129-130, 210, 431, 439, 463-64 ; t. VIII, p. 20, 145.

⁴ Voir le duc de Luynes, t. VII, p. 126. Mme de Pompadour ne laissait pas, de son côté, échapper une occasion de faire sa cour à la reine, et de lui donner des marques de respect. Voir pages 223, 228, 264, 267, 303, 430, etc.

⁵ *Id., ibid.*, p. 188. Il est vrai que la tabatière d'or émaillée donnée à la reine, était primitivement destinée à la mère Poisson, morte le 24 décembre (voir Luynes, p. 202). Le compilateur des *Mémoires du comte de Maurepas* dit, avec son exactitude habituelle, que le 1er janvier 1746 le roi donna une tabatière d'or à la mère de Mme de Pompadour, et que la reine en fut mortifiée (t. IV, pages 255 et suiv.).

⁶ La reine avait beaucoup pleuré pendant le grand couvert ; elle marqua beaucoup d'amitié au roi avant son départ ; elle lui baisa la main plusieurs fois. Le roi l'embrassa en trois occasions différentes. *Mémoires de Luynes*, t. VII, p. 299.

⁷ M. Michelet, *Louis XV*, p. 255.

⁸ 10 janvier 1747.

apparences. C'est une amitié adroite et impérieuse, plutôt qu'une véritable passion, qui produit tant d'effets dans notre gouvernement ; encore une passion violente aurait-elle l'espérance d'un changement, les reproches de la conscience et l'efficacité du cri public¹.

D'un autre côté le duc de Luynes, qui enregistre fidèlement les soupers du roi chez la marquise et jusqu'aux bruits de grossesse², écrit à la date du 13 mai 1746 :

On me contoit il y a quelques jours une conversation du Roi avec Mme de Pompadour. Le Roi monta chez elle rempli d'un sermon du P. Bourdaloue ; il lui fit part des réflexions que ce sermon lui avoit fait faire, et lui demanda si elle vouloit qu'il lui fit la lecture du reste de ce sermon, qu'il n'avait pas achevé. Mme de Pompadour ne parut pas goûter la proposition. Eh bien ! lui dit le Roi, je m'en vais donc chez moi continuer ma lecture, et il descendit aussitôt. Mme de Pompadour resta seule, fondant en larmes³.

Ce qui était mieux encore que de ne pas subir aveuglément le joug d'une femme qu'on s'accorde à représenter comme charmante, pleine de séductions et d'esprit, c'était de rester Roi. Louis XV avait reparu en 1746 au milieu de son armée, et, rappelé par l'approche des couches de la dauphine, il témoigna à plusieurs reprises son impatience de retourner en Flandre⁴. En 1747, il fut quatre mois absent, et gagna eu personne la bataille de Lawfeld, *par une protection marquée de la sainte Vierge*, comme il l'écrivait à la reine⁵ ; au retour de Berg-op-Zoom, il fut reçu par le peuple avec les démonstrations les plus vives⁶. Les affaires de la diplomatie n'étaient pas conduites avec moins de zèle que celles de la guerre. Le roi poursuivait un grand dessein, le rétablissement de l'influence française en Italie, et il le fit avec beaucoup d'intelligence, comme en témoignent ses instructions diplomatiques, presque entièrement écrites de sa main⁷.

Nous rencontrons ici pour la première fois la politique de Louis XV : à côté du système publiquement proclamé et soutenu par les ministres du roi, nous trouvons une autre politique, inavouée, secrète et personnelle à Louis XV. Dès 1740 ou 1741, le prince de Conti avait commencé à travailler avec lui, à l'insu du

¹ Le marquis d'Argenson, *Mémoires de son ministère*, t. IV, p. 179.

² *Mémoires de Luynes*, t. VII, pages 199, 241, 242, 253, 263, 292.

³ *Mémoires de Luynes*, t. VII, p. 310. — S'il en faut croire Soulavie (*Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*), Mme de Pompadour finit par ôter de la bibliothèque du roi les sermons de Bourdaloue et de Massillon. Mais elle ne triompha pas des scrupules de Louis XV, qui lui disait sans cesse : *Je me fais une fausse conscience* (t. I, p. 177).

⁴ *Mémoires de Luynes*, t. VII, p. 341, 367, 377.

⁵ *Mémoires de Luynes*, t. VIII, p. 257.

⁶ *Mémoires de Luynes*, t. VIII, p. 297. — *La France revenait à ses jours de gloire*, dit un historien peu suspect (M. Th. Lavallée, *Histoire des Français*, 11e édition, t. III, p. 484).

⁷ M. Théophile Lavallée, *Les frontières de la France*, p. 106. — *Quant au partage*, dit d'Argenson dans les *Mémoires de son ministère*, *il était ménagé avec une générosité et une prévoyance admirable. Je le vanterai avec d'autant plus de plaisir que c'est l'ouvrage entier du roi, et c'est peut-être le seul ouvrage de son règne qui soit bien à lui. Le roi est bon géographe ; il a présent à l'esprit toutes les positions topographiques : il trouve plutôt sur une carte le point demandé qu'aucun de ceux avec qui il travaille ; il a l'esprit naturellement juste, il ne s'agit que de le faire sortir de l'assoupissement, de l'indécision et de la timidité* (t. IV, p. 285).

cardinal de Fleury, et en 1743 ou 1744, la correspondance politique secrète avait été établie¹. Cette politique avait son plan déterminé, ses agents spéciaux, ses moyens d'action particuliers. En décembre 1744, nous voyons Louis XV envoyer son 'ultimatum' sur la paix à son ministre des affaires étrangères² ; en 1745, il donne lui-même ses instructions à Champeaux, envoyé à Turin, et l'entretient au retour *avec toute l'intelligence, la finesse et l'activité d'un premier ministre*³.

Mais ce n'était là qu'un côté de la politique royale. Louis XV ne tournait pas seulement ses yeux du côté de l'Italie ; ses vues s'étendaient sur l'Europe entière. Laissons le comte de Broglie nous initier au plan de la politique secrète à ses débuts :

Ce fut au commencement de 1745 qu'il arriva un certain nombre de seigneurs polonais à Paris, chargés de la procuration de quelques autres, pour offrir à ce prince (le prince de Conti), leur désir pour son élection éventuelle à la couronne de Pologne. Le Roi permit à M. le prince de Conti d'écouter ces propositions et de faire toutes ses dispositions en conséquence. Il falloit beaucoup de travail pour préparer les moyens de cette élection : c'est ce qui donna lieu à la formation du système général de politique dont M. le prince de Conti fut l'auteur. On ne peut pas disconvenir qu'il n'eût été fait conformément aux véritables principes et selon les intérêts de la France. Il consistoit à garder en Europe l'équilibre établi par les traités de Westphalie, à protéger les libertés du corps germanique, dont la France étoit garante par ses traités ; à lier, par un autre traité perpétuel, la Turquie, la Pologne, la Suède et la Prusse, sous la médiation et ensuite avec l'accession de la France ; et enfin à séparer par ce moyen la maison d'Autriche d'avec la Russie, en rejetant cette dernière dans ses vastes déserts, et la reléguant pour les affaires hors des limites de l'Europe⁴.

Des influences rivales régnaient alors dans les conseils du roi. Le maréchal de Noailles conservait encore une partie de l'ascendant que nous lui avons vu prendre, et que sa mission en Espagne vint confirmer ; le prince de Conti, qui n'était point admis au conseil et qu'éloignaient ses commandements militaires, voyait souvent son action paralysée ; enfin le marquis d'Argenson, sans avoir été ce ministre patriote et ce grand politique qu'on s'est plu à célébrer⁵, eut son temps de faveur et sa part d'influence dans les affaires, jusqu'au jour où sa

¹ *Correspondance secrète inédite de Louis XV*, publiée par M. Boutaric, t. II, p. 355, 104.

² *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, t. IV, p. 254.

³ *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, t. IV, p. 253. — Je ne l'ai jamais vu si grand que quand il écouta le rapport que M. Champeaux lui fit à Choisy, dit encore d'Argenson (p. 255), il ordonnait en maître, il discutait en ministre. Et en note : Audience de Champeaux à Choisy. Son étonnement, sa stupéfaction de tout ce que le roi dit, avec intelligence, éloquence et dignité.

⁴ Mémoire envoyé par le comte de Broglie à Louis XVI le 9 juin 1774. *Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère*, t. II, p. 404-405. Comparer avec le mémoire du maréchal de Noailles, en date du 10 février 1744, *Correspondance de Louis XV et du maréchal*, t. II, p. 77, 95 et 102.

⁵ M. Henri Martin, t. XV, p. 292, 301. Cf. Luynes (t. VIII, p. 80) : Tout le monde convient qu'il a de très bonnes intentions et qu'il veut le bien ; mais malheureusement il manque des talents nécessaires pour y parvenir ; et Barbier (t. IV, p. 214) : On dit généralement que les affaires dont était chargé M. le marquis d'Argenson lui étaient véritablement étrangères, et qu'il n'y entendait rien.

légèreté et ses imprudences le rendirent la fable et le jouet de tout le royaume et de l'Europe entière¹.

C'est en 1746 que le prince de Conti, préparé de longue main par un travail sérieux et assidu à s'occuper des affaires de l'État², prit une part de plus en plus prépondérante à la politique extérieure. En février et en avril, il est des voyages de Choisy³ ; en août, le roi le fait revenir de Flandre et l'emmène avec lui à Choisy et à Crécy⁴. Le marquis d'Argenson se plaint à ce moment de l'influence de Conti, de ses intrigues pour se faire nommer roi de Pologne⁵, et constate que le prince travaille souvent avec le roi, et porte un portefeuille, sans que l'on comprenne ce qu'il y a à dire, depuis qu'il n'y a plus d'armée à commander⁶. De son côté, le duc de Luynes écrit en novembre 1746 : *M. le prince de Conti partit d'ici il y a trois ou quatre jours... Son séjour ici a été assez long ; il a travaillé son vent avec le roi et plusieurs fois avec M. d'Argenson. On a de la peine à comprendre quel peut être l'objet de ce travail*⁷.

Le 10 janvier 1747, le marquis d'Argenson sortit du ministère, et Puisieux le remplaça. Tandis que la diplomatie officielle négociait le traité d'Aix-la-Chapelle, que Louis XV, ne voulant plus de la politique à *boulets rouges*⁸ et prétendant traiter non en marchand mais en roi⁹, abandonnait toutes ses conquêtes, consacrait l'affaiblissement de la France et l'accroissement de la Prusse, la politique secrète s'organisait et étendait ses ramifications¹⁰. Il ne faudrait pas d'ailleurs voir à cette époque, entre les deux politiques, un antagonisme qui n'existait point encore : *il parut plus beau et plus utile à la cour de France de ne penser qu'au bonheur de ses alliés, que de se faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalousie*¹¹.

¹ Expressions du maréchal de Noailles dans un mémoire au roi, en date du 15 décembre 1746. *Correspondance*, etc., t. II, p. 271.

² Voir ce que dit Luynes en novembre 1745, t. VII, p. 124

³ *Voyages de Choisy*, ms. fr. 14436. Cf. Luynes, t. VII, p. 290.

⁴ *Mém. de Luynes*, t. VII, p. 389, 391-392, 402 ; ms. fr. 14436.

⁵ Voir t. IV, p. 408-409, et t. V, p. 48-52.

⁶ T. V, p. 57.

⁷ T. VIII, p. 13.

⁸ Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, t. V, p. 168.

⁹ Expressions dont se servit le comte de Saint-Séverin à Aix-la-Chapelle. Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, ch. XXX.

¹⁰ Voir le mémoire du comte de Broglie déjà cité, *Correspondance secrète inédite*, t. II, p. 405.

¹¹ Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, chap. XXX. — Le roi écrivait après la victoire de Lawfeld (2 juillet 1747) : *Quelques suites favorables que je doive me promettre d'une journée si glorieuse pour nos armes, le fruit le plus agréable que je puisse en recueillir sera de disposer mes ennemis à écouter enfin la voix de la justice et de la paix, et d'assurer par ce moyen la tranquillité de mes sujets.* Lettre à l'archevêque de Paris, donnée par les éditeurs du duc de Luynes, t. VIII, p. 408-409.

VI

Les premiers symptômes de refroidissement de la part du roi pour Mme de Pompadour n'avaient pas tardé à se manifester. Dès le mois de février 1747, le bruit courait qu'elle allait être congédiée¹. La maîtresse entourait pourtant son royal amant d'un tourbillon de plaisirs et de fêtes ; ce n'étaient que voyages, soupers, spectacles et danses². Deux auteurs, qui se sont faits les historiens des *reines de la main gauche* de ce temps (selon l'expression d'un autre écrivain qui eut ses bons jours³), ont dit : *Cette histoire des amours d'un roi que nous écrivons est l'histoire de l'ennui d'un homme*⁴. C'est là en effet le secret de la longue faveur de Mme de Pompadour malgré les dégoûts passagers, la fatigue et la lassitude croissantes, malgré l'*abandon* bientôt complet de la maîtresse, elle resta, non seulement par la force de l'habitude, mais grâce à cet art ingénieux et raffiné de plaire au roi, de l'arracher à lui-même⁵, de lui créer des distractions toujours nouvelles et, selon une expression triviale et trop significative, de lui servir de nouveaux *ragoûts*⁶. C'est là ce qui fit de Mme de Pompadour *la plus admirable et la plus excellente berceuse de l'ennui d'un Louis XV*⁷, et lui valut les louanges de certains contemporains⁸. Et, chose singulière ! à mesure que la maîtresse perdit

¹ D'Argenson, t. V, p. 75, 79, 80, 112. Il y a plusieurs mois, écrit-il en avril, que le Roi n'y touche plus (p. 79). Et le 28 septembre : Il est plus grand bruit que jamais que le roi va renvoyer la marquise de Pompadour ; il en est extrêmement dégoûté ; il y a huit mois qu'il ne lui a touché du bout du doigt (p. 352). Il y avait dans ces bruits quelque exagération ; comme on peut en juger par ce passage du duc de Luynes, à la date du 25 septembre : Comme le roi couche à Compiègne aujourd'hui, Mme de Pompadour est partie aujourd'hui pour l'y aller trouver, avec Mmes d'Estrades, du Roure et Mme de Livry (t. VIII, p. 296). Il faut remarquer, d'ailleurs, que le roi était parti le 29 mai pour l'armée, et y avait passé quatre mois.

² En 1744, il n'y eut que trois voyages à Choisy, et quatre en 1745. En 1746, malgré le séjour du roi à l'armée (2 mai-14 juin), on compta jusqu'à quinze voyages à Choisy (dont onze après le retour du roi 22 juillet-2 août, 6-8 août, 16-18 août, 23-25 août, 3-6 septembre, 13-16 septembre, 21-22 septembre, 25-28 septembre, 4-5 octobre, 23-25 novembre, 11-13 décembre ; voir ms. fr. 14436), sans parler des courses à Crécy (Luynes, t. VII, p. 402, 405), habitation donnée à Mme de Pompadour, et à Fontainebleau. Les comédies commencèrent en janvier 1747. Mme de Pompadour, excellente actrice, — sa vie l'a prouvé du reste, — fut l'organisatrice de ces représentations, et débuta le 17 janvier par le rôle de Dorine dans Tartuffe (Luynes, t. VIII, p. 78, 86, 91). M. Campardon, dans son récent ouvrage sur Mme de Pompadour, donne des détails très circonstanciés sur le théâtre des petits cabinets, (Voir p. 78-126, et les documents inédits de l'appendice, p. 415-499.)

³ M. Capefigue.

⁴ MM. de Goncourt, *Les maîtresses de Louis XV*, t. I, p. 217. — Le marquis d'Argenson rapporte un discours tenu par Mme de Pompadour, dans lequel elle dit : *qu'elle s'épuisait en amusements pour cette Majesté ennuyée; que le roi bâillait à tout, concerts, soupers, comédies, ballets, etc. ; qu'elle ne savait bientôt plus qu'y faire, tant elle était ennuyée elle-même* (t. V, p. 185). — *Mme de Pompadour*, dit-il ailleurs (p. 242), est une odalisque bien dressée et qui conduit habilement la surintendance des plaisirs de Sa Majesté.

⁵ Voir à ce sujet, Barbier, t. IV, p. 421, 483-48 ; t. V, p. 26, 64 ; t. VI, p. 246.

⁶ D'Argenson, t. VIII, p. 29.

⁷ MM. de Goncourt.

⁸ Barbier et d'Argenson.

de ses séductions, la femme s'imposa de plus en plus par l'ascendant de son esprit et l'habileté de son savoir-faire. Nous verrons bientôt l'*amie*, devenue plus puissante que la maîtresse, aspirer au rôle de premier ministre, et y atteindre.

Nous n'en sommes point encore là. Bien que Mme de Pompadour ait fait un ministre (Puisieux), elle ne décide encore que des places aux bals parés¹. Elle cherche, il est vrai, à s'insinuer dans les bonnes grâces des gens haut placés : elle écrit au maréchal de Saxe pour rengager à faire quelque entreprise, et, *faute de mieux*, le maréchal entreprend le siège de Bergop-Zoom² ; elle flatte adroitement le maréchal de Bellisle, et lui reproche de ne venir ni chez elle ni aux petits spectacles³. Mais à côté de Mme de Pompadour et contre elle, va grandir une influence politique rivale : celle du ministre de la politique secrète, Conti, dont la mère, on l'a vu, avait présenté la nouvelle favorite à la cour, et qui ne tarda pas à se brouiller avec elle.

Ce n'était pourtant pas là ce que Mme de Pompadour avait le plus à redouter : si Louis XV, en dépit des voyages à Crécy et des soupers et des fêtes à la Celle⁴, semblait boudier sa maîtresse et la traiter de façon à lui attirer parfois la compassion de la reine elle-même⁵, c'est que, depuis quelque temps, il subissait une influence qui tint chez lui une large place, à un moment de son existence. Et qu'on ne croie pas à une intrigue honteuse comme nous en trouverons plus tard ; ce n'est pas l'amant que nous rencontrons ici, c'est le père.

La famille royale, et surtout le dauphin, avaient toujours témoigné une vive hostilité contre la favorite, et n'avaient pas laissé échappé une occasion de la battre en brèche. Mais à côté du dauphin qui, dès février 1747, ne voulait pas que sa femme allât à la comédie des cabinets⁶, il y avait Mesdames, plus habiles à s'emparer de l'esprit du roi. Louis XV était bon père ; il avait un véritable attachement pour ses enfants, et affectionnait la nouvelle dauphine⁷. Madame Henriette, bien que d'un caractère sérieux et réservé, plaisait à son père par sa raison, sa douceur, son abnégation, et le roi avait pour elle une amitié et une confiance toutes particulières⁸ ; Madame Adélaïde, plus jeune de près de cinq ans que sa soeur, était la gaieté même, pleine d'entrain, de vivacité, de saillies⁹. Mesdames commencèrent en 1746 à *courir* le cerf avec leur père, et à le suivre

¹ *Mém. de Luynes*, t. VIII, p. 105. En mars 1747, elle intercèda près du roi en faveur des ducs, pour la cérémonie de la Cène (p. 169).

² *Ibid.*, t. X, p. 99.

³ *Ibid.*, t. IX, p. 201.

⁴ Nouvelles acquisitions faites par Mme de Pompadour. Voir d'Argenson, t. V, p. 194, et Luynes, t. VIII, p. 473, et t. IX, p. 194.

⁵ La reine a su que le Roi avoit paru de mauvaise humeur. Bien loin d'en paroître contente, elle a dit qu'elle ne pouvoit pas approuver le Roi de ne pas prendre part à une fête qu'on avoit préparée avec tant de soin et tant de désir de lui plaire; qu'elle en étoit ficehée pour Mme de Pompadour, et qu'elle la plaignoit beaucoup. *Mém. de Luynes*, t. IX p. 226.

⁶ D'Argenson, t. V, p. 73.

⁷ Le dauphin, né le 4 septembre 1729 et qui avait épousé, le 25 janvier 1745, Marie-Thérèse, infante d'Espagne, morte en couches le 22 juillet 1746, s'était uni, en secondes noces, le 9 février 1747, à Marie-Josèphe de Saxe. Louis XV avait été très affligé de la mort de la première dauphine. Luynes, t. VII, p. 363, et Barbier, t. IV, p. 169.

⁸ Voir Luynes, t. VII, p. 205, 300, 348 ; t. VIII, p. 367, 381.

⁹ *Idem, ibid.*

dans les petits voyages¹. Dans le courant de 1747, on remarqua les attentions qu'il témoignait à ses deux filles, attentions dont leur mère était alors aussi l'objet². En mars 1748, Madame Victoire, qui allait avoir quinze ans, venait s'établir à la cour, et dans un entretien qu'elle avait demandé à son père et qui dura trois quarts d'heure, elle pénétrait en quelque sorte au coeur de la place, que ses soeurs n'abordaient encore qu'avec ménagement et timidité³. En mai 1748, au retour d'un voyage de trois jours à Crécy, le roi déclara qu'il n'y irait plus⁴. Il était de plus en plus las de Mme de Pompadour⁵, On remarquait sa tristesse, qui trouvait d'ailleurs de trop légitimes motifs dans la situation de l'Etat, le fâcheux incident de l'expulsion du prince Edouard⁶, et le déchaînement de l'opinion, qui commençait à éclater par des propos et des vers injurieux non seulement contre la favorite, mais contre le roi⁷. Esclave par habitude, comme le dit d'Argenson, il sentait bien toute la honte de ses fers⁸. D'un autre côté, Mesdames, qui avaient, en ce qui concernait Mme de Pompadour, devancé les manifestations de l'opinion publique, semblaient en mettre comme un écho dans leur langage⁹ chaque jour d'ailleurs, elles entouraient davantage le roi, chassant quatre fois la semaine avec lui, et étant souvent de ses voyages et de ses souper¹⁰. Un nouveau *renfort* leur arriva en la personne de Madame Infante, soeur jumelle de Madame Henriette, mariée à l'Infant Don Philippe. Cette princesse vint, à la fin de décembre 1748, séjourner à la cour. Louis XV l'accueillit avec de vives marques de joie et de tendresse¹¹. Madame Infante se mit aussitôt à travailler avec son père, qui bientôt eut des dîners dans ses cabinets en tête à tête avec ses quatre filles¹². Les *longues conversations* du roi avec sa fille aînée troublaient fort Mme de Pompadour, qui se plaignait de ne le voir *presque point*¹³ ; c'était le moment où la faveur passagère du maréchal de Richelieu, *favori du roi toutes les fois qu'il voulait s'en donner la peine*¹⁴, et

¹ *Idem*, t. VII, p. 263, et *passim* ; Ms. fr. 14436.

² *Idem*, t. VIII, p. 309, 323, 333, 335, 339, 361, 423. *Le roi est charmant*, écrivait la reine, qui venait d'obtenir la nomination de M. de La Mothe comme maréchal, *et la reine trop contente pour n'en pas faire part à ses amis*.

³ *Idem*, t. VIII, p. 481-83 ; t. IX, p. 199-200. — Voir sur la timidité de Mesdames avec le Roi, t. VII, p. 348.

⁴ Luynes, t. IX, p. 37 ; d'Argenson, t. V, p. 226.

⁵ D'Argenson, t. V, p. 232, 252, 274, 282, 262, 322.

⁶ Voir d'Argenson, t. V, p. 277-79, et *passim*; Luynes, t. IX, p. 123, 136, 141, 144, etc.

⁷ En janvier 1749, d'Argenson remarquait encore que, malgré les vers injurieux, *le roi était plus conservé à l'abri de la satire que le feu roi Louis XIV*, et que chacun avait honte de garder ces vers (t. V, p. 347). L'événement ne tarda pas à lui donner un démenti. — Si Louis XV s'occupait assez peu de ces manifestations, Mme de Pompadour n'y était pas aussi indifférente ; elle poursuivait jusqu'à l'étranger les libelles dont elle était l'objet. Voir une lettre d'elle au marquis de Bonnac, ambassadeur à La Haye, dans l'Amateur d'Autographes du 16 octobre 1866 (t. V, p. 317).

⁸ D'Argenson, t. V, p. 311.

⁹ *M. le Dauphin et Mesdames n'appellent plus cette dame que maman p... ce qui n'est pas d'enfants bien élevés*. D'Argenson, t. V, p. 340 et p. 455.

¹⁰ Mém. de Luynes, t. IX, p. 65-66, 82, 95, 127, 133-34, etc. Le dauphin et la dauphine accompagnaient aussi le Roi. *Le Roi retourna à la Muette*, écrit Luynes en novembre 1742, *où il soupa avec ses enfants et les dames qui les avaient suivis ; il parut fort gai et fort à son aise avec ses enfants, et leur marqua beaucoup d'amitié*.

¹¹ Luynes, t. IX, p. 272 ; d'Argenson, t. V, p. 344.

¹² Luynes, t. X, p. 83, 90.

¹³ *Idem*, t. X, p. 91.

¹⁴ D'Argenson, t. V, p. 211.

l'hostilité ouverte qu'il témoignait à la maîtresse, étaient encore pour celle-ci un sujet de crainte. On disait à la cour, à propos de cette hostilité, que cela ne pouvait durer absolument, sans que l'un culbutât l'autre¹.

Mme de Pompadour redoubla de prévenances. Elle s'étudia à ne pas laisser un moment la scène vide², et à chasser cette extrême mélancolie qui s'emparait du roi : Elle obsède le roi continuellement, écrit d'Argenson, elle le secoue, elle l'agite ; elle ne le laisse pas un moment à lui-même. Ci-devant, il travaillait quelques heures dans son cabinet; aujourd'hui elle ne le laisse pas un quart d'heure seul³. Aussi, si le roi dînait et soupaient souvent avec ses enfants⁴ ; si Mesdames étaient des chasses et des voyages⁵ ; si Louis XV osait même parler de *changement* devant sa favorite ébranlée⁶, Mme de Pompadour l'entraînait toujours à Choisy, à la Celle, où elle lui faisait signer le renvoi de Maurepas⁷, à l'Ermitage, nouvelle maison de plaisance à peu de distance de Versailles, ou bien au Vivier Coras, rendez-vous de chasse pour les séjours de Compiègne⁸. Depuis quelque temps, lisons-nous dans d'Argenson, la marquise et son entourage tiennent le roi dans une telle volubilité de mouvement qu'à peine Sa Majesté a-t-elle un moment de réflexion⁹. Il y a plus : Mme de Pompadour eut la fantaisie d'aller voir la mer¹⁰, et il fallut que le roi la conduisit au Havre, en compagnie d'un nouveau *génie* dont elle avait accepté la direction¹¹, la comtesse d'Estrades, sa cousine, l'une des dames d'atour de Mesdames (septembre 1749).

¹ *Idem*, t. V, p. 357 et suiv.

² *Idem*, t. V p. 375.

³ D'Argenson, t. V, p. 413. Il est incontestable que Mme de Pompadour détourna Louis XV des occupations sérieuses. Le Roi, écrit d'Argenson en mai 1749, passe sa vie chez la marquise à des amusements qui étonnent ; ce sera une querelle pour quelques dentelles volées ; le monarque lui-même interroge les valets soupçonnés et y passe des deux et trois heures (T. V, p. 471).

⁴ Luynes, t. IX, p. 384, 386, 392, 443, 467, 471-72, 481.

⁵ *Idem*, t. IX, p. 386, 434, 448.

⁶ L'on m'a dit à cette occasion (et ce discours paraît être très certain) que le Roi avait dit devant Mme de Pompadour que s'il changeait il ne prendrait jamais une dame. Luynes. t. X, p. 98. — Le bruit avait couru que Pompadour allait être renvoyée, et que le roi allait faire ses Pâques ; on remarquait ses longues conversations avec le père Pérusseu, et ce mot à la marquise (en avril) : Je vous conseille d'aller passer un mois à Crécy. (D'Argenson, t. V p. 423 et 438).

⁷ 24 avril 1749.

⁸ Luynes, t. IX, p. 281, 300, 363, 424, 442, 512 et passim. Vous croyez que nous ne voyageons plus, écrivait Pompadour le 27 février 1749 ; vous vous trompez, nous sommes toujours en chemin : Choisy, la Muette, Petit-Château et certain ermitage près la grille du Dragon, à Versailles, oh je passe la moitié de ma vie. Et dans une autre lettre : La vie que je mène est terrible : à peine ai-je une minute à moi. Répétitions et représentations, et deux fois la semaine voyages continuels, tant au Petit-Château qu'à la Muette, etc. Devoirs considérables et indispensables, reine, dauphin, dauphine, gardant heureusement la chaise longue, trois filles, deux infantes, jugez s'il est possible de respirer. *Lettres autographes* publiées par MM. de Concourt, *Les maîtresses de Louis XV*, t. II, p. 68-69.

⁹ D'Argenson, t. VI, p. 20.

¹⁰ Voir Barbier, t. IV, p. 390. — Le bruit courut que le dauphin était exilé, à cause des propos tenus par lui sur ce voyage (d'Argenson, t. VI, p. 42).

¹¹ Voir d'Argenson, t. V, p. 452, 458-59, 493, et Luynes, t. X, p. 117, note, et 137, note. Cf. sur le rôle de Mme d'Estrades, les *Mémoires de Mme du Hausset* publiés pour la première fois, en 1809 par M. Craufurd, dans ses *Mélanges d'histoire, de littérature, etc.* (p. 471).

Mme d'Estrades fut en quelque sorte, jusqu'à sa rupture avec Mme de Pompadour, le trait d'union entre la famille royale et la maîtresse.

Il serait trop long de nous arrêter à ces intrigues, à ces oscillations, à ces brouilleries suivies de raccommodements¹. En faisant renvoyer Maurepas, Mme de Pompadour avait fait un grand pas vers le rôle qu'elle rêvait ; déjà on disait d'elle qu'elle avait plus d'affaires et plus d'autorité que Fleury², et dès le mois de décembre 1748, d'Argenson écrivait : Voilà que la marquise de Pompadour gouverne l'Etat despotiquement, qu'elle veut changer tout le ministère, étant elle-même premier ministre.³

Madame Infante prolongea son séjour à la cour, et ne partit qu'au commencement d'octobre 1749. Le roi s'était fort attaché à elle⁴, et sa douleur fut très vive au moment de la séparation⁵. Madame Infante avait obtenu à Versailles l'appartement de la comtesse de Toulouse, duquel on pouvait communiquer avec celui du roi par un escalier dérobé. Ses soeurs continuèrent à être admises dans l'intimité de leur père : elles descendaient chez lui sans paniers, après souper, et, les jours de chasse, faisaient dans ses cabinets une sorte de retour de chasse⁶. On remarquait que le roi prenait grand goût pour la société de famille et le Dauphin⁷. Il continuait à bien traiter la reine et à avoir de grandes attentions pour elle⁸. Le bruit courut de nouveau que la maîtresse allait être congédiée : Mme de Pompadour connaît le roi, écrit le duc de Luynes le 28 décembre 1749 ; elle sait qu'il a de la religion, et que les réflexions qu'il fait, les sermons qu'il entend, peuvent lui donner des remords et des inquiétudes ; qu'il l'aime à la vérité de bonne foi, mais que tout cède à des réflexions sérieuses, d'autant qu'il y a plus d'habitude que de tempérament, et que s'il lui arrivait de trouver dans sa famille une compagnie qui s'occupât avec douceur et gaieté de ce qui pourrait l'amuser, peut-être que n'ayant pas une passion violente à vaincre, il ferait céder son goût présent à son devoir⁹. Mme de Pompadour voulut donc entourer de plus en plus le faible monarque : elle réussit à obtenir, malgré la vive opposition de Mesdames, une partie des appartements de M. et Mme de Penthièvre et de la comtesse de Toulouse (fin décembre 1749)¹⁰.

Avec son crédit apparent et ses triomphes partiels, Mme de Pompadour n'en était pas moins profondément ébranlée¹¹. La lutte continuait, sourde mais acharnée,

¹ Le duc de Luynes et d'Argenson parlent d'une fausse couche au mois d'avril 1749 (t. X, p. 110, et t. V, p. 3).

² D'Argenson, t. V, p. 361 et 413. — Ce ne fut pas sans luttes : un jour, après une vive discussion sur le renouvellement des fermes, le roi lui défendit de se mêler de cette affaire et des finances ; elle le lui promit (p. 471).

³ D'Argenson, t. V, p. 321.

⁴ Cette princesse était bien supérieure à ses soeurs par l'esprit et par le caractère. Voir en particulier d'Argenson, t. VI, p. 123.

⁵ *Mém. de Luynes*, t. X, p. 6.

⁶ *Idem, ibid.*, p. 174. Cf. p. 17, 24.

⁷ D'Argenson, t. VI, p. 85.

⁸ Luynes, t. X, p. 170.

⁹ *Mém. de Luynes*, t. X, p. 173-174.

¹⁰ Voir Luynes, *ibid.*, et p. 179, et d'Argenson, t. VI, p. 113, 117, 125, 132. D'Argenson prétend que, jalouse de ses filles, la reine fut pour la marquise et contre Mesdames. — On a divisé, transigé, morcelé, dit-il encore, et chacun est mécontent. L'assertion du marquis d'Argenson, quant à la reine, paraît démentie par ce que dit le duc de Luynes des rapports de la reine avec ses enfants (t. X, p. 170).

¹¹ Voir d'Argenson, t. VI, p. 133.

entre les influences rivales. Non que la reine fût personnellement hostile à Mme de Pompadour, car en mai 1751, celle-ci étant tombée malade, la reine eut une peur horrible de la voir mourir¹ ; et souvent elle disait que, puisqu'il y avait une maîtresse, mieux valait celle-là qu'une autre² ; mais Mesdames, le dauphin, la dauphine ne se résignaient pas si facilement, et sentaient, comme on le disait d'ailleurs autour d'eux, que, si la favorite devait être chassée, ce ne pouvait être que par leur influence. Aussi ne s'y épargnèrent-ils pas. En janvier 1750, le roi commença à se rendre le soir chez la dauphine, qui était grosse, et qui, disait-on, avait sa folie. — S'il en croyait son bon coeur, écrit d'Argenson, il y passerait sa journée ; il y va à tous moments³. En mai, ce ne fut plus Mme de Pompadour qu'il emmena à l'Ermitage, mais ses filles⁴. Elles étaient sans cesse des chasses, et des voyages de Choisy et de la Muette⁵ ; elles ne manquaient pas un lever ni un débotter du roi⁶, ce qui ne les empêchait pas, disons-le en passant, de s'occuper d'histoire, de philosophie, de belles-lettres, de musique, et de faire de grandes lectures⁷. Vers la fin de 1750, deux nouvelles filles du roi quittèrent Fontevault et vinrent s'établir à la cour : Madame Sophie, âgée de seize ans, et Madame Louise, de treize. On remarquait aussi que le roi travaillait et causait presque tous les soirs avec le dauphin⁸.

Au milieu de ces influences salutaires de la famille la religion semblait se ranimer dans le coeur du roi. Toutes Mesdames de France sont dans une grande dévotion de bigoterie, écrit d'Argenson dans l'aimable langage du temps, et cherchent à y faire tomber le roi leur père⁹. Dès la fin de 1749 et pendant le carême de 1750, des signes extérieurs, qui trahissaient les sentiments de Louis XV, avaient été observés par les courtisans¹⁰. En 1751 le roi déclara qu'il ne découcherait pas pendant tout le carême¹¹ ; on croyait qu'il ferait ses Pâques et gagnerait le Jubilé¹² ; à son dernier voyage à Bellevue, on l'avait entendu dire entre ses dents en montant en voiture : Enfin m'en voilà quitte ! Il se laissait emmener à vêpres par ses filles¹³ ne manquait pas un de ces sermons où il entendait le Père Griffet prêcher ferme contre l'adultère¹⁴, et avait avec son prédicateur des conférences de dévotion qui faisaient trembler la marquise¹⁵. Chacun soupire après la conversion du monarque, écrit d'Argenson, qui ajoute : Certes la dévotion du roi rendrait la cour plus triste, mais cela profiterait beaucoup au bien

¹ Mém. de Luynes, t. XI, p. 135.

² *Idem*, t. X, p. 170.

³ D'Argenson, t. VI, p. 127. Cf. Luynes ; t. X, p. 191.

⁴ Luynes, t. X, p. 413.

⁵ *Idem, ibid.*, p. 265, 266, 270, 279, etc.

⁶ *Idem, ibid.*, p. 333.

⁷ Telles que les onze volumes in-8° de l'*Histoire d'Allemagne* du père Barre, et la moitié de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. Luynes, t. X, p. 331.

⁸ En janvier 1751. Voir d'Argenson, t. VI, p. 350.

⁹ D'Argenson, t. VI, p. 355.

¹⁰ Voir d'Argenson, t. VI, p. 89 et 151 ; Luynes, t. X, p. 220 et 408.

¹¹ Luynes, t. XI, p. 66 ; d'Argenson, t. VI, p. 367.

¹² D'Argenson, t. VI, p. 351, 353.

¹³ *Idem, ibid.*, p. 369-70.

¹⁴ D'Argenson, t. VI, p. 372-74 ; Luynes, t. XI, p. 68 et 79.

¹⁵ *Idem, ibid.*, p. 378. Le roi n'allait plus le matin chez Pompadour, comme il faisait auparavant (p. 375).

public, car *les dévots sont économes*¹. — Mais le carême s'écoula, et il n'y eut ni pâques ni *jubilé* !

Louis XV restait pourtant d'une tristesse profonde². On le disait *bourrelé de remords*³. C'est qu'en effet les temps devenaient sombres: Le *garrottement* du prince Edouard⁴ avait été le signal d'un déchaînement général : *Voici des fureurs de toutes parts, suivant les vers imprudents, les brochures odieuses qui se répandent contre le gouvernement, contre le roi, contre le ministère, écrit d'Argenson en janvier 1749. Certes tout cela est à craindre, et peut annoncer de plus fanatiques mécontentements*⁵. Acclamé encore par le peuple des campagnes, lors du voyage du Havre⁶, Louis XV en était venu à ne plus vouloir traverser Paris, à cause du soulèvement populaire⁷. Il avait, dit d'Argenson, *des ressentiments cuisants de chagrin de voir à quel point il était haï de son peuple, après s'en être vu aimé*⁸. — *Eh quoi !* disait-il, *je me montrerais à ce vilain peuple, qui dit que je suis un Hérode* !⁹

Ces symptômes de désordres, cette rupture entre la royauté et le peuple, nous révèlent une situation nouvelle et pleine de périls : *Les têtes sont échauffées et*

¹ *Idem, ibid.*, p. 382-83. — Mme de Mailly mourut justement à cette époque, dans les sentiments de piété où elle était depuis sa retraite de la cour ; on voyait encore dans cette mort, dont le roi fut touché, un avertissement du ciel.

² *Le roi a toujours été d'une tristesse profonde à Compiègne, et le devient chaque jour davantage.* D'Argenson, t. VI, p. 441 (juillet 1751).

³ D'Argenson, t. V, p. 415 (mars 1749).

⁴ Voir d'Argenson, t. V, p. 365, et le duc de Luynes, t. X, p. 86. Cf. *Hist. du prince Edouard*, par M. Amédée Pichot, t. II, p. 385 et suiv.

⁵ D'Argenson, t. V, p. 371. — Voir les vers que donnent Barbier, Luynes, Mouille d'Angerville, et ceux dont parle d'Argenson et que cite son éditeur :

Ô François ! ô Louis ! ô protecteurs des rois !
Est-ce pour les trahir qu'ou porte ce vain titre ?...
J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour
..... Le fier Anglois nous dompte,
Tandis que Louis dort dans le sein de la honte,
Et d'une femme obscure indignement épris,
Il oublie an ses bras nos pleurs et nos mépris.

Voici la début des vers, d'une violence inusitée, auxquels d'Argenson fait allusion :

Lâche dissipateur des biens de tes sujets,
Toi qui comptes les jours par les maux que lu fais,
Esclave d'un ministre et d'une femme avare,
Louis, apprend la sort que le ciel ta prépare...

La plupart de ces vers passaient sous les yeux du roi (d'Argenson. t. V, p. 377). On trouva, en mars 1750, sur la cheminée et sur les parquets, à Versailles, des billets contre le roi. Dans l'un d'eux on lisait : *Tu vas à Choisy et à Crécy, que ne vas-tu h Saint-Denis ?* (*Id.*, t. VI, p. 172 ; cf. p. 330)

⁶ Luynes, t. X, p. 10.

⁷ Voir d'Argenson, t. VI, p. 205 et 211-12. Mme de Pompadour avait failli être victime de la fureur du peuple, en allant faire une visite au faubourg saint-Germain. Cf. p. 220 et 232. — Voir aussi Luynes, t. X, p. 277 et 416, et Barbier, t. IV, p. 440.

⁸ D'Argenson, t. VI, p. 235. — On était loin du temps où Louis XV écrivait au marge d'un billet au duc de Gramont : *Ce que j'ai gagné dans ma maladie, c'est de m'avoir convaincu, ainsi que la public et le monde entier, que je suis aimé de mes sujets, ce qui augmente mon amour pour eux.* *L'Amateur d'autographes* du 1^{er} mars 1867 (t. VI, p. 66). En octobre 1752, il échappa au roi, raconte d'Argenson, de dire, à un voyage de Crécy : *On me nommait ci-devant le bien-aimé, je suis aujourd'hui le bien haï.*

⁹ D'Argenson, t. VI, p. 219.

tournées d'une façon qui fait tout craindre, écrit d'Argenson¹. Le XVIIIe siècle prend dès lors son vrai caractère, et la Révolution commence.

¹ En octobre 1751, t. VII, p. 13.

VII

Un Hérode ! Il fallait une rare excitation des esprits pour qu'on pût comparer le faible Louis XV au féroce roi de Judée. Le roi n'est ni un prodigue, ni un magnifique, ni privé de sagesse, nous dit encore d'Argenson, mais il est facile, léger et mol¹. — Que peut-on faire sous un maître *qui ne pense ni ne sent ?* disaient les mécontents². Louis XV *pensait et sentait*, mais il n'agissait pas, et il laissait faire. A quarante ans on retrouve en lui les contrastes que nous avons signalés plus d'une fois. Il est bon au fond ; dans l'habitude de la vie il a une douceur de caractère et une facilité qui ne se démentent presque jamais³. D'Argenson l'appelle le meilleur des hommes, le roi le plus doux et le plus tendre de coeur qui ait régné depuis longtemps⁴. Mais tel était son caractère que, doux naturellement, quand il croyait son autorité attaquée, il était capable de la plus sévère violence⁵. Avec cela dissimulé : il le fut toujours⁶, et chaque renvoi de ministre en donna une nouvelle preuve. Non que ces coups d'autorité lui plussent il ne s'y décidait qu'à la dernière extrémité et à contre coeur⁷ ; non qu'il fat insensible aux services rendus, car il savait au contraire les apprécier⁸, et ses affections étaient aussi profondes que sincères⁹. Toujours d'ailleurs aussi inconséquent dans ses propos¹⁰, et aussi embarrassé avec les personnes qu'il ne connaissait pas¹¹. Avec un alourdissement physique¹² qui ne l'empêchait pas de se livrer avec ardeur aux exercices violents et de faire de continuels déplacements¹³, le roi semblait prendre un plus grand dégoût des affaires et une croissante indifférence pour les choses de l'Etat¹⁴. Hélas nous ne travaillons plus

¹ D'Argenson, t. VI, p. 463.

² *Idem*, t. V, p. 214.

³ Voir Luynes, t. IX, p. 232 ; t. X, p. 322, note.

⁴ D'Argenson, t. V, p. 374 et 403. *La cour*, dit-il ailleurs, *empêche le roi de régner et de retrouver en lui les vertus qu'il a.* (t. VI, p. 322) — *Un roi tendre, sensible, doux et irrésolu*, dit-il encore (t. VII, p. 274-75).

⁵ D'Argenson, t. VI, p. 161-62 ; cf. t. V, p. 454.

⁶ Mme de Pompadour disait à sa femme de chambre, en parlant d'un commencement d'intrigue du roi avec la marquise de Coislin : *Vous ne le connaissez pas, la bonne ; s'il devoit la mettre ce soir dans mon appartement, il la traiteroit froidement devant le monde et me traiteroit avec la plus grande amitié. Telle a été son éducation, car il est bon par lui-même et ouvert.* *Mémoires de Mme de Hausset*, I. c., p. 465.

⁷ Voir le duc de Luynes, t. VIII, p. 83. Voir aussi d'Argenson, t. V, p. 319.

⁸ Voir une lettre du roi, dans Luynes, t. VII, p. 196, note.

⁹ On peut le voir par son attitude à la mort du comte de Coigny (Luynes, t. VIII, p. 465, et t. IX, p. 187-88). — *Le roi en a été à me faire peur*, écrivait Mme de Pompadour (lettre publiée dans les *Mélanges de la Société des bibliophiles*, en 1856.)

¹⁰ Luynes, t. IX, p. 232.

¹¹ Luynes, t. VII, p. 106.

¹² Le roi qui, en 1737, pesait 165 livres, et pesait 185 en avril 1746. Luynes, t. VII, p. 294.

¹³ Voir Luynes, t. IX, p. 288 ; t. X, p. 31, 40, 292. En juillet 1750, le roi faisait cinq chasses par semaine ; avec ses deux meutes, il avait pris cent soixante et onze cerfs en 1748 et à peu près 3.000 dans les seize années précédentes. Voir sur les voyages, Luynes, *passim*, d'Argenson, t. VI, p. 23, 75, 135, 146, et Barbier, t. IV, p. 372, 383. On voit, en comparant les mss. 14436 et 14120, que le nombre des voyages à Choisy, de 1747 à 1752, fut, en moyenne, de onze par an.

¹⁴ Voir Luynes, t. VII, p. 263 et 329 ; d'Argenson, t. VI, p. 71, 73.

guère, disait le comte d'Argenson à son frère en décembre 1749 ; il faut prendre 'c trop de choses sur soi; ainsi la dissipation fait abréger le travail chaque jour, et ce qu'on en dit dans le public est vrai¹.

Louis XV était cependant moins oisif qu'il ne le paraissait. Sans parler du travail forcé avec ses ministres et avec l'évêque de Mirepoix qui lui apportait régulièrement la feuille des bénéfices, que le roi examinait sérieusement, s'attachant à pourvoir les plus dignes² ; sans nous arrêter à cette triste et journalière occupation qui consistait à prendre connaissance des rapports de police³, la politique secrète suivait son cours, et le roi s'en occupait assidûment. Quand d'Argenson parlait en décembre 1747 du triomphe de l'hôtel de Conti⁴, il ne se doutait pas de la portée de ce triomphe.

On est toujours étonné de l'immixtion de M. le prince de Conti dans les affaires de l'État, écrit-il le 23 janvier 1748. M. le comte de Saint-Séverin ne bouge pas de son cabinet, où ils travaillent des quatre et cinq heures. Ce prince porte souvent de gros portefeuilles chez le Roi et travaille longtemps avec Sa Majesté ; il s'enferme aussi longtemps avec le ministre de la guerre⁵.

J'ai marqué dans mon journal, dit à son tour le duc de Luynes dans son *Extraordinaire*⁶, que M. le prince de Conti travailla dimanche dernier (11 février 1748) avec le Roi. Tout le monde demande quel est le sujet de ce travail ; il paroît que personne ne le sait... Il y a des gens qui prétendent que M. le prince de Conti s'est instruit sur différentes matières dont il vient rendre compte au Roi. On dit qu'il travaille beaucoup et qu'il a plusieurs secrétaires qui paraissent fort occupés⁷.

On croyait alors que Mme de Pompadour jouait le prince de Conti en lui procurant avec le roi un travail illusoire, pour exposer tous ses projets et ses vagues idées⁸. Mais, malgré l'apparente disgrâce du prince⁹ et sa brouillerie déclarée avec Mme de Pompadour¹⁰, il continuait à venir de temps en temps avec son gros portefeuille, et l'on ne tarda pas à voir que la charge de grand prieur de France¹¹ ou le choix d'un emplacement pour la statue du roi¹, n'étaient point l'objet de ce travail mystérieux :

¹ D'Argenson, t. VI, p. 85.

² Luynes, t. VII, p. 204.

³ Voir d'Argenson, t. VI, p. 108 et 230. Il prétend que c'était une des grandes occupations de son frère de travailler à l'espionnage en vue de plaire au roi.

⁴ D'Argenson, t. V, p. 119.

⁵ *Idem, ibid.*, p. 167.

⁶ Pendant plusieurs années, le duc de Luynes consigna, dans cette partie séparée de ses *Mémoires*, les particularités intimes ou secrètes qu'il ne voulait pas laisser venir à la connaissance de ceux auxquels il communiquait le travail dont il voulait faire comme un code du cérémonial de la cour.

⁷ *Mém. de Luynes*, t. IX, p. 177.

⁸ D'Argenson, t. V, p. 184. Dans les Mémoires de son ministère, d'Argenson fait un portrait peu flatté du prince : Cependant, ajoute-t-il, le roi l'écoute souvent et longuement. C'est, dit-on, l'ouvrage d'une intrigue ; on a flatté Sa Majesté d'avoir eu part à son éducation, et on l'a touchée de quelque commisération pour un prince plus appliqué que les autres (t. IV, p. 176).

⁹ M. le prince de Conti est quasi retiré à l'Isle-d'Adam et fréquente peu la cour ; il parle hautement contre la paix et contre le ministère. D'Argenson, t. V, p. 384 (février 1749).

¹⁰ En mars 1749. Voir d'Argenson, t. V, p. 423.

¹¹ Voir Luynes, t. X, p. 138-140.

J'ai déjà parlé du travail de M le prince de Conti avec le Roi, écrit le duc de Luynes, dans son *Extraordinaire* (28 septembre 1750). Ce travail continue toujours, et les gens les mieux instruits ignorent absolument de quelles matières ou y traite. M. le prince de Conti arrive de temps en temps avec un portefeuille plus ou moins grand, et quelquefois le travail dure assez longtemps. Il manda il y a quelque temps à M. de Gesvres, de l'Isle-Adam, qu'il ne pouvoit venir travailler avec le Roi, parce que les affaires dont il avoit à lui rendre compte n'étoient pas prêtes. Tout ce qu'on peut juger, c'est qu'il y est question de projets sur diverses matières : guerre, finances, peut-être politique. M. le prince de Conti avoit à parler, il y a quelque temps, de la vente de l'hôtel de Conti. M. de Gesvres, que cette affaire regardoit aussi, lui demandoit souvent s'il en avoit parlé au Roi, et M. le prince de Conti l'avoit toujours oublié; enfin M. de Gesvres le demanda au Roi, et le Roi lui dit : « Voilà comme il est, il oublie toujours de me parler de ses affaires ». Il est assez singulier qu'avec cette intimité de travail sans fonctions connues, bien loin d'être en grande liaison avec Mme de Pompadour, il n'alloit jamais chez elle... Tout ce que l'on sait par rapport au travail, c'est que M. le prince de Conti a parlé quelquefois de mémoires qui lui avoient été envoyés...²

Mme de Pompadour, écrit d'Argenson en janvier 1751, voudrait se voir défaire de M le prince de Conti, et croit y voir la gloire du roi, mais le dommage de la France la touche peu³. En 1751, ce prince voulut entrer au Conseil avec le rang de ministre, et il échoua⁴. C'était le moment où la maîtresse, voulant se renfermer dans le rôle d'*amie* — elle s'était fait faire pour Bellevue une statue où elle était représentée en déesse de l'amitié⁵, — n'en aspirait que plus ardemment au rôle de premier ministre⁶. Provisoirement elle n'était que le *premier médecin*⁷, et si on lui refusait encore l'autorité d'un ministre, l'on se plaisait à célébrer ses talents d'esculape et les obligations qu'on lui devait⁸. On oubliait que ce n'était point assez qu'il n'y eut plus de coupables relations entre le roi et la favorite; et qu'après le retranchement du péché, il fallait le retranchement du scandale⁹.

¹ Voir d'Argenson, t. VI, p. 17 : d'Argenson prétend que Conti y était intéressé pour procurer une vente avantageuse de son hôtel.

² *Mém. de Luynes*, t. X, p. 438-39.

³ D'Argenson, t. VI, p. 340-41. Nous examinerons plus loin ces desseins si pernicieux à la patrie dont parle ici l'ancien ministre des affaires étrangères.

⁴ *Idem, ibid.*, p. 415, 423.

⁵ *Idem, ibid.*, p. 351 ; cf. t. VII, p. 101.

⁶ Mme de Pompadour vient de lire les mémoires manuscrits de M. de Torcy sur la paix d'Utrecht, et elle en parle volontiers avec ses amis, faisant, à tort et à travers, la savante en politique, affectation de caractère de femmelette ; mais ce que cela dénote réellement, c'est qu'elle compte de gouverner l'État de plus en plus comme premier ministre. D'Argenson, t. VII, p. 74.

⁷ Mme de Pompadour est le premier médecin du roi. D'Argenson, t. VI, p. 387.

⁸ Certes nous avons obligation à cette dame d'empêcher que le roi ne tombe dans ces maladies qui viennent de l'ennui ; il faut convenir qu'elle le fait bien porter, qu'elle le promène, qu'elle l'amuse, qu'elle le contient. D'Argenson, t. VII p. 384.

⁹ S'il y intervenait quelque prêtre, plus éloquent, plus puissant en paroles que le bonhomme Pérusseau, cet homme dirait : ce n'est pas tout que le retranchement du péché, il faut celui du scandale. D'Argenson t. VI, p. 352. — On dit, écrit d'Argenson en février 1751, qu'avec le jubilé il y a des brefs particuliers, et un, entre autres, à l'archevêque de Paris, où Sa Sainteté lui ordonne de remonter au roi le scandale qu'il donne par ses amours, le rendant responsable de la continuation de ce scandale s'il

Ce retranchement n'eut pas lieu : malgré les bruits qui avaient couru au commencement de 1751, les choses restèrent dans le même état. La religion n'était pas assez forte chez le chrétien pour se traduire dans les actes; la tendresse assez vive chez le père, le caractère assez énergique chez l'homme pour qu'il décidât entre la famille et la maîtresse. Au fond, Mme de Pompadour était à charge au roi, tandis que ses filles avaient son affection et, s'il avait osé, ses préférences. En dépit des voyages à Bellevue, Mesdames tenaient une large place dans la vie de leur père¹, et, sans parler des courses et des chasses, le roi avait (fin d'octobre 1751) des soupers particuliers avec ses Sept enfants². La reine elle-même ne cessait d'être l'objet d'attentions et de prévenances³.

Au milieu de cette vie troublée par les événements du dehors et plus encore par les intrigues de la cour, partagée entre ces influences rivales, et où les plaisirs faciles avaient toujours trop de part⁴, un événement douloureux éclata comme un coup de foudre : Madame Henriette, la fille préférée du roi, mourut le 10 février 1752. **On ne peut exprimer la douleur dans laquelle le roi est plongé**, écrit le duc de Luynes. Louis XV s'enferma à Trianon avec la reine et ses enfants⁵. Il ne fut pas question de Mme de Pompadour c'était dans sa famille et non près d'elle que le roi cherchait des consolations⁶, Il fut longtemps d'une **tristesse affreuse**. Sa douleur ne fit que resserrer les liens qui l'unissaient aux siens⁷ : Madame Adélaïde hérita de l'affection qu'il portait à Madame Henriette; elle eut l'appartement de la comtesse de Toulouse, que sa soeur n'avait pu obtenir, et bientôt on lui en fit, à grands frais, préparer un plus somptueux.

C'est alors que Mme de Pompadour, délaissée comme maîtresse et ne retenant plus le roi que par la force de l'habitude, conçut un projet singulier, dont la trace nous a été conservée par un curieux document des instructions remises par elle à un agent secret, envoyé à Rome quelques années plus tard. Laissons-la nous exposer ce projet :

Au commencement de 1752, déterminée, par des motifs dont il est inutile de rendre compte, à ne conserver pour le Roi que les sentiments de la reconnaissance et de l'attachement le plus pur, je le déclarai à Sa Majesté, en la suppliant de faire Consulter les docteurs de Sorbonne, et d'écrire h son confesseur pour qu'il en consultât d'autres, afin de trouver les moyens de me laisser auprès de sa personne (puisqu'il le désirait) sans être exposée au soupçon

continue, et on dit que cela s'est traité dans la longue conversation que le roi a eue de dernièrement avec ce prélat (p. 363).

¹ On ne peut pas avoir plus d'amitié que le roi en a pour Madame, dit Luynes en juillet 1751, t. XI, p. 160.

² Luynes, t. XI, p. 271.

³ *Idem, ibid.*, p. 261. Chaque matin, à partir de cette époque, la reine se rendait chez le roi ; jamais le roi ne la refusait pour les choses qu'elle demandait. *Mémoires du président Hénault*, p. 217, 219.

⁴ Il y eut, à la fin de 1751, un commencement d'intrigue avec la jeune comtesse de Choiseul. Voir d'Argenson, t. VII, p. 20, 13, etc., et 382. M. Campardon entre dans des détails circonstanciés sur les rivales qu'on chercha à donner à Mme de Pompadour (p. 137-166). — Voir sur les **passades**, d'Argenson, t. VI, p. 364-65.

⁵ Luynes, t. XI, p. 403, 405.

⁶ D'Argenson, t. VII, p. 117. C'est par erreur que d'Argenson parle d'un logement de Pompadour à Trianon ; il est démenti par les détails que donne Luynes (t. XI, p. 406-407).

⁷ D'Argenson, t. VII, p. 116. **Il paraît ne vouloir plus faire sa société que de sa famille, en patriarche et en bonhomme.**

d'une faiblesse que je n'avais plus. Le Roi, connaissant mon caractère, sentit qu'il n'y avait pas de retour à désirer de ma part et se prêta à ce que je désirais. Il fit consulter des docteurs, et écrivit au P. Pérusseau, lequel lui demanda une séparation totale¹. Le Roi lui répondit qu'il n'était nullement dans le cas d'y consentir ; que ce n'était pas pour lui qu'il désirait un arrangement qui ne laissât point de soupçons au public, mais pour ma propre satisfaction ; que j'étais nécessaire au bonheur de sa vie, au bien de ses affaires; que j'étais la seule qui osât dire la vérité, si utile aux rois, etc. Le bon Père espéra dans ce moment qu'il se rendrait maître de l'esprit du Roi, et répéta toujours la même chose. Les docteurs firent des réponses sur lesquelles il aurait été possible de s'arranger, si les Jésuites y avaient consenti. Je parlais dans ce temps à des personnes qui désiraient le bien du Roi et de la religion ; je les assurai que Si le P. Pérusseau n'enchaînait pas le Roi par les sacrements, il se livrerait hune façon de vivre dont tout le monde serait fâché². Je ne le persuadai pas, et l'on vit en peu de temps que je ne m'étais pas trompée³.

Mme de Pompadour était-elle sincère dans cette tentative ? Nous ne savons. Toujours est-il qu'ayant échoué dans ses plans, elle ne fut que trop justifiée dans ses prévisions. Tout porte à croire même qu'elle ne fut pas étrangère à cette façon de vivre qui commença vers le mois de février 1753⁴, et se prolongea jusqu'aux derniers temps de la vie de Louis XV. Malgré les avertissements du ciel⁵, malgré les influences de la famille et une sainte conspiration en faveur de la religion et du devoir⁶, malgré la présence de Madame Infante, qui résida un an à la cour (septembre 1752 à septembre 1753), les mauvais penchants du roi, favorisés par la complaisance intéressée de son ancienne maîtresse⁷, prévalurent désormais, et l'entraînèrent dans une licence de moeurs de plus en plus effrénée. Nous l'avons déjà dit : nous ne sommes point ici l'historien des amours royales. Qu'il nous suffise d'indiquer en passant les étapes de ces ignominies, depuis la petite Murphy, qui eut trois années de faveur (1753-1755) et dont Mme de

¹ L'on dit, écrit d'Argenson à la date du 8 mars 1752, que les gens zélés pour la dévotion du roi ont consulté avec les Jésuites à la Sorbonne pour savoir Si, dans le cas où est le roi, il peut continuer à vivre avec la marquise comme son amie après y avoir vécu comme sa maîtresse, ne se passant plus de péché charnel entre eux deux ; mais comme il a été exposé qu'elle était mariée et que son mari était ici, l'on a répondu négativement, de sorte que l'idée de dévotion ou de la conserver échoue insensiblement. (T. VII, p. 137)

² M. Michelet, en citant ce document, a commis ici une singulière erreur d'interprétation. Il prétend, et il ajoute entre parenthèses, dans le texte, que c'est en refusant les sacrements au roi qu'on le tiendrait (*Louis XV*, p. 307). Obéissant à d'aveugles préjugés ou à d'étranges préoccupations, l'auteur torture parfois les documents originaux jusqu'à leur faire dire le contraire de ce qu'ils disent.

³ Publié pour la première fois par M. Alexis de Saint-Priest dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er avril 1844, d'après les mss. de M. de Choiseul, et reproduit dans son *Hist. de la chute des Jésuites au XVIIIe siècle*, p. 33 et suiv. (éd. de 1846).

⁴ Voir d'Argenson, t. VII, p. 408, 409, 436, 439-40, 456, 463, etc.

⁵ Il (le roi) sait ce que dit le peuple, car il veut qu'on lui rapporte tout ; il sait donc que toute la populace disait sur la mort de Madame : *Voilà ce que c'est que d'offenser Dieu et de rendre son peuple misérable ! Dieu lui retire sa fille bien-aimée*. D'Argenson, t. VII, p. 117.

⁶ Voir d'Argenson, t. VII, p. 130-133, 303, 305, 307.

⁷ C'est ce qu'affirment d'Argenson, t. VII, p. 408 et 457 ; Mme du Hausset, *l. c.*, p. 480 ; Soulavie, dans plusieurs de ses écrits.

Pompadour fit élever la fille¹, jusqu'à Mlle de Romans (1760 et années suivantes), qui se vantait de la noble origine du bel enfant qu'elle se plaisait à tenir en public dans ses bras² ; sans parler des mystères du Parc-aux-Cerfs³, et de ces jeunes victimes choisies pour le sacrifice, et pourvues d'une dot, après avoir

1 C'est en mai 1753 qu'apparaît la petite Murphy, qui fut installée au Parc-aux-Cerfs dans une jolie maison, avec une gouvernante, une femme de chambre, une cuisinière et deux laquais ; elle devint bientôt enceinte, et fut finalement logée dans le château. Elle fut, en décembre 1755, mariée à un gentilhomme d'Auvergne et dotée de 200.000 livres. Voir d'Argenson, t. VII, p. 436, 439-41, 463 ; t. VIII, p. 2, 39, 57, 114, 173, 183, 217, 255, 263, 297 ; t. IX, p. 115, 144, 151, 158, 169 ; Luynes, t. XIII, p. 435 ; t. XV, p. 325 ; Barbier, t. V, p. 360-61, 372 ; t. VI, p. 246 ; Mme du Hausset, *l. c.*, p. 455-63 ; Soulavie, *Mém. du maréchal duc de Richelieu*, t. IX, p. 164 et suiv., etc.

2 On a deux lettres de Louis XV à Mlle de Romans. Toutes deux sont relatives à la naissance de l'enfant que le roi eut de cette maîtresse. Dans l'une, datée du 8 décembre 1761, le roi écrit : Je me suis très bien aperçu, ma grande, que vous aviez quelque chose dans la tête lors de votre départ d'ici ; mais je ne pouvais deviner ce que ce pouvait être au juste. Je ne veux point que notre enfant soit sous mon nom dans son extrait baptistaire ; mais je ne veux point non plus que je ne puisse le reconnaître dans quelques années, si cela me plaît. Je veux donc qu'il soit mis Louis-Aimé ou Louise-Aimée, fils ou fille de Louis le Roy ou de Louis Bourbon, comme vous le voudrez ; pourvu qu'il n'y ait pas de ... (blanc) de votre côté, vous y ferez mettre ce que vous voudrez... Et dans la seconde lettre, datée du 13 janvier 1762 : ... Vous ferez dire au curé, sous le secret de la confession, de qui est cet enfant, de n'en jamais parler et de ne point montrer ni de donner d'extrait de ce baptême, que de ma part, si cela lui est possible, comme je le crois. Le parrain et la marraine, deux domestiques dont vous serez sûre du secret ; le nom Louis-Aimé, fils de Louis de Bourbon et de votre nom, dame de Meilly Coulanges. Ces lettres ont été publiées par MM. de Concourt, *Les maîtresses de Louis XV*, t. 11, p. 83, note, d'après les autographes. Voir, sur Mlle de Romans, Barbier, t. VII, p. 426-27 ; Mme du Hausset, *l. c.*, p. 580-84 ; Mme Campan, t. III, p. 29-32 (les *Anecdotes* de Mme Campan sont sujettes à caution) ; Soulavie, *Mém. du maréchal duc de Richelieu*, t. IX, p. 349-51 (auteur encore plus suspect, est-il besoin de le dire ?) ; *Vie privée de Louis XV*, par Mouille d'Angerville, t. I, p. 33-35, etc.

3 Relativement au Parc-aux-Cerfs, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le résumé placé par le regrettable M. Th. Lavallée en tête du curieux mémoire de M. J.-A. Le Roi, le savant conservateur de la bibliothèque de Versailles : Le Parc-aux-Cerfs était le nom d'un quartier de Versailles..., bâti sous Louis XIV sur l'emplacement d'un parc à bêtes fauves, datant de Louis XIII, et qui en avait gardé le nom. Quant au sérail, voici à quoi il se réduit, Louis XV avait acheté secrètement, dans une impasse déserte de ce quartier, une petite maison bourgeoise où pouvaient à peine loger trois personnes, et dans laquelle son valet de chambre faisait élever quelques jeunes filles, ordinairement vendues par leurs parents. Il n'y en avait que deux en général, dit Mme du Hausset, très souvent une seule ; quelquefois le Parc-aux-Cerfs était vacant cinq ou six mois de suite. Lorsqu'elles se mariaient, on leur donnait des bijoux et une centaine de mille francs. Il ne paraît pas que le nombre de ces victimes, immense d'après tous les historiens, ait dépassé une trentaine, le roi n'ayant gardé cette maison que de 1755 à 1771 (il est constant, au outre, que le Parc-aux-Cerfs fut fermé en 1765 pour plusieurs années). M. Le Roi appuie cette curieuse découverte historique de pièces irréfutables ; mais cela n'empêchera pas les historiens de scandales de parler des centaines de millions et même des milliards que coûta le Parc-aux-Cerfs, *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Mme de Maintenon, Mme de Pompadour, Mme du Barry, etc.* (Paris 1864), introduction, p. XVI-XVII. L'acte d'acquisition de la trop fameuse maison est du 25 novembre 1755 (id p. 236 37). — Voir sur le Parc-aux-Cerfs, Mme du Hausset, *l. c.*, p. 413 et 480 ; Barbier t. V, p. 360-61, 372 ; t. VII, p. 426, etc. On voit par ce que dit cet auteur qu'avant 1755, et dès 1753, la petite Murphy avait été mise dans une maison du Parc-aux-Cerfs.

été l'objet d'une passagère faveur¹. Ces turpitudes sont trop honteuses, et d'ailleurs trop connues, — car c'est la chronique scandaleuse du règne de Louis XV qu'on sait le mieux, pour que nous nous y arrêtions.

A la veille de cette nouvelle et déplorable transformation du roi, d'Argenson, dont le *Journal* éclaire ces désordres d'un jour complet², sans tomber dans les graveleuses amplifications des chroniqueurs orduriers, d'Argenson nous peint cette nature molle et apathique, qui ne secondait que trop bien les desseins de ceux qui, par un infâme calcul, endormaient le malheureux roi dans l'ivresse des sens, pour se donner le facile triomphe de régner sans partage et sur le roi avili, et sur le royaume livré à l'abandon et au pillage.

Voici, écrit-il en décembre 1752, toutes les passions du Roi et tout le ressort du gouvernement : *Laissez-moi en repos, que j'aie la paix, que je n'aie point de déshonneur, qu'on me laisse aller à mes campagnes, à mes petits plaisirs, à mes habitudes ; quelques bâtiments, de petites connaissances, quelque curiosité, quelques recherches que je ne crois pas bien chères. Que j'aie la paix à la cour, dans le royaume et avec mes voisins ; je serais bien aise encore d'obtenir quelque gloire qui ne me donnât pas de peine, l'ordre ancien et accoutumé, sans examen, la religion du pays.* C'est Morphée qui règne, ou une belle paresseuse qui a les chairs fermes et l'âme molle, bonnes gens fabriqués ainsi par le ciel, sans vices et sans vertus³.

Mme de Pompadour fut satisfaite. Le roi, qui se bornait à des vœux stériles pour être aimé de son peuple, et qui ne faisait rien pour l'être⁴, se résigna enfin, et lâcha ces rênes qu'il n'avait jamais su tenir d'une main assurée. *Je les laisserai faire, dit-il ; qu'ils me laissent seulement quelques chevaux pour me promener*⁵ ; et, à Mme de Pompadour et Gontaut, en parlant de l'assemblée de républicains des grandes robes : *Les choses comme elles sont dureront autant que moi*⁶. La marquise de Pompadour eut rang de duchesse à la cour⁷ ; elle put *disposer de tout*, de dire *nous* tout à son aise⁸ ; elle put faire et défaire les ministres, et être, comme on disait, *le cardinal de Fleury et demi*⁹.

¹ Voir d'Argenson, t. VII, p. 408 ; t. VIII, p. 208-209, 217, 274 ; t. IX, p. 144, 170, 280 ; Luynes, t. XV, p. 325 ; Barbier, t. VI, p. 263 ; t. VII, p. 426 ; Mme du Hausset, *l. c.*, p. 450 et suiv., 464.

² Le duc de Luynes. Si instructif pour les temps de Mmes de Mailly, de Vintimille et de Châteauroux, plus discret sur le règne de Mme de Pompadour, devient, à partir de 1752, beaucoup moins intéressant et moins complet.

³ D'Argenson, t. VII, p. 354.

⁴ Voir d'Argenson, t. VII, p. 7, 153, 232.

⁵ D'Argenson, t. VII, p. 232.

⁶ *Mém. de Mme du Hausset*. — Et encore, au dire de Soulavie : *Je ne vois pas comment, après moi, cela se terminera.* (*L'art de l'histoire*, préface des *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, t. I, p. XXI.)

⁷ Elle prit le tabouret le 17 octobre 1752.

⁸ *Voilà bien des mardis où le roi ne pourra vous voir*, disait-elle en août 1752 aux ministres étrangers, *car je ne crois pas que vous veniez nous chercher à Crécy.* D'Argenson, t. VII, p. 281. Cf. les lettres de Mme de Pompadour reproduites par MM. de Concourt, *l. c.*, t. II, p. 68 et suiv.

⁹ D'Argenson, t. VII, p. 282.

VIII

Louis XV, cependant, n'abdiqua pas autant qu'on l'a dit et qu'on pourrait le croire, en ne considérant les choses qu'à la surface. En 1751, au mois de février, ayant remis au maréchal de Noailles, en entrant au conseil, un mémoire de Puisieux, avec demande de lui soumettre ses observations, le roi reçut cette réponse :

Si Votre Majesté me le permet, j'aurai l'honneur de lui marquer plus en détail ce que je pense sur quelques uns des objets particuliers qui ne sont qu'indiqués dans le mémoire; mais pour que je prenne cette liberté, il est nécessaire que Votre Majesté ait la bonté de marquer à côté de cet article, non seulement qu'elle le trouvera bon, mais même qu'elle l'ordonne¹.

Louis XV répondit:

Je ne saurais avoir trop de détails, et vous en êtes plus capable qu'un autre. Ainsi je vous en prie et vous l'ordonne².

Dans son mémoire, le maréchal disait:

Je sais, Sire, que vous aimez la vérité, et que souvent elle a de la peine à parvenir jusqu'au pied du trône. De qui peut et doit l'attendre Votre Majesté, si ce n'est d'un serviteur qui a blanchi à son service et à celui de ses pères, qui vous a voué l'attachement le plus tendre et le plus respectueux, et qui, chaque jour, avance dans une carrière dont le terme ne peut être fort éloigné ?³

Noailles suppliait le roi de se faire représenter l'état de la dépense du temps de Louis XIV, et de comparer ; de fouiller chaque branche d'administration, et de combler les vœux de ses sujets, en retranchant ou diminuant ce qui pouvait l'être, et en réprimant les abus⁴.

Deux ans plus tard, le maréchal de Noailles exposait encore au roi les difficultés de la situation, et la nécessité d'y porter un prompt remède.

Je n'ai point vu, disait-il, des temps aussi critiques et qui annoncent des suites aussi fâcheuses que les circonstances où nous sommes... Tant qu'un gouvernement conserve son crédit et son autorité, il y a des remèdes à tout. Mais lorsque les sentiments et les principes qui entretiennent dans les sujets l'esprit d'obéissance, de soumission, et l'amour de leur prince et de leur patrie, viennent à se pervertir et s'anéantissent ; alors, malgré un calme apparent, et qui n'est pas tel aujourd'hui, le danger est plus grand qu'on ne pense, et sans qu'on s'en aperçoive, un état penche vers sa ruine.

L'inclination naturelle des Français est d'aimer leur prince. Tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, Sire, se livrent aux impressions que font sur eux votre bonté et votre affabilité. Les peuples supposent volontiers que les maux qu'ils ressentent sont ignorés ; que s'ils étaient connus, on y remédierait cette idée les console, et entretient quelque temps leur amour pour le souverain. Mais

¹ *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. II, p. 303.

² *Idem, ibid.*, p. 303.

³ *Correspondance de Louis XIV et du maréchal de Noailles*, t. II, p. 305.

⁴ *Idem, ibid.*, p. 306. A ce mémoire en était joint un autre, en réponse à celui de Puisieux, dans lequel Noailles exposait tout un système de politique extérieure.

ces sentiments s'altèrent bientôt, lorsque les divisions dans le gouvernement et à la cour sont publiques, que le dernier bourgeois de Paris en est informé, qu'il n'y a pas d'étranger qui n'en soit instruit, que les maux qui en sont une suite nécessaire se font sentir au dedans et au dehors ; on ne peut plus supposer alors que le maître, témoin de tout ce qui se passe à la cour, ne les sache ; et l'idée qu'il les tolère, détruit, Sire, l'opinion que les étrangers doivent avoir de Votre Majesté, et aliène les esprits de vos propres sujets.

Le trouble et la confusion règnent dans tous les ordres de l'état, la licence est extrême ; on ne connaît plus de règles, de bienséances ni de subordination ; chacun vise à l'indépendance ; on ne voit que mécontentement, et on n'entend que murmures ; la fermentation des têtes est portée au dernier degré ; toute émulation est éteinte ; toutes les connaissances utiles s'anéantissent ; et les hommes capables de servir l'état deviennent si rares, qu'à peine on en nomme encore quelques-uns.

On ne compte plus sur d'autres moyens pour parvenir que ceux de l'intrigue, de la cabale, de la faveur et de la protection ; l'amour de la patrie et du nom français est devenu un ridicule ; il s'est introduit une fausse philosophie qui conduit à la mollesse, au luxe et à l'indolence ; on n'envisage qu'avec indifférence les troubles qui peuvent agiter l'état, et si l'on daigne en parler, ce n'est que pour fronder le gouvernement.

Pardonnez-moi, Sire, d'avoir osé entrer dans un aussi triste détail avec Votre Majesté. Mais je la supplie de considérer que c'est le dernier effort du courage, et l'effet de la juste confiance que l'on doit avoir dans la probité de son maître, dans sa droiture et dans son amour pour la vérité, que d'oser lui annoncer que son gouvernement s'affaiblit, que son autorité se perd, que les liens qui lui attachent ses peuples se rompent journellement, et que l'opinion des étrangers s'altère¹.

Louis XV voyait et sentait tout cela. Son **chagrin noir** et ses **grands accès de tristesse**² le montraient suffisamment. Il s'efforçait de calmer le mécontentement du clergé, que Machault avait voulu, portant atteinte à ses privilèges, soumettre à l'impôt du vingtième, et de tempérer les ardeurs de la lutte engagée entre le Parlement et le clergé, à l'occasion des refus de sacrements. Au plus vif de la querelle, il s'adressa au maréchal de Noailles, et lui posa une série de questions, en lui demandant de lui répondre **promptement et secrètement**³.

Mais les difficultés intérieures, les objets d'administration, la création de l'Ecole Militaire⁴, et d'autres mesures dignes d'éloge, n'occupaient pas seulement le roi.

¹ *Mémoires historiques et militaires du maréchal de Noailles*, t. VI, p. 317 et suiv. Ce mémoire ne se retrouve pas dans la *Correspondance* récemment publiée par M. Rousset.

² D'Argenson, t. VII. p. 13, 214.

³ *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. II, p. 396.

⁴ Mme de Pompadour, de concert avec Paris-Duverney, s'occupa longtemps de la création d'une école militaire. Mais le roi travailla aussi activement à la réalisation de ce projet. J'ai été enchantée, écrivait Mme de Pompadour le 9 novembre 1750, de voir le Roi entrer dans ce détail tantôt ; et le 3 janvier suivant, elle en parlait en ces termes à la comtesse de Lutzelbourg : Je vous crois bien contente de l'édit que le Roi a donné pour anoblir les militaires. Vous le serez bien davantage de celui qui va paraître pour l'établissement de cinq cents gentilshommes que Sa Majesté fera élever dans l'art militaire. Cette école royale sera bâtie auprès des Invalides. Cet établissement est d'autant plus beau que Sa Majesté y travaille depuis un an, et que ses ministres n'y ont

Dans cette période de transition qui sépare le traité d'Aix-la-Chapelle du traité de Versailles, et la guerre de succession d'Autriche de la guerre de Sept-Ans, la politique extérieure fixa de la manière la plus sérieuse et la plus soutenue l'attention du roi.

Différents systèmes se trouvaient en présence le maréchal de Noailles, partisan des anciennes traditions de notre diplomatie, préconisait les avantages d'une alliance avec la Sardaigne, la Prusse et les puissances du Nord, et insistait sur la nécessité de combattre la **gent anglaise**¹. D'autres commençaient à parler d'une alliance dont les premières ouvertures avaient été faites à Aix-la-Chapelle par le comte de Kaunitz, et à laquelle Kaunitz, devenu ambassadeur à Paris, n'avait cessé de travailler l'alliance autrichienne². Enfin la politique secrète avait aussi ses vues et ses plans, qu'il convient d'indiquer ici.

M. le prince de Conti travaille avec le Roi plus fréquemment et plus longuement que ci-devant, écrit d'Argenson (mars 1753) ; le bruit est qu'il va entrer au Conseil, et qu'il y sera une espèce de premier ministre... Ce travail si fréquent et si long de M. le prince de Conti avec le Roi regarde uniquement le dessein de faire ce prince roi de Pologne, soit après la mort du roi régnant, soit même plus tôt. L'on croit que son parti est considérable, et qu'on y a embarqué les puissances voisines, surtout le roi de Prusse. La ligne contraire à la nôtre a aussi conçu, dit-on, qu'un prince aussi isolé que serait ce prince français leur serait meilleur que l'électeur de Saxe, car celui-ci pourrait s'accommoder avec le roi de Prusse et se lier avec lui, son intérêt y étant net et clair ; mais, en attendant, le roi de Prusse sacrifie à sa passion l'intérêt qu'il aurait de l'espérer : ainsi on l'y aura embarqué pour le satisfaire, et avec lui la Suède et le Danemark, de sorte que toutes les puissances du Nord ou de l'Allemagne y concourraient, et l'Autriche diminuerait par là cette force qu'a un puissant électeur de l'Empire, et le réduirait à l'Etat de Saxe, qui est accablé des dettes de ce prince.

De mon temps j'ai vu ce projet travaillé secrètement et connu du Roi seul, mais je ne pouvais croire que le Roi y songeât sérieusement. Voici cependant qu'on le lui a montré très facile, car c'est ainsi que l'on fait toujours cheminer les grands et ruineux projets à des yeux superficiels et sans système. De là arrive le travail assidu et souvent répété du prince de Conti avec le Roi ; car ce prince reçoit quelquefois des dépêches à la chasse, et sur-le-champ griffonne quelques lignes, qu'il envoie au Roi par des courriers³.

nulle part et ne l'ont su que lorsqu'il en a arrangé but à sa fantaisie, ce qui a été à la fin du voyage de Fontainebleau. MM. de Goncourt, *Les maîtresses de Louis XV*, t. I, p. 281 et t. II, p. 71.)

¹ J'ai commencé à écrire votre lettre, écrivait le Roi au maréchal le 23 septembre 1754 ; mais je vous avoue avec sincérité que je la trouve un peu longue, et que c'est un libelle diffamatoire contre la gent anglaise, qui est très vrai ; mais ne trouvez-vous pas que, dans ma plume, ce n'est pas un peu trop fort ? *Correspondance*, etc., t. II, p. 339.

² Voir *l'Histoire de la guerre de Sept ans*, par Frédéric II. Ed. Boutaric, t. I, p 397-95 ; les *Mém. de Duclos*, p. 634-35 ; les *Mém. du président Hénault*, p. 211 et suiv., 246-47, 265, 277 ; *Le cardinal de Bernis*, par M. Sainte-Beuve, dans les *Causeries du Lundi*, t. VIII, p. 19.

³ D'Argenson, t. VII, p. 437-38. Le père de Latour, jésuite, dit ailleurs d'Argenson, est l'âme de ce conseil ; Parisot, maître des requêtes, voulait aller en Saxe et à Berlin pour négocier sur ces vues, de mon temps et pendant le mariage de M. le Dauphin. Le maréchal de Richelieu, grand ennemi du prince de Conti, en empêcha. Mon frère soutient beaucoup le prince de Conti auprès du Roi, et lui a souvent procuré du travail avec Sa

On n'a malheureusement pas tous les documents de cette diplomatie secrète, qui avait à Constantinople, à Dresde, à Berlin, à Stockholm ses agents particuliers, partout où l'ambassadeur en titre n'était pas *initié*. En mars 1752, un homme d'une rare intelligence et chez lequel il y avait l'étoffe d'un grand ministre, le comte de Broglie, fut envoyé en Pologne comme ambassadeur, et admis à la correspondance secrète¹. Cette politique occulte devint encore plus active en 1754, et son ministre *in partibus* ne se borna pas à son rôle de confident pour les affaires extérieures il prit une part active aux affaires du Parlement². Il ne se passait pas deux jours sans que le roi et le prince de Conti s'écrivissent³. C'est à ce moment que le duc de Luynes fait cette remarque : *Le roi s'est réservé le détail de toutes sortes d'affaires, et il paraît certain qu'elles ne sont point traitées au conseil ni communiquées aux ministres*⁴. D'un autre côté, nous lisons dans d'Argenson, à la date d'août 1755 :

Un courtisan m'a dit hier que le Roi était agité d'une inquiétude continuelle sur les affaires, et que Sa Majesté paraissait couvrir une grande maladie, qu'il était fort changé. Son conseil Vagite encore plus que les affaires ; les avis contraires et opposés rendent indéterminés tous les partis à prendre sur la conjuncture présente. Parmi les conseillers, les uns lui présentent des desseins hardis pour porter la guerre au loin : les autres de plus discrets, mais qui vont toujours à une guerre générale. A tout cela, le Roi ne veut rien qui aille si loin, et voit avec justesse d'esprit les inconvénients du mal et de l'embarquement, mais il n'a pas chez lui la ressource des moyens⁵.

La ressource des moyens, c'était ce que Mme de Pompadour possédait au suprême degré. C'est ainsi qu'elle *attisa*, comme parle d'Argenson, *deux passions ou plutôt deux faiblesses du roi : sa colère contre le Parlement et celle contre le roi de Prusse*. De l'une sortirent les troubles qui entraînèrent si rapidement la royauté vers sa perte; de l'autre vinrent l'alliance autrichienne et la déplorable guerre de Sept-Ans. Mme de Pompadour triomphait définitivement sur toute la ligne la famille était reléguée au second plan; les maîtresses de rencontre faisaient oublier la disparition des charmes de la favorite; les ministres hostiles étaient chassés ; le nouveau Fleury présidait le comité, à Crécy ; Conti était disgracié, et Demis allait entrer au conseil.

Majesté sur cette maudite affaire-là... Il y a du don quichottisme à ceci ; le prince de Conti prétend être assez fort avec les forces de Prusse et de Suède, et les Polonais, pour se maintenir roi élu de Pologne, contre les Russes, Autriche et Angleterre (t. VI, p. 339-340). — Il entrait dans les plans de Conti, dit Soulavie dans les *Mém. du maréchal-duc de Richelieu*, de protéger les libertés germaniques, de soutenir les états de l'Italie dans l'indépendance de l'Autriche, de nous lier avec la Turquie, la Pologne, la Suède, la Prusse et le Danemark ; d'opposer ces puissances secondaires à l'Autriche et à la Russie. C'était une perfection de l'ancien plan français contre l'Autriche (t. IX, p. 393).

¹ Le comte de Broglie ajoutera foi à ce que lui dira M. le prince de Conti, et n'en parlera à âme qui vive. — Louis. (*Correspondance secrète de Louis XV*, publiée par M. Boutaric, t. I, p. 192). Ce ne fut pas sans résistance que Broglie se décida à répondre aux désirs du roi ; il lui fallut un ordre réitéré de Louis XV (Note du 13 mai 1774, envoyée par le comte de Broglie à Louis XVI, t. II, p. 388).

² Voir d'Argenson, t. VIII, p. 280, 316, 406. Cf. sur le travail avec Conti, Luynes, t. XIII, p. 271, 299, 301, 424, 431, 436 ; t. XIV, p. 57, 83, 110, 354, 367, 370.

³ D'Argenson, t. VIII, p. 406 (janvier 1755).

⁴ Luynes, t. XIII, p. 398. Cf. t. XIV, p. 368.

⁵ D'Argenson, t. IX. p. 72.

Mais avant de voir à l'oeuvre la politique de Mme de Pompadour, il faut nous donner un curieux spectacle : nous allons voir la favorite tourner à la dévotion, chercher à convertir le roi, et commencer par prêcher d'exemple. Nous retrouvons ici les instructions secrètes qu'elle donna en entamant une négociation en cour de Rome, et nous nous empressons de lui laisser la parole :

De longues réflexions sur les malheurs qui m'avaient poursuivie même dans la plus grande fortune, la certitude de n'être jamais heureuse par les biens du monde, puisque aucuns ne m'avaient manqué et que je n'avais pu parvenir au bonheur, le détachement des choses qui m'amusaient le plus, tout me porta à croire que le seul bonheur était en Dieu. Je m'adressai au père de Sacy, comme à l'homme le plus pénétré de cette vérité ; je lui montrai mon âme toute nue. Il m'éprouva en secret depuis le mois de septembre jusqu'à la fin de janvier 1756. Il me proposa dans ce temps d'écrire une lettre à mon mari, dont j'ai le brouillon qu'il écrivit lui-même. Mon mari refusa de me jamais voir. Le père me fit demander une place chez la reine pour plus de décence ; il fit changer les escaliers qui donnaient dans mon appartement, et le roi n'y entra plus que par la pièce de compagnie. Il me prescrivit une règle de conduite que j'observais exactement ; ce changement fit grand bruit à la cour et à la ville. Les intrigants de toutes les espèces s'en mêlèrent ; le père de Sacy en fut entouré, et me dit qu'il me refuserait les sacrements tant que je serais à la cour. Je lui représentai tous les engagements qu'il m'avait fait prendre, la différence que l'intrigue avait mise dans sa façon de penser... Après avoir épuisé tout ce que le désir que j'avais de remplir mes devoirs put me faire trouver de plus propre à le persuader de n'écouter que la religion et non l'intrigue, je ne le vis plus¹.

Le duc de Luynes a beau nous dire que Mme de Pompadour paraissait de très bonne foi², il nous est difficile de croire que cette dévotion et ce zèle insolite pour le salut du roi fussent bien sincères³. La femme que d'Argenson a appelée une très grande comédienne⁴ ne doit pas nous en imposer avec cet air de perfide candeur⁵. Celle qui savait pleurer avec grâce et jouer le désespoir⁶, pouvait bien aussi, — quelque prédisposée qu'elle fût à ce rôle par la perte de sa fille⁷ et par la ruine de sa santé⁸ — se faire de la dévotion un rempart contre des menaces toujours persistantes de disgrâce⁹, et un marchepied pour s'élever à de plus hautes faveurs. Poussée par la cabale dont elle était l'instrument et dont elle

¹ D'Argenson, t. IX, p. 375.

² *Histoire de la chute des Jésuites au XVIIIe siècle*, par M. de Saint-Priest, p. 35-37. Cf. le duc de Luynes, t. XV, p. 321-27 ; l'abbé Georgel, t. I, p. 41, et Soulavie, *Mémoires du maréchal-duc de Richelieu*, t. IX, p. 40.

³ *Mém. de Luynes*, t. XV, p. 324 et 326.

⁴ D'Argenson, t. IX p. 66.

⁵ M. Créteineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 232.

⁶ D'Argenson, t. IX p. 66.

⁷ Celle qu'on appelait *mademoiselle Alexandrine*, qu'elle faisait inviter aux petits voyages, et qu'elle voulait faire épouser au duc de Chaumes.

⁸ Elle a une mauvaise santé et plusieurs incommodités, écrit le duc de Luynes, t. XV, p. 326.

⁹ Voir d'Argenson, t. IX, p. 66, 116, 118, 199. — Ci-devant, remarque d'Argenson (p. 199), elle faisait l'esprit fort devant le Roi pour assurer son règne. L'abbé Georgel, dans ses *Mémoires* (t. I, p. 41), qualifie cette conduite d'hypocrite métamorphose. Cf. ce qu'en dit Condorcet dans sa Vie de Voltaire (*Oeuvres de Voltaire*, éd. Renouard, t. LXIV, p. 85-86).

aspirait à devenir le chef¹, — bien plus que par les conseils du P. de Sacy, dont l'indulgence dut enfin s'arrêter devant la crainte d'être dupe, — Mme de Pompadour obtint (février 1756) ce poste de dame du palais, auquel elle semblait ne pouvoir même prétendre : Sire, écrivit la reine à Louis XV, en réponse à la lettre où il lui faisait part de la nomination de la favorite ; j'ai un Roi au ciel qui me donne la force de souffrir mes maux, et un Roi sur la terre à qui j'obéirai toujours². Peu de temps après, la pénitente *en herbe* du P. de Sacy jetait le masque, et se moquait de l'hypocrisie qu'elle avait commencée³.

¹ Ce sont ces messieurs (Luxembourg, Soubise, Richelieu) qui ont suggéré à la marquise l'idée de cette place de dame au palais. D'Argenson, t. IX, p. 202. Ce parti de la marquise, dit-il ailleurs, est composé de MM. de Soubise, le garde des sceaux, Machault, l'abbé de Bernis, M. de Poyanne (p. 341).

² C'est le président Hénault qui avait fait cette réponse. Voir d'Argenson, t. IX, p. 214-215, et Luynes, t. XV, p. 321.

³ D'Argenson, t. IX, p. 214. Ainsi, chez les méchants, dit d'Argenson (p. 353), les bonnes actions apparentes n'annoncent que de plus mauvaises vues encore. Voir sur le rôle du P. de Sacy, Georgel, t. I, p. 42-45.

IX

Une révolution se faisait à ce moment chez Louis XV. Il avait enfin pris le parti de trancher dans le vif, et de satisfaire aux vœux du peuple en accomplissant de sérieuses réformes. Les dépenses de ce qu'on appelait les *extraordinaires*, celles de l'écurie¹, des bâtiments, subirent des réductions qui montèrent à plus de dix millions² (août 1755). Si, comme le dit d'Argenson, le roi *avançait chaque jour de quelque chose dans l'art de régner*³, il avait fait là un grand pas vers ce dont il était le plus dépourvu l'énergie dans les résolutions. *Puisqu'il est capable de pareils coups de courage, disait-on, il peut aussi prendre un paru contre cette favorite qui souvent lui donne de l'humeur et qui coûte gros à l'État : il peut donc sacrifier ses plaisirs et ses habitudes à la décence et à l'économie*⁴. Mais Mme de Pompadour continuait à dominer le roi *par le ton et par la hardiesse*⁵ ; elle restait l'amie, et était devenue le centre des consolations royales pour les affaires⁶. Elle a tout l'air du premier ministre de France, écrit d'Argenson, et le roi le vent ainsi, même pour l'apparence extérieure⁷.

Mme de Pompadour était *toute autrichienne*. Elle s'était mise à la tête de ce projet d'alliance pour se rendre plus nécessaire et plus favorite que jamais⁸. Mais elle n'a point été, comme on l'a dit, le seul auteur de ce changement de politique, qui ne fut ni une simple intrigue de boudoir ni la puérile représailles de propos injurieux. L'alliance autrichienne, il faut le dire, avait sa raison d'être et sa légitimité ; elle était depuis plusieurs années l'objet des préoccupations d'esprits très judicieux et très *français*. Nous en trouvons la preuve dans ce fragment d'une lettre de Louis XV, en date du 2 juillet 1748 :

¹ Il en était de beaucoup d'abus comme des dépenses de l'écurie : ils étaient très exagérés par la rumeur publique. Le duc de Luynes rapporte qu'on prétendait que le Roi avait près de quatre mille chevaux dans ses écuries. Il alla aux informations, et il arriva à une évaluation approximative de deux mille deux cent quatre-vingts chevaux (janvier 1752, t. XI, p. 376) ; mais quelques mois plus tard, un état détaillé qui lui fut remis donnait le chiffre total de sept cent quatre-vingt-trois (t. XII, p. 37-38).

² Le duc de Luynes, t. XIV, p. 214, 220 ; d'Argenson, t. IX, p. 57, 74, 141, 145, 194.

³ D'Argenson, t. IX, p. 99. *Il a de la justesse d'esprit, ajoute-t-il, mais il manque du courage d'esprit.*

⁴ D'Argenson, t. IX, p. 66 et 194.

⁵ *Idem*, t. VIII, p. 269.

⁶ *Idem*, t. IX, p. 159 et 175.

⁷ *Idem, ibid.*, p. 136. Et il ajoute : *Certes il vaut mieux voir au gouvernail une belle nymphe debout qu'un vilain singe accroupi comme était feu le cardinal de Fleury. — Cependant, dit-il ailleurs, le Roi souffre et souffrira de plus en plus de cet attachement. Que les particuliers se confient à une maîtresse qu'ils croient affectionnée à leur domesticité, je le veux : cela fait peu de scandale, et même c'est édification et honnêteté ; suivant le radoucissement des moeurs présentes, qui se rapprochent de plus en plus de la nature ; mais quand il s'agit de l'administration du royaume, nous ne pouvons nous y accoutumer : la décence, le devoir, la dignité du gouvernement, tout a horreur de cette pratique* (t. IX, p. 201).

⁸ *Idem, ibid.*, p. 280.

Vous n'êtes pas le seul qui pensiez de même sur la cour de Vienne. Cependant, si elle voulait, *il y aurait bien de bonnes et glorieuses choses à faire pour nous deux* ; mais la jalousie inséparable du genre humain s'y opposera toujours¹.

La pensée de l'alliance autrichienne, de cette alliance qui, comme le disait le comte de Broglie, *était nécessaire dans son principe et pouvait, devait même être utile par ses suites*², appartenait au roi, et il l'avait mûrie de longue date, avant qu'elle ne devînt son *ouvrage favori*³. Le traité conclu par Frédéric avec les Anglais, le peu de confiance et de sympathie que le roi avait pour ce prince, les instances intéressées de la cour de Vienne, amenèrent la conclusion du traité de Versailles⁴. Si cette politique eût été dirigée par des mains fermes et habiles ; si la France ne se fût pas laissée entraîner à abandonner le véritable terrain de la lutte, de façon à compromettre son influence en Europe et à n'être plus *qu'un corps de réserve aux ordres de l'Autriche*⁵ ; si en un mot les traités des 1er mai 1757 et 30 décembre 1758 ⁶ n'avaient pas été signés après celui du 1er mai 1756, l'alliance autrichienne aurait, comme le disait Louis XV, pu porter de bon et glorieux fruits. Ce fut le vice de la politique royale, comme c'était le vice du caractère du roi, d'avoir un défaut de fixité dans les desseins d'où découlait une absence complète d'énergie et de suite dans l'exécution.

Toute la correspondance du cardinal de Bernis, encore incomplètement connue, accuse cette fatale disposition⁷. L'abbé de Bernis, dans son court passage au ministère (janvier 1757-1er novembre 1758) avant de recevoir le chapeau et de

¹ *Catalogue d'une belle collection d'autographes provenant du cabinet de M. J. G. (Gallois)*, juin 1844, n° 288.

² Mémoire du comte de Broglie, adressé à MM. du Muy et de Vergennes, le 1er mars 1775. *Corresp. secrète*, t. II, p. 475-79.

³ *Idem, ibid.*, p. 474. Cf. le duc de Luynes, t., XV, p. 226, 346; le président Hénault, p. 211.

⁴ Il y avait longtemps, dit Duclos, que le roi désirait une alliance catholique qui pût balancer le parti protestant, déjà supérieur en Europe. *Mémoires secrets*, collection Michaud, p. 635. — Tout ceci, écrit le marquis d'Argenson en novembre 1756, *paraît une croisade générale du parti catholique contre le protestant en Europe, et la France est le trésorier de cette croisade* (t. IX, p. 346). — Ce que je ne crois que parce qu'il (le roi) me l'a dit, dit à son tour le duc de Choiseul, c'est qu'il ne s'est déterminé à s'allier avec la maison d'Autriche que dans l'intention, bien mal digérée, d'anéantir le protestantisme après avoir écrasé le roi de Prusse. Mss. du duc de Choiseul, cités par M. de Saint-Priest dans son *Histoire de la chute des Jésuites*, p. 47. — Malgré tout, on répétera longtemps ce lieu commun historique, qui se retrouve dans le récent ouvrage de M. Jobez : *L'insolence du cabinet de Versailles envers Frédéric, l'amour-propre blessé de Mme de Pompadour, sa vanité flattée par les avances de Marie-Thérèse avaient produit le changement des alliances politiques de la France*. *La France sous Louis XV* ; t. IV, p. 496. Cf. p. 483 et 493. Nous regrettons de voir que le dernier historien de Mme de Pompadour adopte, sans restrictions, cette opinion (*Mme de Pompadour et la cour de Louis XV*, par M. Em. Campardon, p. 202-203).

⁵ Expressions du comte de Broglie dans son mémoire sur la politique étrangère, remis à Louis XV en 1773. *Correspondance secrète*, t. I, p. 450.

⁶ Voir Garden, *Histoire générale des traités de paix*, t. IX, p. 39-44, 54-57 et 349-75. Voir, sur la situation faite à la France par les traités de 1757 et de 1758, le mémoire remis par Choiseul au Roi en 1765, publié par M. Charles Giraud dans les *Comptes rendus des séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 1848, p. 300 et suiv.

⁷ Voir les extraits qu'en a donnés M. Sainte-Beuve, dans son étude sur l'abbé de Bernis (*Causeries du lundi*, t. VIII, p. 15-34). Il en devait la communication à M. Pasquier.

céder la place à Choiseul, eut à lutter contre une situation à laquelle, malgré d'excellentes intentions, il était inférieur; il plia sous le fardeau des affaires et sous le poids des événements. Tous ses efforts furent stériles, et il se retira¹, en invoquant une volonté qu'il n'avait trouvée ni chez le roi, ni chez les ministres, ni chez les généraux². Choiseul fut appelé à le remplacer.

Mais nous n'écrivons pas l'histoire du règne de Louis XV ; nous n'avons, au milieu de ce conflit des influences et des systèmes, qu'à chercher le roi, et à pénétrer dans les replis intimes de ce caractère *ondoyant et divers*. Au moment où la guerre se préparait au dehors, où la querelle du Parlement avait été poussée à l'extrême par les déclarations du 10 décembre 1756, suivies de la démission des conseillers au Parlement, un événement éclata soudain : Louis XV, en montant en voiture le 5 janvier 1757 pour retourner à Trianon, fut frappé d'un coup de couteau³ par Damiens.

Plus heureux qu'Henri IV, dont il redoutait le sort⁴, le roi échappa au fer meurtrier. Il déploya en cette circonstance autant de courage et de sang-froid que de fermeté d'âme⁵. A peine eut-il senti le coup, qu'il s'écria : *Qu'on arrête ce malheureux, mais qu'on ne lui fasse pas de mal !* Et se croyant en danger : *Mon fils*, dit-il au dauphin, *je vous laisse un royaume bien troublé ; je souhaite que vous gouverniez mieux que moi.* Mais l'émotion générale fut bientôt calmée, et

¹ C'est le 9 octobre 1758 que le Roi consentit à la démission de Bernis en faveur du duc de Choiseul : *Je suis fâché, monsieur l'abbé-comte, lui écrivit-il, que les affaires dont je vous charge affectent votre santé au point de ne pouvoir plus soutenir le poids du travail... Je consens à regret que vous remettiez les affaires étrangères entre les mains du duc de Choiseul, que je pense être le seul en ce moment qui y soit propre, ne voulant absolument pas changer le système que j'ai adopté, ni même qu'on m'en parle.* Cité par M. Sainte-Beuve, *l. c.*, p. 31.

² Il faudrait, disait-il, un débrouilleur général. Je me suis proposé moi-même avec courage jusqu'à la paix, mais la proposition n'a pas pris ; on veut être comme on est, Dieu seul peut y mettre ordre (p. 27). Et encore : Dieu veuille nous envoyer une volonté quelconque, ou quelqu'un qui en ait pour nous ! Je serai le valet de chambre si l'on veut, et de bien bon coeur (p. 22). — Il est curieux d'entendre Bernis s'exprimer sur les dispositions du roi : Le Roi se porte à merveille, écrit-il, et n'est nullement inquiet de nos inquiétudes, ni embarrassé de nos embarras. Dans un sens, cela est fort heureux, car nous serions plus à plaindre s'il voyait trop noir et s'il prenait de l'humeur... En général, le Roi ne voit pas en noir. Il a été accoutumé à se tirer du borborygme sans s'y être donné beaucoup de peine. Il croit qu'il en sera toujours de même. Mais les progrès du mal ont énervé les organes intérieurs de son état. Les reins de la monarchie sont affaiblis. L'autorité, éparpillée partout, n'est réunie nulle part. L'esprit de citoyen a disparu. *Histoire de France au XVIIIe siècle, Revue française*, juillet 1828, p. 128.

³ Ou plutôt d'un coup de canif.

⁴ Je vois bien que je mourrai comme Henri IV, avait dit le roi en 1749 en entendant lire un poème de deux cent cinquante vers horribles contre lui, qui commençait ainsi : *Réveillez-vous ! mânes de Ravallac...* D'Argenson, t. VI, p. 15.

⁵ Voir les récits contemporains Luynes, t. XV, p. 355-57 ; d'Argenson, t. IX, p. 350-352 ; Barbier, t. VI, p. 426-25, 467 ; le duc de Croy, dans la *Revue rétrospective*, t. I, p. 357 et suiv. ; *Hist. du Parlement de Paris*, par Voltaire, *Oeuvres*, éd. Renouard, t. XXIII, p. 308 et suiv. ; lettre du comte d'Argenson à Voltaire, et lettre adressée de Paris au vicaire de Châlons-Villars, citée par M. Jobez, *la France sous Louis XV*, t. IV, p. 538. — M. Jobez, qui écrit sous l'empire de préjugés qui l'aveuglent jusqu'à lui faire trouver un adoucissement considérable dans les moeurs publiques en 1793, en comparant le tribunal révolutionnaire avec le parlement qui fit mourir Damiens (p. 553), M. Jobez voit là, en abrégé, la scène que Louis XV avait jouée à Metz : même pusillanimité, même retour à des pensées religieuses, qui s'évanouissent une fois le danger passé (p. 539).

cette tentative d'assassinat ne fut que l'occasion d'une démonstration populaire en faveur de celui que le président Hénault appelle hyperboliquement, à cette occasion, [le meilleur de nos rois](#)¹. Le dauphin, qui avait aussitôt pris la direction des affaires et s'était signalé par son intelligence, sa fermeté et sa sagesse², remit au bout de quelques jours le gouvernement aux mains de son père.

Louis XV avait aussitôt appelé un prêtre; il avait fait à la reine, suivant les expressions de d'Argenson, [bien des déclarations d'amitié et de sagesse](#)³. On avait remarqué que, tandis qu'il voyait tous les jours son confesseur, Mme de Pompadour restait délaissée, et n'avait pas même reçu un simple billet. On connaît le piquant récit que nous a laissé Mme du Hausset des terreurs de la maîtresse délaissée, attendant à chaque instant un ordre de renvoi. Enfin Machault parut, et donna le conseil de partir. Les malles étaient déjà préparées quand arriva la maréchale de Mirepoix, qui s'était faite l'amie de la Pompadour, avant de devenir la complaisante de la du Barry : [Qu'est-ce donc, madame, que toutes ces malles ?... Qui quitte la partie la perd](#). Une heure après, Marigny allait trouver la femme de chambre de sa sœur : [Elle reste](#), lui disait-il, [mais motus](#). [On fera semblant qu'elle s'en va, pour ne pas animer ses ennemies. C'est la petite maréchale qui l'a décidé, mais son garde \(Machault\) le paiera](#)⁴. Le 13 janvier, en effet, Mme de Pompadour recevait la visite du roi⁵ ; le 1er février, Machault était congédié⁶.

Pourtant Louis XV restait frappé de l'attentat : [Oui, le corps va bien](#), disait-il ; mais, portant la main à sa tête : [ceci va mal, et ceci est impossible à guérir](#). Et quand on avait sondé sa plaie et qu'on lui avait dit qu'elle n'était pas profonde : [Elle n'est plus que vous ne le croyez, avait-il répondu, car elle va jusqu'au coeur](#)⁷. Il est certain que l'appartement destiné aux rendez-vous clandestins fut alors démeublé⁸. Il n'est pas moins certain que Mme de Pompadour, bien que le roi ait repris son train de vie ordinaire et lui témoignât une apparente confiance, ne cessa de vivre dans de continuelles alarmes d'être renvoyée ou supplantée : [Ma vie, disait-elle, est comme celle du chrétien, un combat perpétuel](#)⁹. Elle savait que, comme le lui disait la maréchale de Mirepoix, c'était son escalier que

¹ *Mémoires*, p. 244. D'Argenson dit à ce propos : [Au fond, le Roi est aimé de ses sujets, et chacun est touché de l'attentat et du danger](#). (T. IX, p.352.) On voit, par ce que dit le duc de Luynes, que ce sentiment fut partagé par le pape et par les cours étrangères (t. XV, p. 387).

² Voir en particulier d'Argenson, t. IX, p. 383, et le président Hénault, p. 231.

³ D'Argenson, t. IX. p. 390. Ce guide précieux va nous manquer, et le duc de Luynes, dont les *Mémoires*, nous l'avons dit, perdent déjà de leur importance, va déposer la plume en 1755. — Nous lisons dans la lettre au vicaire de Châlons-Villars, citée par M. Jobez : [Le Roi, voyant la reine près de son lit, lui dit d'un ton plein de sentiment tout ce qu'un excellent coeur, un coeur chrétien, un coeur vraiment touché pouvait dire de mieux dans ces circonstances, et lui demanda pardon de tous les torts qu'il avait eus envers elle. Il demanda pardon aux assistants du scandale qu'il avait donné](#). (*La France sous Louis XV*, t. IV, p. 538)

⁴ *Mémoires de Mme du Hausset, l. c.*, p. 495-98.

⁵ Luynes, t. XVI, p. 281 ; d'Argenson, t. IX, p. 392.

⁶ On connaît ce passage d'une lettre de Louis XV à sa fille l'infante : [Ils ont tant fait qu'ils m'ont forcé à renvoyer Machault, l'homme selon mon coeur. Je ne m'en consolerais jamais](#). *Vie privée de Louis XV*, par Mouffle d'Angerville, t. IV, p. 20.

⁷ *Mém. de Luynes*, t. XVI, p. 281-82.

⁸ *Idem, ibid.*, p. 281.

⁹ *Mém. de Mme du Hausset, l. c.*, p. 473.

le roi aimait¹. Madame Infante revint en France en septembre 1757, et y resta jusqu'à sa mort, arrivée le 6 novembre 1759. Mme de Pompadour se retrancha de plus en plus dans son rôle de ministre dirigeant² ; on retrouve sa main dans plus d'un acte du ministère du duc de Choiseul, auquel elle dut un redoublement de crédit, et qui devait lui succéder dans son ascendant sur l'esprit du faible Louis XV.

¹ La petite maréchale me disait un jour : *C'est votre escalier que le Roi aime ; il est habitué à le monter et à le descendre. Mais s'il trouvait une autre femme à qui il parlerait de sa chasse et de ses affaires, cela lui serait égal au bout de trois jours.* (*Idem, ibid.*)

² On peut voir par sa correspondance avec le duc d'Aiguillon, récemment publiée, quel ton de premier ministre elle prenait : Je rends justice à votre zèle et je ne doute pas de vos succès (6 septembre 1758). Il est très vrai que mon esprit et mon coeur sont continuellement occupés des affaires du Roi, mais sans l'attachement inexprimable que j'ai pour sa gloire et pour sa personne, je serais souvent rebutée des obstacles continuels qui se rencontrent à faire le bien. Je suis têtue pour le service du Roi et je n'en rabattrai rien, vous le savez. Ah fi ! je rougis pour vous de vous voir moins de courage que moi : vous avez les désagréments de votre petit commandement, et moi ceux de toutes les administrations, puisqu'il n'est pas de ministre qui ne me vienne conter ses chagrins (1760). Le projet d'arrangement de M. de Choiseul nous donna les moyens de nous passer de ces indignes citoyens (les parlementaires) qui abusent des besoins de l'État pour faire faire à leur maître des actes de faiblesse. Ils feront tout le tapage qu'il leur plaira ; nous les laisserons faire (10 septembre 1760). Quel que soit l'intérêt que MM. de Choiseul, de Saint-Florentin et moi prenions à vous, nous n'aurions jamais pensé au Languedoc... Il faudra bien vous débarrasser de votre Bretagne si elle vous chagrine trop, car assurément nous ne vous voulons pas de mal. - Ces curieuses lettres ont été publiées par M. Gustave Masson, dans la Correspondance littéraire (1857), p. 244-48. — Il y avait longtemps que le frère et la soeur pratiquaient l'art de cacher de grands desseins sous un secret impénétrable. (Lettre du 2 mars 1748, écrite par Marigny à l'abbé Leblanc, citée par MM. de Concourt, *l. c.*, t. II, p. 64, note). Cf. sur ce rôle de premier ministre, le duc de Luynes, t. XVI, p. 296 ; d'Argenson, t. IX, p. 159, 186, 329, 366 ; Duclos, *l. c.*, p. 634 ; Barbier, t. VII, p. 17.

X

C'est le 1er novembre 1758 que le duc de Choiseul prit le portefeuille des affaires étrangères ; mais un rival qu'il ne soupçonnait pas était, dès cette époque, investi de la confiance du roi. Nous avons vu que le prince de Conti fut disgracié à la fin de 1756, plus encore par sa propre faute que par l'influence de Mme de Pompadour. Louis XV ne renonça pas pour cela à sa politique secrète il lui donna bientôt pour directeur l'ambassadeur envoyé par lui en Pologne en 1752, le Comte de Broglie¹. Laissons le roi formuler lui-même ses desseins, et nous révéler le jeu de cette politique. Au moment où le prince de Conti cessait de remplir le poste qu'il avait eu pendant près de quinze ans, Louis XV écrivait à Tercier, l'un de ses plus intimes confidents :

Je vous renvoie la lettre de M. le prince de Conty. Parce que je ne lui ai pas donné le commandement de l'armée qui, vraisemblablement, s'assemblera sur le Bas-Rhin, il dit qu'il est déshonoré. C'est un mot qu'on met toujours en avant présentement, et qui me choque infiniment. Il mettra peut-être de l'eau dedans son vin ce qui est de sur, c'est que je le recevrai, mais que je n'irai pas au devant de lui, surtout après les lettres qu'il a écrites ; ce sont ses affaires, et il n'en rejaillira de mal qu'à lui, s'il plaît à Dieu. En conséquence, je vous envoie trois lettres que je lui avais remises, dont vous ferez l'usage que vous voudrez. Notre correspondance particulière n'était que pour lui : la publique en Pologne va bien sans cela, et je n'y veux rien changer, qui est de soutenir les Polonais, et qu'ils se choisissent un Roi à leur libre volonté. Je tiendrai mes engagements avec les Polonais, et je vous ferai remettre l'argent que j'ai encore à donner cette année, au par delà de 36.000 livres, pour aller jusqu'à 84.000 livres, je crois².

Quelque temps après, Louis XV qui, dans une autre lettre à Tercier, déclarait qu'il ne changerait jamais de façon de penser et d'agir, pour la liberté entière des Polonais sur le choix à venir de leur roi³, fermait la bouche au comte de Broglie, qui ne voulait accepter qu'un des termes de la politique personnelle du roi :

J'ai très bien vu dans toutes vos lettres, comte de Broglie, que vous aviez de la peine à adopter le système nouveau que j'ai pris⁴. Vous n'étiez pas le seul ; mais telle est ma volonté; il faut que vous y concouriez⁵.

Un mois plus tard, le roi insistait en ces termes :

Je trouve très bon, comte de Broglie, que vous me fassiez toutes les représentations que vous croirez devoir me faire et à mes ministres, mais ayez toujours en vue l'union intime avec Vienne ; c'est mon ouvrage, je le crois bon, et je le veux soutenir. Dans ces circonstances, je crois votre présence très

¹ Voir les mémoires adressés à Louis XVI par le comte de Broglie, dans l'ouvrage de M. de Ségur, *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, t. I, p. 27 et 70-72, et *Correspondance secrète*, publiée par M. Boutaric, t. II, p. 388 et 413.

² Lettre du 9 novembre 1756, *Correspondance secrète*, t. I, p. 212.

³ Lettre du 27 novembre 1756, *I. c.*, p. 213.

⁴ L'alliance avec l'Autriche.

⁵ Lettre du 24 décembre 1756, *I. c.*, p. 214. — Tant que je vivrai, écrivait plus tard Louis XV à Tercier, je ne me départirai jamais de l'alliance de l'impératrice, et ne me lierai jamais intimement avec ce roi de Prusse ci. (Lettre du 26 février 1763, *I. c.*, p. 289.)

nécessaire à Varsovie ; vous êtes aimé et estimé des Polonais, et un nouveau ministre ne serait pas capable de leur faire faire bien des choses qu'il faut qu'ils fassent, sans y abandonner notre parti, car je le veux soutenir. C'est leur bien et leur liberté. Ainsi je vous conseille d'abandonner l'idée de Vienne et de n'être pas si changeant, surtout après que je vous ai tenu mes promesses et que je vous crois capable de me bien servir encore. MM. de Bellisle et de Bernis ne sont pour rien dans ce que je vous dis ici. Continuez à m'envoyer les lettres que vous recevez là dessus du prince de Conti, jusqu'à ce que je vous aie fait savoir à qui, à l'avenir, je jugerai à propos que vous vous adressiez.

Je n'ai pas douté de vos sentiments sur ce qui m'est arrivé. Peu de François ont, je crois et j'espère, pensé autrement¹.

Ces derniers mots faisaient allusion à l'attentat de Damiens. Le roi, comme le remarque M. Boutaric, s'exprime ici à ce sujet avec une vraie dignité.

Le 26 octobre 1758, Louis XV maintenait encore, dans une lettre à Tercier, les lignes de sa politique secrète, et, chose remarquable, il s'associait le dauphin dans ses vues².

Le comte de Broglie avait été renvoyé en Pologne en mai 1758 ; à son retour, le roi l'investit définitivement de la direction de sa politique secrète par une lettre, en date du 23 mars 1759, conçue en ces termes :

Monsieur le comte de Broglie, mon intention étant de continuer en Pologne la négociation secrète que vous y avez suivie pendant votre ambassade avec zèle et succès, je veux que vous en ayez la principale direction. En conséquence, j'ordonne au sieur Tercier, que j'ai chargé de l'expédition de mes ordres secrets à mes différents ministres qui peuvent concourir à cette affaire, de vous communiquer exactement tout ce qu'il recevra de relatif à cette négociation, et de se concerter avec vous sur les projets de réponse à y faire, pour, après que je les aurai approuvés, en faire l'expédition. Votre attachement à ma personne m'assure que vous ferez un usage utile des connaissances que vous avez acquises dans cette partie, et que vous continuerez à observer le plus exact secret, comme vous avez fait par le passé³.

Quand on n'a étudié que superficiellement le caractère de Louis XV, on ne se douterait pas de l'activité, du soin minutieux et de la persévérance avec lesquels il s'occupait de sa correspondance secrète pendant les vingt dernières années de son règne, mais surtout jusqu'en 1768⁴. Cette conduite l'honore, a dit un écrivain qui s'est fait l'historien de notre diplomatie, et prouve qu'il portait un oeil attentif sur les divers États de l'Europe, et que le sort et l'honneur de la France

¹ Lettre du 22 janvier 1757, *l. c.*, p. 216.

² En conservant notre parti en Pologne, mettez-leur bien dans la tête que jusqu'à ma mort je ne me séparerai pas de l'Impératrice-reine, et que mon fils est dans ces mêmes sentiments. *Corresp. secrète*, t. I, p. 233.

³ *Correspondance secrète*, t. I, p. 238-39.

⁴ Voir l'ouvrage de M. de Ségur, *la Correspondance secrète*, publiée par M. Boutaric ; *les Mémoires sur la chevalière d'Éon*, récemment réédités avec d'importants changements, par M. Gaillard et *les Mémoires du maréchal de Richelieu*, par Soulavie, t. IX, p. 395-97 et 422-23, etc., etc. — Louis XV ne manquait pas, on le voit, de persévérance. Il en donna une nouvelle preuve en tenant lui-même le sceau, après le renvoi de Machault, jusqu'au 13 octobre 1761, c'est-à-dire pendant plus de deux ans et demi. Voir Barbier, t. VI, p. 489 et *passim*, et t. VII, *passim*, jusqu'à la p. 411.

étaient moins étrangers à son cœur qu'on ne le pensait communément¹. Malheureusement, ce travail assidu était un vrai travail de Pénélope. On défaisait trop souvent au grand jour ce qui avait été longuement élaboré dans l'ombre. La politique secrète eut de grands, mais stériles desseins. La Pologne, d'abord son principal objet², ne ressentit aucun effet de la protection et des vues généreuses du roi, dont la politique officielle laissa consommer, en 1772, l'odieux partage, et n'eut pour cette mesure que d'inutiles regrets. Un autre dessein, éclos aussi dans le cabinet du roi et qu'on appela le grand projet³, n'aboutit pas davantage. Le fameux chevalier d'Éon, l'un des agents envoyés à Londres en 1763, pour étudier le projet d'une descente en Angleterre⁴, se compromit dans des querelles avec l'ambassadeur officiel et les ministres du roi, et, abandonné par Louis XV, au moins ostensiblement, n'avança pas la réalisation d'un plan qui devait longtemps encore occuper les divers cabinets qui se succédèrent⁵. Il faut dire pourtant que c'est à la politique secrète que fut due l'alliance avec la Russie, conclue en 1757⁶, et qui aurait eu d'importantes conséquences si la mort inopinée de l'impératrice Elisabeth n'était venue, en 1762, détruire les espérances du roi ; il faut constater aussi l'action de la politique secrète pendant la guerre de Sept ans⁷, et sa participation aux négociations de Londres pour la paix⁸. Il y eut, à plus d'une reprise, d'étranges conflits entre la politique avouée et la politique inavouée, et le plus curieux fut à coup sûr celui qui se produisit à Londres entre le comte de Guerchy et le duc de Praslin, d'un côté, et le chevalier d'Éon de l'autre. Nous voudrions pouvoir nous arrêter ici à cet épisode, où éclate tout à la

¹ M. de Flassan, *Histoire générale de la diplomatie française*, t. V, p. 369.

² Vous savez que la Pologne est le principal objet de la *Correspondance secrète*, lit-on dans une instruction donnée au baron de Breteuil (Flassan, t. V, p. 346). *Mon intention a toujours été la liberté des Polonais*, écrivait Louis XV à Tercier (Boutaric, t. I, p. 217), et c'est le mot de toute la correspondance.

³ Voir l'analyse et des citations du *Plan de guerre contre l'Angleterre*, rédigé par ordre du feu Roy pendant les années 1763, 64, 65 et 66, refondu et adapté aux circonstances actuelles, pour être mis sous les yeux de Sa Majesté, à qui il a été envoyé le 17 décembre 1777, par le comte de Broglie, dans le travail de M. Will.-P. Egerton, *Projets d'invasion française en Angleterre*, *Revue contemporaine*, 15 janvier 1867, p. 21 et suiv. Le Roy, disait Broglie, gardait le souvenir des injures de l'Angleterre... L'expérience de deux guerres malheureuses et la sagacité du feu Roy lui avaient démontré que tous nos revers venaient de ce que nous avons toujours été prévenus par les Anglais sans leur jamais opposer de plan.

⁴ Voir l'ordre de Louis XV, en date du 5 juin 1763, publié par M. Gaillardet, *Mém. de la chevalière d'Éon*, p. 101.

⁵ Voir le travail de M. W.-P. Egerton, *Revue contemporaine* des 15 janvier, 15 et 28 février, et 15 mars 1867.

⁶ Voir Flassan, *Histoire générale de la diplomatie française*, t. V, p. 240-242, et Gaillardet, *Mémoires sur la chevalière d'Éon*, p. 17 et suiv., 36-37, 39, 45-47.

⁷ Le chevalier d'Éon écrivait en 1776 que, *par l'ordre secret de son maître et à l'insu du grand Choiseul, il avait fait durer trois ans de plus la dernière guerre*. Gaillardet, *l. c.*, p. 89 et 406. Cf. Boutaric, *Correspondance secrète*, t. I, p. 103.

⁸ Gaillardet, *l. c.*, p. 92 et suiv. Voir sur le rôle de la politique secrète ce que dit le comte de Broglie, *Correspondance secrète*, t. I, p. 375-76 ; t. II, p. 419-20 et p. 449-470. La Correspondance nous montre comment le Roi appréciait la paix de 1763 : *La paix que nous venons de faire n'est pas bonne et glorieuse ; personne ne le sent mieux que moi. Mais, dans les circonstances présentes, elle ne pouvait être meilleure, et je vous réponds bien que si nous avons continué la guerre, nous en aurions fait encore une pire l'année prochaine* (t. I, p. 285-59).

fois la ténacité et la faiblesse de Louis XV, désavouant ses agents en public et les soutenant en secret¹.

Il fit plus : il envoya à son ministre occulte, après l'échec subi par le maréchal de Broglie, un ordre d'exil, tout en lui laissant la direction de sa correspondance secrète, et, comme Tercier avait manifesté son étonnement de cette disgrâce prolongée, et que le mot de haine lui était échappé, le roi lui écrivit, à la date du 8 mai 1763 :

Un roi ne se sert point du mot hair avec ses sujets, mais quand il a un sujet d'en exiler un, il ne les fait pas souvent revenir. Le comte de Broglie n'est pas dans ce cas, mais il n'était pas possible de le séparer de son frère. Il peut voir Tercier, je pense, avec des précautions, mais je ne lui conseille pas de voir Durand pendant son séjour à Paris. Je lui ai permis d'y veiller à ses affaires, par conséquent il peut voir les personnes qui lui seront nécessaires pour cela, ainsi que le maréchal, pendant le temps que je lui ai marqué qu'il pouvait rester à Paris².

La correspondance secrète ne suivit pas son cours sans incidents et sans alarmes : plus d'une fois le roi eut des craintes sérieuses pour le secret auquel il tenait tant : l'affaire de d'Éon ne fut pas la seule où ce secret faillit être compromis. Mme de Pompadour qui, elle aussi, avait ses transes de chaque jour, et joignait au rôle de ministre celui d'espion, s'inquiétait fort de ces **petites correspondances particulières** que, même après la disgrâce de Conti, le roi

¹ Le chevalier d'Éon venait d'être nommé ministre plénipotentiaire à Londres quand le comte de Guercy y fut envoyé, à titre d'ambassadeur, par le duc de Praslin. C'était au moment où Mme de Pompadour venait de pénétrer le secret de la correspondance privée du roi. D'Éon, resté à Londres pour s'occuper du grand projet, se vit l'objet des tracasseries du ministre, et même de l'ambassadeur, pourtant initié jusqu'à un certain point à la correspondance secrète. Le chevalier, en vrai capitaine de dragons, ne supportait pas facilement les moindres torts : il écrivit au ministre et à l'ambassadeur les lettres les plus mordantes. Enfin Praslin obtint du roi un ordre de rappel ; mais le même jour Louis XV écrivit à d'Éon : **Je vous prévins que le roi a signé aujourd'hui, mais seulement avec sa griffe et non de sa main, l'ordre de vous faire rentrer en France ; mais je vous ordonne de rester en Angleterre.** Le chevalier, en homme d'esprit et d'action, tint tête à l'ambassadeur, et déjoua tous ses projets et toutes ses ruses. Praslin envoya alors une demande d'extradition, signée encore une fois de la griffe du roi, dont la main en prévint aussitôt d'Éon. Mais l'invincible dragon, comme rappelle M. Gaillardet, l'emporta encore sur l'ambassadeur. On eut beau le déclarer traître et rebelle à l'État, coupable de lèse-majesté, déchu de ses grades et appointements, il resta à son poste, ferme et inébranlable. L'amertume de sa situation et de son abandon officiel ne lui fit pas trahir la fidélité qu'il avait jurée : **Je n'abandonnerai jamais le Roi et ma patrie le premier, écrivait-il, mais si par malheur le Roi et ma patrie jugent à propos de me sacrifier en m'abandonnant, je serai bien forcé malgré moi d'abandonner le dernier, et en le faisant je me disculperai aux yeux de l'Europe, et rien ne me sera plus facile.** Enfin, après bien des péripéties qui font de ce épisode un véritable roman, Louis XV envoya à d'Éon quelques secours matériels ; le 25 juin 1765, il l'autorisa à reprendre la correspondance secrète, et lui donna l'année suivante un traitement annuel de douze mille livres (Gaillardet, *l. c.*, et *Corresp. secrète*, t. I). — Remarquons ici, à propos du chevalier d'Éon, que le récent historien de Louis XV, M. Jobez, rapporte une anecdote où d'Éon, déguisé en femme, aurait joué un rôle avec le galant monarque. Si M. Jobez avait pris la peine de recourir à la nouvelle édition publiée par M. Gaillardet en novembre 1866, il aurait acquis la preuve, déjà faite, d'ailleurs, aux yeux de la critique, que certaines parties de ce livre, — et en particulier cette anecdote, — étaient le produit de l'imagination de l'auteur.

² Correspondance secrète, t. I, p. 292.

poursuivait assidûment, et auxquelles il passait une partie de ses matinées¹. En dehors des révélations de Mme du Hausset, qui prétend avoir surpris le secret et avoir remis à sa maîtresse des lettres du roi et des mémoires contre Choiseul, nous savons par Tercier comment s'y prit Mme de Pompadour pour arracher à Louis XV son secret. Tercier écrit à d'Eon, le 10 juin 1763 :

Le Roi m'a appelé ce matin auprès de lui ; je l'ai trouvé fort pale et fort agité. Il m'a dit d'une voix altérée qu'il craignait que le secret de notre correspondance n'ait été violé. Il m'a raconté qu'ayant soupé, il y a quelques jours, en tête à tête avec Mme de Pompadour, il fut pris de sommeil à la suite d'un léger excès, dont il ne croit pas la marquise tout à fait innocente. Celle-ci aurait profité de ce sommeil pour lui enlever la clé d'un meuble particulier que Sa Majesté tient fermé pour tout le monde, et aurait pris connaissance de vos relations avec M. le comte de Broglie. Sa Majesté la soupçonne, d'après certains indices, de désordres remarqués par elle dans ses papiers².

Il est une autre affaire, dans laquelle Mme de Pompadour joua un grand rôle, et où elle l'emporta, aidée d'ailleurs par l'esprit public, sur les résistances du roi. Nous voulons parler de l'expulsion des Jésuites. Le hasard seul a commencé cette affaire, a dit Choiseul ; l'événement arrivé en Espagne l'a terminée³. Il est incontestable que Louis XV aimait personnellement les Jésuites⁴, et que, livré à lui-même, il n'eût jamais, malgré l'étroite liaison qui l'unissait à l'Espagne depuis le pacte de famille, épousé avec tant de persistance la politique qui aboutit, en 1773, à la bulle de suspension donnée par Clément XIV. Il n'est pas moins certain que, comme l'a remarqué avec justesse le P. Theiner, Louis XV n'avait pas la force de défendre les Jésuites, et sentait qu'il était impuissant à les protéger contre la tempête que les parlements, au nom de l'opinion publique, avaient suscitée contre eux sur tous les points du royaume⁵. Il fit pourtant tout ce qu'il put en faveur des Jésuites, comme le prouvent son édit du 2 août 1761, sa démarche près du pape en janvier 1762⁶, les observations dont il accompagna le projet d'édit quand, obsédé par les intrigues qui l'entouraient⁷,

¹ *Mémoires de Mme du Hausset, l. c.*, p. 416-17.

² *Mém. sur le chevalier d'Eon*, par M. Gaillardet, p. 120-21. Plus tard, en 1768, le duc de Choiseul chercha à pénétrer le secret, et y parvint en partie. Voir la lettre de Louis XV au comte de Broglie en date du 28 août, *Correspondance secrète*, t. I, p. 404.

³ *Mémoire à Louis XVI*, cité par M. Créteineau-Joly, *Hist. de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 247.

⁴ L'évêque de Mirepoix écrivait, en 1753, relativement au choix d'un nouveau confesseur : Les Jésuites exclus de la place, le jansénisme triomphait, et avec le jansénisme une troupe de mécréants qui n'est aujourd'hui que trop nombreuse. Il faut même dire les choses comme elles sont. Le fond du cœur de Sa Majesté est pour vous : je l'ai toujours reconnu. Ainsi, en parlant pour vous, je parlais selon le cœur du roi au lieu que l'intrigue et la cabale, quoiqu'elles n'aient que trop de pouvoir, auront toujours du moins, en parlant contre la Compagnie, à combattre les premières inclinations de Sa Majesté. Lettre au général de la Compagnie, extr. des archives du Gesù, et publiée par le P. de Ravignan, *Clément XIII et Clément XIV*, t. I, p. 17, note.

⁵ *Hist. du pontificat de Clément XIV* (1852), t. I, p. 32.

⁶ Le roi demandait qu'il pût nommer un vicaire général français pour gouverner les Jésuites en France, sous la dépendance du général. Ses instructions font, dit le P. Theiner, autant d'honneur à la piété du monarque et à son attachement à la Compagnie de Jésus qu'à la haute probité de son ministre le duc de Praslin. (T. I, p. 45.)

⁷ *Clément XIII et Clément XIV*, par le R. P. de Ravignan, t. I, p. 134.

il se décida à signer l'arrêt de mort de la Compagnie¹, et enfin la dépêche, en date du 4 décembre, envoyée au marquis d'Aubeterre, ambassadeur à Rome². La résistance de Louis XV eût été insurmontable, a dit M. de Saint-Priest, si la légèreté de son caractère n'avait dominé les préjugés de son éducation³. Il faut dire aussi que, placé entre l'expulsion des Jésuites et la dissolution des parlements, il n'eut pas le courage de son opinion : une fois de plus, il justifia cette maxime qu'un de ses historiens a inscrite en tête de sa vie :

*Video meliora proboque,
Deteriora sequor.*

L'édit contre les Jésuites est du 1er décembre 1764. A cette date, Mme de Pompadour avait terminé sa triste carrière. Elle était morte le 15 avril précédent⁴, entourée des mêmes prévenances extérieures de la part du roi, et gardant sur son lit de mort le même ascendant. Les ministres continuaient à la visiter, et Janelle vint jusqu'à son dernier souffle lui rendre compte du secret de la poste⁵. On a prêté à Louis XV sur le dernier voyage de la marquise un mot qu'il n'a pas prononcé⁶. Ce qui est incontestable, c'est l'indifférence avec laquelle il vit disparaître cette maîtresse qui avait en ses jours de triomphe, et que, depuis longtemps, il ne supportait plus que par habitude. Nous en avons la preuve dans une lettre de la reine au président Hénault : *Au reste, écrivait-elle, il*

¹ Voir ces observations dans l'*Hist. de la chute des Jésuites*, par M. de Saint-Priest (p. 264-66) : Je n'aime point cordialement les Jésuites, disait en finissant le Roi, mais toutes les hérésies les ont toujours détestés, ce qui est leur triomphe. Je n'en dis pas plus. Pour la paix de mon royaume, si je les renvoie contre mon gré, du moins ne veux-je pas qu'on croie que j'ai adhéré à tout ce que les Parlements ont fait et dit contre eux.

Je persiste dans mon sentiment qu'en les obéissant il faudrait casser tout ce que le Parlement a fait contre eux.

En me rendant à ravis des autres pour la tranquillité de mon royaume, il faut changer ce que je propose, sans quoi je ne ferai rien. Je me tais, car je parlerais trop.

² Hist. du pontificat de Clément XIV, par le P. Theiner, t. I, p. 53-56. Le pape est mieux instruit que personne des vrais sentiments du Roy, puisque Sa Majesté lui en a fait part elle-même dès le commencement de cette affaire. Elle ne désirait rien plus sincèrement que de pouvoir concilier l'institut des Jésuites avec les lois, les maximes et les usages de son royaume... Au reste, Monsieur le Roy, en prenant la résolution qui vient d'être publiée, non seulement n'a rien prononcé sur l'institut en lui-même de la Compagnie des Jésuites, mais il a encore ordonné que tout ce qui a celé jusqu'à présent dit, écrit ou fait à l'occasion de cet institut serait comme non avenu.

³ *Histoire de la chute des Jésuites*, p. 47.

⁴ On dit qu'elle est morte avec une fermeté digne d'éloges, écrit Voltaire à d'Alembert le 8 mai 1764. Avez-vous regretté Mme de Pompadour ? disait-il encore. Oui sans doute, car elle était des nôtres ; elle protégeait les lettres autant qu'elle le pouvait. Voilà un beau rêve de fini ! Et à Damilaville, à Mme du Deffand et à Marmontel : Elle pensait comme il faut. — Elle était philosophe. *Oeuvres*, t. LXII, p. 287 ; t. LII, p. 341, 354 et 365.

⁵ *Vie privée de Louis XV*, t. IV, p. 21-22.

⁶ C'est ce qui est attesté par Lacretelle lui-même, si crédule à l'égard des propos qui couraient alors. Après avoir cité le mot, il ajoute, entre parenthèses : *Le témoignage de plusieurs hommes de cour a démenti cette anecdote.* (t. IV, p. 60). On a dans la Correspondance secrète une lettre du Roi du 17 avril 1764 : Il ne m'est pas encore possible, écrit-il, de vous renvoyer vos dernières dépêches, ce sera le plus tôt que ma position me le permettra. (t. I, p. 320-21).

n'est non plus question ici de ce qui n'est plus que si elle n'avait jamais existé.
Voilà le monde : c'est bien la peine de l'aimer !¹

¹ Mém. du président Hénault, p. 421. — Veut-on savoir quelle place avait su se faire à la cour Mme de Pompadour ? qu'on lise ce passage d'une lettre de la duchesse de Choiseul (née Crozat, fille d'un simple commis, devenu l'un des plus riches financiers de Paris) à Mme du Deffand : Mme de Pompadour a eu beaucoup de toux et assez de fièvre cette nuit, ma chère enfant. Cependant il n'y a aucun danger à son état ; mais je suis inquiète, parce que je l'aime. Et comment ne l'aimerais-je pas ? Vous savez ce que je vous en ai dit hier. Je joins pour elle l'estime à la reconnaissance. Croyez-vous, d'après cela, qu'elle ait à la cour une meilleure amie que moi ? *Corresp. compl. de Mme du Deffand avec la duch. de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt*, publiée par le marquis de Saint-Aulaire (2^o édit., 1867), t. I, p. 16.

XI

A l'époque de la vie de Louis XV où nous sommes parvenus, les témoignages sûrs et circonstanciés nous manquent pour pénétrer dans les habitudes du roi, et nous rendre un compte exact de ses dispositions. Sur plus d'un point nous en sommes réduits aux conjectures. Depuis 1758, le roi avait repris ses voyages, un moment interrompus dans une pensée d'économie. Saint-Hubert, nouvelle maison située dans la forêt de Rambouillet, était le but le plus habituel de ses courses. Mais Choisy, La Muette, Bellevue, racheté par le roi à Mme de Pompadour, et que la reine devait occuper dans ses dernières années, n'étaient pas abandonnés. En 1760, le roi ne passait pas trois jours par semaine à Versailles, et l'on remarquait qu'il n'était gai que quand il en était sorti¹. Ces changements continuels d'habitation indisposaient le public, qui trouvait que le roi avait mieux à faire que de *se dissiper en chassant*². Le *fanatisme*, général dans Paris contre l'autorité souveraine dont Barbier parlait à la fin de 1756³, ne faisait que s'accroître. Le même auteur signale en 1760 une grande fermentation dans les esprits⁴, et tous les contemporains confirment ces *symptômes avant-coureurs des grandes révolutions* que lord Chesterfield voyait grandir de jour en jour. Louis XV s'affectait d'un pareil état de choses. Il ne faudrait pas croire à cette indifférence absolue et cynique qu'on lui a prêtée, surtout dans les dernières années de sa vie. Celui auquel on a faussement attribué ce mot : *Après moi le déluge*, disait un jour au dauphin, à un conseil de dépêches : *Mon autorité n'est à moi que pour la vie ; je dois la conserver en entier pour vous, mon fils, et j'y suis obligé*⁵. Seulement, dans l'absence de tout point d'appui, au milieu du déplorable isolement où se trouvait la royauté, le roi se faisait illusion sur les moyens de pacifier les esprits et de calmer l'effervescence des idées. Il croyait affermir son pouvoir en parlant en maître, et en refusant hautement de mettre sa couronne aux pieds du Parlement⁶. Mais ces coups d'autorité ne faisaient qu'attester la faiblesse d'un trône miné par une révolution en faveur de laquelle tout conspirait. La royauté voyait peu à peu s'amoinrir le seul prestige qu'elle eût conservé : le respect et l'amour traditionnels pour le souverain.

Choiseul fut le vrai successeur de Mme de Pompadour, qui, dans ses dernières années, tenait une place chaque jour moins importante dans la vie intime du roi, et allait même passer des semaines entières à sa terre de Ménars, achetée en 1760⁷. Sans en avoir le rang, Choiseul fut le premier ministre d'un roi qui

¹ *Journal de Barbier*, t. VII, p. 71, 254, 259, 270, 273, 276, 290, 367, 399, 414 ; t. VIII, p. 37, 44, 51, 56, 77.

² *Idem*, t. VII, p. 259, 263.

³ *Idem*, t. VI, p. 416.

⁴ *Idem*, t. VII, p. 282.

⁵ *Mém. de Luynes*, t. XV, p. 346. — A cette époque de sa vie, les relations du Roi avec ses enfants, moins assidues que par le passé, sont encore très intimes. Voir Luynes, t. XVI, p. 435, et Barbier, t. V, p. 439.

⁶ Voir Barbier, t. VI, p. 489. *Je suis votre maître, disait le roi en août 1760 au Parlement de Rouen. Je suis plus occupé que vous ne pensez du soulagement de mon peuple et des moyens d'y parvenir ; ils en sentiront les effets.* (*Idem*, t. VIII, p. 274)

⁷ *Curiosités historiques de M. Le Roi*, p. 220, et *Journal de Barbier*, t. VII, p. 270 et 283, et t. VIII, p. 77. Le Roi, au dire d'un contemporain (Marmontel), n'avait pas voulu

cherchait en vain à se soustraire à son joug dominateur. C'est qu'au milieu d'une cour où l'homme avait disparu devant le courtisan, Choiseul était un caractère. On a dit de lui qu'il éleva l'indiscrétion jusqu'à la franchise, l'insolence jusqu'à la dignité, la légèreté jusqu'à l'indépendance¹. Ce qui est incontestable, c'est qu'en présence d'une situation difficile, qu'il n'avait pas créée, il sut, tout en restant de son temps sous trop de rapports, dominer la situation, et faire preuve des qualités de l'homme d'Etat². C'est en vain que le dauphin chercha à combattre l'influence prépondérante de Choiseul. Un moment ébranlé en 1765³, le duc mit en quelque sorte à Louis XV le marché à la main. Dans un mémoire qu'il lui présenta à la fin de Cette année, après avoir exposé ses travaux et ses plans comme ministre des affaires étrangères, puis de la guerre et de la marine, il disait :

Voilà, Sire, les détails que je vous devais des administrations particulières dont vous m'avez chargé. Je ne me suis mêlé d'aucune façon, et Votre Majesté le sait bien, des autres parties de l'administration de votre royaume.... On dira peut-être à Votre Majesté que je suis dissipé, léger, que je ne travaille pas, que je n'ai pas assez de dévotion ; d'autres diront plus, que je n'ai pas assez de religion. Je sais que Mme D*** (d'Esparbès) et quelques autres ont écrit contre moi à Votre Majesté ; je ne doute pas qu'elle permette qu'on lui écrive contre ses ministres ; elle fait même plus : elle autorise, cette espèce de délation humiliante pour les gens d'honneur qui la servent et très pernicieuse pour le bien de son service... Je souhaite que Votre Majesté trouve des ministres sans défaut et éclairés ; ils vaudront, Sire, bien mieux que ceux que vous avez, et j'ose vous conseiller de les prendre... Ils ne détourneront pas sans doute les plaisirs trop justes de Votre Majesté, mais ils ne seront pas en garde contre les pernicieux effets de ses plaisirs, et Votre Majesté, heureuse dans sa vieillesse, gouvernera son royaume avec la tranquillité et la gloire que ses vertus méritent⁴.

C'est au moment de ces luttes de cabinet que le roi écrivait de Fontainebleau, le 15 octobre 1765, au duc de Choiseul :

M. de Praslin veut quitter après ce voyage ci. Tout le monde en parle, et il a fait revenir ses meubles de Compiègne. Est-ce le moment ? De plus, il m'a dit vous avoir proposé de reprendre les affaires étrangères, et vous lui avez répondu que vous le suiviez de près, par conséquent que vous ne le pouviez. Vous savez très

renvoyer Mme de Pompadour, sachant qu'il lui aurait donné le coup de la mort (*Mémoires*, t. III, p. 74).

¹ M. de Saint-Priest, *Hist. de la chute des Jésuites*, p. 67.

² Ce dont Choiseul ne sut pourtant jamais se départir, c'est d'une incurable légèreté ; ainsi dans l'affaire des Jésuites, il écrivait en 1769 à Bernis : Je ne sais s'il a été bien fait de renvoyer les Jésuites de France et d'Espagne ; ils sont renvoyés de tous les Etats de la maison de Bourbon. Je crois qu'il a été encore plus mal fait, ces moines renvoyés, de faire à Rome une demande d'éclat pour la suppression de l'ordre. C'est ainsi, ajoute M. de Saint-Priest, que Choiseul blâmait une démarche dont il était l'auteur. *Hist. de la chute des Jésuites*, p. 110-111.

³ Mon repos intérieur et assez naturel à une âme confiante, écrivait en octobre 1765 le duc à Louis XV, est troublé effectivement depuis un an, non pas par l'envie, la haine, les intrigues qui m'obsèdent et qui m'ont fait éprouver, dans ce qui vous entoure, des procédés incroyables... ; ce qui m'a fait songer à un repos qui me mit dans l'éloignement total des affaires, c'est la crainte que j'ai eue qu'à force d'entendre dire du mal de moi, je ne vous fusse moins agréable personnellement. Lettre publiée par le duc de Choiseul en 1829, dans la *Revue de Paris*, t. IV, p. 60.

⁴ *Mémoire du duc de Choiseul*, publié par M. Giraud, *l. c.*, p. 415, 416 et 419.

certainement que ce n'est pas mon avis, mais que j'y déférerai pour votre repos. Le moment est si critique que je ne puis croire que vous y pensiez l'un et l'autre encore.

Dernière réflexion qui me perce le coeur, et que je n'ai confiée à personne : l'état de mon fils ! Il est vrai qu'en ce moment il paraît mieux ; mais s'il me manquait (je sais tout ce qu'on peut dire à cela) ; mais un enfant, pendant bien des années et quoique je me porte bien, est d'un bien petit secours. Au moins avec mon fils, je suis sûr d'un successeur fait et ferme, et c'est tout vis-à-vis de la multitude républicaine¹.

Choiseul resta ministre, et le dauphin mourut le 20 décembre 1765². Louis XV ne quitta pas Fontainebleau jusqu'à ses derniers moments. Quand on lui amena le nouveau dauphin, qui devait être Louis XVI, il poussa un grand cri : **Pauvre France !** dit-il. **Un roi âgé de cinquante-cinq ans et un dauphin de onze !** ³ Comme le duc d'Orléans lui exprimait son étonnement de la sécurité et de la paix parfaite du dauphin en présence du tombeau : *Cela doit être ainsi*, répondit-il, *quand on a su, comme mon fils, passer sa vie sans reproche.*

Le roi fut très frappé de cette mort, et tomba dans une mélancolie profonde. C'est peu de temps après qu'il rédigea son premier testament. La maison du Parc-aux-Cerfs fut fermée. Le roi se retourna vers sa famille, et chercha des consolations près de la dauphine⁴ et de Mesdames. La reine aussi fut l'objet de marques de sympathie. Mais bientôt le coeur de Louis XV reçut un coup nouveau et non moins cruel : la dauphine suivit son époux dans la tombe, le 13 mars 1767. Enfin le 24 juin 1768, Marie Leczinska succombait à son tour à une maladie de langueur. Le roi témoigna en cette circonstance une sensibilité très grande : il fondit en larmes, voulut embrasser les restes inanimés de celle qu'il avait délaissée et outragée pendant de si longues années, et recueillit avec avidité de la bouche de son médecin les détails des derniers moments de sa femme. S'il faut en croire un témoignage émanant de Madame Adélaïde, et rapporté par l'auteur de *la Vie privée de Louis XV*⁵, le roi était alors revenu à des sentiments vraiment chrétiens, et était résolu à mettre sa conduite d'accord avec ses sentiments.

¹ Lettre publiée par le duc de Choiseul en 1829. dans la Revue de Paris (t. IV, p. 59). Dans sa réponse, Choiseul s'exprime en ces termes sur les craintes paternelles de roi : L'article le plus important de la lettre de Votre Majesté, est celui de M. le Dauphin. Sa santé est mieux ; *mais il ne faut pas se flatter entièrement encore de son rétablissement.* L'hiver est un temps critique à passer. *Sa perte serait un vrai malheur ; mais Votre Majesté, quelque chose qui arrive de l'état actuel, ne peut pas se flatter que ce prince vice aussi longtemps qu'elle.*

² Le Roi écrivait à Tercier le 24 novembre : *Vous ne serez pas surpris, vu l'état de mon fils, que je n'aie répondu à aucune de vos lettres, depuis que je suis ici. Je vais les reprendre par ordre. Correspondance secrète, t. I, p. 348.*

³ *Mémoires du maréchal duc de Richelieu, t. IX, p. 337.*

⁴ Après la mort du dauphin, le dauphine eut un appartement au-dessous de celui du Roi, et l'on y pratiqua un escalier de communication, *Vie du Dauphin, père de Louis XVI*, par l'abbé Proyart, 4^e éd. 1751, p. 424. M. Michelet donne, dans son récent volume (*Louis XV et Louis XVI*, p. 151-34), des détails qui, peut-être, ne sont pas tous d'une scrupuleuse exactitude, mais qui montrent à quel point la dauphine avait gagné l'affection et la confiance du Roi.

⁵ T. IV, p. 35-36.

Mais comme le dit le même auteur, plus nous avançons dans la vie de ce prince, et plus nous le trouvons indéfinissable¹. Au moment où frappé par ces coups redoublés, il semblait revenir à la religion et renoncer à une vie coupable ; au moment où ses filles auraient dû seules occuper une place dans ce cœur désabusé, la faiblesse incurable d'une nature lâche et molle, l'influence pernicieuse d'un vieux courtisan qui plus d'une fois paraît s'être fait pourvoyeur des amours royales², le replongea dans la boue, et lui fit bientôt atteindre le dernier degré de l'ignominie : une prostituée prit la place qu'avait occupée la pieuse Marie Leczinska, et bientôt Jeanne Bécu fut introduite à la cour sous le nom de comtesse du Barry.

Après Mme de Pompadour, a dit M. Sainte-Beuve, il serait impossible de descendre, et d'entrer décemment dans l'histoire de la du Barry³. Laissons ces désordres et ces hontes, jetons un voile sur ces dernières années où toute pudeur est bannie, et où le roi ne craint pas d'afficher hautement son déshonneur. Il nous suffira, pour montrer à quel degré d'avilissement Louis XV était tombé, de citer cette lettre, adressée au duc de Choiseul, où il ne se peint que trop bien :

Vous trouverez une lettre dans ce paquet-ci, encore de M. de Fuentes, avec un éloge de vous qui est très juste.

Je commence par M. d'Aiguillon. Comment pouvez-vous croire qu'il puisse vous remplacer ? Je l'aime assez, il est vrai, à cause du tour que je lui ai joué il y a bien longtemps⁴. Mais haï comme il est, quel bien pourrait-il faire ?

Vous faites bien mes affaires. Je suis content de vous. Mais gardez-vous des entours et des donneurs d'avis. C'est ce que j'ai toujours bal, et que je déteste plus que jamais. Vous connaissez Mme du Barry. Ce n'est sûrement point M. de Richelieu qui me l'a fait connaître, quoiqu'il la connut ; et il n'ose pas la voir, et la seule fois qu'il l'a vue un moment, c'est par mon ordre exprès. J'ai pensé la connaître avant son mariage. Elle est jolie, j'en suis content, et je lui recommande aussi tous les jours de prendre garde à ses entours et donneurs d'avis, car vous croyez bien qu'elle n'en manque pas. Elle n'a nulle haine contre vous ; elle connaît votre esprit, et ne vous veut point de mal. Le déchaînement contre elle a été affreux, à tort pour la plus grande partie. L'on serait à ses pieds, si... Ainsi va le monde.

Elle est très jolie, elle me plaît ; cela doit suffire. Veut-on que je prenne une fille de condition ? Si l'archiduchesse était telle que je la désirerais, je la prendrais pour femme avec grand plaisir⁵ ; mais je voudrais la voir et la connaître

¹ T. IV, p. 33. Besenval dit aussi dans ses *Mémoires* : Dans tous les traits de la vie de ce prince, on retrouve la même insouciance et le même caractère indéfinissable (t. II, p. 58).

² *Vie privée*, t. IV, p. 36. Le maréchal de Richelieu, sous prétexte de le distraire de sa douleur, était venu le ramener au péché. Le renseignement est donné également comme émanant de Madame Adélaïde.

³ *Mme de Pompadour*, dans les *Causeries du lundi*, t. II, p. 399.

⁴ Allusion à l'amour du duc pour Mme de la Tournelle, que le Roi lui avait enlevée.

⁵ Allusion à un projet d'alliance avec l'archiduchesse Elisabeth. Voir les instructions que le Roi donna à cet égard à l'un des agents de sa politique secrète, et la note de Durand, dans le livre de M. Boutaric, t. I, p. 409-411. Voyez aussi une lettre de Joseph II à Marie-Thérèse, en date du 30 mars 1769, dans le recueil publié récemment par M. d'Arneth, *Maria-Theresia und Joseph II, Ihre Correspondenz*, Vienne 1867, t. I, p. 281.

auparavant. Son frère en a été chercher une, et n'a pas réussi. Je crois que je verrais mieux que lui, car il faudra bien faire une fin, et le beau sexe autrement me troublerait toujours ; car très certainement vous ne verrez pas de ma part une dame de Maintenon. En voilà assez je pense pour cette fois-ci.

Je n'ai pas besoin de vous recommander le secret sur tout ceci¹.

Voilà donc ce roi, comblant d'éloges le ministre que les intrigues de sa maîtresse vont lui faire congédier, couvrant de ridicule le successeur qu'il doit lui donner, en convenant cyniquement que la du Barry lui plaît et que cela doit suffire !

Voulez-vous un contraste de plus, dans cette vie qui en est pleine ? Jetez les yeux sur Louis XV, au moment où il vient de donner son consentement à l'entrée de Madame Louise aux Carmélites (avril 1770)². Écoutez le souverain Pontife, — qui étonnait le cardinal de Bernis par la connaissance profonde et détaillée qu'il avait des sentiments, des intentions et des maximes du Roi³, — féliciter Louis XV sur la beauté de sentiments et la grandeur d'âme digne d'un chrétien qu'il avait montrées en cette circonstance, et sur ce que la plus grande et la plus digne part lui revenait dans l'accomplissement du dessein de sa fille⁴. Voyez le Roi passant des heures entières près de Madame Louise, donnant aux religieuses des marques de sa bienveillance, et assistant à genoux dans la chapelle du couvent, au milieu du peuple, à la bénédiction du saint Sacrement⁵. Entendez-le raconter au pape Clément XIV la prise d'habit de sa fille (25 septembre 1770) :

Très saint Père,

Nous avons reçu par les mains de l'archevêque de Damas, nonce de Votre Sainteté auprès de nous, le bref qu'elle nous a écrit le 18 du mois de juillet dernier, au sujet de notre très chère et très aimée fille Louise, qui a pris l'habit de carmélite dans le monastère de Saint-Denis. La cérémonie s'est faite, le 10 de

¹ Lettre publiée en 1529 par M. le duc de Choiseul dans la *Revue de Paris*, t. IV, p. 57-58. — On a une autre lettre où le Roi s'exprime sur le compte de Mme du Barry ; c'est une réponse au comte de Broglie qui, en juillet 1773, avait dénoncé une publication scandaleuse, à la veille de paraître en Angleterre : *Ce n'est pas la première fois*, écrivait Louis XV, *qu'on a dit du mal de moi en ce genre. Ils sont les maîtres ; je ne me cache pas. L'on ne peut sûrement que répéter ce que l'on a dit de la famille du Barry. C'est à eux à voir ce qu'ils veulent faire, et je les seconderai.* *Corresp. secrète*, t. II, p. 360-61.

² Voir dans *la Vie de la R. M. Térèse de saint Augustin* (2^e édit., 1856, le récit de l'entretien du Roi avec Mgr de Beaumont quand il lui lit part du dessein de Mme Louise, et les lettres écrites par le Roi à sa fille (pp. 93, 95, 105, 134, 145). Si c'est Dieu qui me la demande, avait dit Louis XV, je ne dois ni ne puis contrarier sa volonté. Voici la lettre qu'il adressa le 16 février 1770 à Mme Louise, en lui donnant son consentement : Monsieur l'archevêque, chère fille, m'ayant rendu compte de tout ce que vous lui avez dit et mandé, vous aura sûrement rapporté avec exactitude tout ce que je lui ai répondu. Si c'est pour Dieu seul, je ne puis m'opposer à sa volonté ni à votre détermination. Depuis dix-huit ans, vous devez avoir fait vos réflexions. Je n'ai plus à vous en demander. Il paraît même que vos arrangements sont faits. Vous pouvez en parler à votre aise, quand vous le jugerez à propos. Compiègne n'est pas possible ; partout ailleurs, c'est à vous à décider, et je serais bien fâché de rien vous prescrire là dessus. J'ai fait des sacrifices forcés ; celui-ci sera volontaire de votre part. Dieu vous donnera la force de soutenir votre nouvel état, car, la démarche faite, il n'y a plus à en revenir. Je vous embrasse de tout mon coeur, chère fille, et je vous donne ma bénédiction.

³ Cité par le P. Theiner, *Hist. du pontificat de Clément XIV*, t. II, p. 53.

⁴ *Idem*, t. I, p. 491.

⁵ Theiner, l. c., t. I, p. 439. Cf. *Vie de la R. M. Térèse de saint Augustin*, t. T, pp. 164, 165-66, 167, 196, 219, 241-42, 255-56 ; t. II, p. 1 et suiv.

ce mois, avec la plus grande piété et le plus grand courage de sa part ; et nous avons lieu de croire que Dieu, qui lui a inspiré cette résolution, lui donnera les grâces nécessaires pour la soutenir avec la même ferveur et le même succès. Nous sommes très sensible à toutes les marques d'intérêt que Votre Sainteté a bien voulu prendre, en cette occasion, à la satisfaction de notre très chère et très aimée fille. Nous remercions bien sincèrement Votre Béatitude d'avoir confié à l'archevêque de Damas le soin de lui donner le voile au nom de Votre Sainteté. Il s'est acquitté de cette fonction avec toute la dignité et tout le zèle que nous attendions de ses sentiments pour nous, et qui lui assurent de plus en plus notre estime et notre bienveillance particulière. Sur ce nous prions Dieu qu'il vous ait, Très Saint Père, longues années au régime et gouvernement de notre sainte mère Église¹.

L'auteur de *la Vie privée de Louis XV* a dit qu'il fallait distinguer en lui deux hommes presque toujours opposés, le monarque et le particulier. On vient de voir que, même dans le particulier, il y avait le voluptueux blasé plongé dans la débauche et le chrétien chez lequel vibraient toujours quelques cordes de foi et de piété. Ici encore Louis XV n'eut pas le courage de son opinion : l'entraînement triompha des principes. C'est à ce moment (6 janvier 1770) que le roi fit son second testament, celui avec lequel il se présente devant la postérité :

Au nom de Dieu, etc., je délivre mon âme à mon Créateur... Si j'ai fait des fautes, ce n'est pas manque de volonté, mais manque de talents, et pour n'avoir pas été secondé comme je l'aurais désiré, surtout dans les affaires de la religion. Je prie la sainte Vierge, tous les saints et particulièrement saint Louis, mon aïeul et mon patron, d'intercéder pour moi auprès de Jésus-Christ, mon divin Sauveur et Rédempteur, pour que j'obtienne le pardon de mes péchés, l'ayant si souvent offensé et mal servi. Je demande pardon à tous ceux que j'ai pu offenser ou scandaliser, et les prie de me pardonner et de prier Dieu pour mon âme. Je prie de tout mon coeur le Tout-Puissant d'éclairer celui de mes petits-fils qui me succédera dans le gouvernement du royaume (puisqu'il lui a plu d'appeler à lui mon cher fils unique, auquel je ne m'attendais pas de survivre), pour qu'il le gouverne mieux que moi. Je défends toutes les grandes cérémonies à mes funérailles, et j'ordonne que mon corps soit porté à Saint-Denis dans le plus simple appareil que faire se pourra...

Ô Dieu, qui connaissez tout, pardonnez-moi de nouveau toutes les fautes que j'ai faites et tous les péchés que j'ai commis vous êtes miséricordieux et plein de bonté ; j'attends en frémissant de crainte et d'espérance votre jugement ; ayez en pitié mon peuple et mon royaume, et ne permettez pas qu'il tombe jamais dans l'erreur, comme des états, nos voisins, qui étaient jadis si catholiques, apostoliques et romains, et peut-être plus que nous.

Louis.

¹ Theiner, t. I, p. 498-499.

XII

Que dire du Louis XV des cinq dernières années, qui n'ait été dit et redit, et ne soit passé à l'état de lieu commun ? Ce n'est pas le Louis XV de Metz et de Fontenoy, le Louis XV ayant au moins quelque sentiment de l'honneur et du devoir qu'on connaît ; c'est l'amant flétri de la du Barry, se laissant apostropher en termes grossiers, et affublant de sobriquets ignobles¹ ces filles qu'il ne cessa d'aimer pourtant, et qui vinrent lui payer sur son lit de mort un suprême tribut d'amour et de dévouement ; c'est le débauché qui semblait avoir perdu tout sens moral ; c'est le roi oublieux de ses devoirs et qui laissait aller les choses, pensant qu'elles dureraient au moins autant que lui ; c'est l'épicurien se souciant peu des maux de son peuple, et s'endormant au sein de la mollesse et des plaisirs².

C'est bien là le Louis XV de la du Barry et du duc d'Aiguillon. Mais est-ce là tout le Louis XV de cette triste époque ? Non, il y a encore ici deux personnages qu'il faut séparer. Louis XV se regardait comme l'oint du Seigneur, et, avec la dévotion ignorante et étroite qu'on lui avait inspirée, il croyait de bonne foi racheter les torts de sa conduite privée par sa fidélité aux principes de foi et son dévouement à l'Eglise³. Il ne cessa de s'occuper des intérêts religieux⁴, comme le prouvent l'édit de février 1773 sur la réforme des religieux⁵, l'abrogation de l'édit de Louis XIV interdisant les mariages mixtes en Alsace⁶, et ses rapports constants avec le pape⁷. Il conserva toujours le respect le plus profond pour les choses de la religion, et resta même fidèle à certaines pratiques de piété⁸. Ce caractère faible et mon, qui sacrifia Monteynard comme il avait sacrifié Choiseul, en disant : *Il faudra bien qu'il tombe, puisqu'il n'y a que moi qui le soutienne* ;

¹ C'est Mme Campan qui raconte le fait et qui déclare avoir entendu de la bouche du roi ces sobriquets. *Mémoires*, t. I, p. 15-16. Dans une lettre à Mme Louise, le roi appelle sa fille *Mon petit coeur*, et dans une conversation : *Mon cher coeur*. *Vie de la R. M. Térésè de saint Augustin*, t. I, p. 105 et 219.

² *Je savais il y a du temps, par M. le chancelier, l'affaire des Jésuites d'Artois*, écrivait Louis XV en 1762 à Tercier, *mais je l'avais entièrement oubliée, me souciant assez peu par quelle manière je sortirai de ce monde, puisque tôt ou tard il en faut sortir. Je ne ferai pourtant rien qui me puisse faire partir tôt, parce que tout homme doit tâcher de vivre jusqu'à l'âge le plus reculé*. *Correspondance secrète*, t. I, p. 278.

³ Voir ce que dit à ce sujet M. de Saint-Priest, d'après les manuscrits du duc de Choiseul, *l. c.*, p. 47. On connaît l'horreur du roi pour les jansénistes. Voir Barbier, t. IV, p. 305 ; t. V, p. 28, 181, 284.

⁴ *Je ne donne les évêchés ni au nom ni à la faveur*, écrivait Louis XV à Tercier le 3 février 1764, *mais à ceux qui, je crois, feront le plus le bien de la religion et la paix du royaume*. *Correspondance secrète*, t. I, p. 311-12. Dès 1746 le duc de Luynes écrivait : *Le roi marque toujours d'ailleurs la même volonté de ne donner les bénéfices qu'à des sujets qui en soient dignes, et quelques recommandations qui lui aient été faites, il dit qu'on ne lui en parle jamais si les témoignages ne sont pas favorables* (t. VII, p. 204).

⁵ Voir Theiner, *l. c.*, t. II, p. 315.

⁶ Louis XV espérait ainsi ramener l'Alsace à la foi. Voir Theiner, t. II, p. 446.

⁷ Voir en particulier le duc de Luynes, t. XV, p. 348, et Barbier, t. V, p. 365.

⁸ Voir les conversations du roi avec Mme Louise, rapportées dans sa *Vie*, t. II, p. 4-5. En 1770, le Roi, renouvelant l'exemple qu'il avait donné dans son enfance, descendit de voiture en rencontrant le saint Sacrement, et accompagna le prêtre qui le portait chez un mourant (t. I, p. 166-67). On voit par les détails donnés dans le même ouvrage (t. I, p. 68), que Louis XV faisait partie de la confrérie de N.-D. du Carmel.

qui laissa mourir la Pologne en se bornant à dire que si Choiseul eût été là, l'événement ne se serait pas accompli, montra une énergie et une audace incroyables en dissolvant le Parlement. Avec une indifférence et une froideur apparentes, il garda cette bonté et cette facilité de relations qui étaient un des meilleurs traits de son caractère¹ ; au milieu de l'avisement où il fut plongé, il ne perdit pas cette attitude vraiment royale qui inspirait encore le respect², et cette dignité de langage dont il ne se départait que dans ses cabinets³. Son esprit garda sa finesse et sa vivacité, et ses sentiments ne furent pas toujours dépourvus d'élévation⁴. Chaque jour il rendait visite à Madame Adélaïde, et souvent il prenait, avec ses filles, son café, qu'il avait l'habitude de faire lui-même⁵. Son amour pour elles ne s'affaiblit jamais⁶. Il montra une grande prédilection pour la jeune dauphine, qui s'indignait, on le sait, des faiblesses qu'il avait pour *la créature*⁷, comme elle appelait Mme du Barry. Il faut dire que ces faiblesses inexcusables étaient entremêlées parfois de rigueurs passagères, motivées par l'excès du sans-façon de la du Barry⁸.

Nous voici parvenus aux derniers moments du règne de Louis XV. Sa politique secrète semble reprendre plus d'activité sous le ministère du duc d'Aiguillon : elle étend ses ramifications jusqu'en Suède, et Dumouriez est investi d'une mission confidentielle⁹. Mais tout à coup les fils sont rompus. D'Aiguillon pénètre le secret ; les agents du roi, prévenus de conspiration, sont mis à la Bastille, et le comte de Broglie, qui avait osé défier le ministre, est exilé à Ruffec¹⁰. Pas plus que la première fois, il n'est pourtant disgracié : la correspondance secrète se poursuit. Mais, humiliation cruelle ! ce n'est plus seulement au ministre de Louis XV qu'elle va être dévoilée : c'est à la cour de Vienne, et, le 26 mai 1774, quatorze jours avant sa mort, le roi constate, dans une lettre au secrétaire du comte de Broglie, que sa correspondance occulte a été découverte par le cabinet secret du prince de Kaunitz¹¹.

Il n'était pas besoin de ce coup imprévu pour ajouter aux dégoûts et aux tristesses de Louis XV. Tourmenté par le remords, il allait de plus en plus, chercher près de sa sainte fille des consolations et des secours¹². La voix de la

¹ Voir à ce sujet l'ouvrage de du Gas de Bois-Saint-Just, *Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle*, t. I, p. 290.

² *Mém. de Mme Campan*, t. I, p. 16 ; t. III, p. 33 et 36-37. Cf. *Paris, Versailles et les provinces*, t. I, p. 200 et 292.

³ Je ne sais si le Roi se servait dans l'intimité d'expressions peu convenables, a dit en 1820 le duc de Choiseul, mais j'ai toujours entendu dire au duc de Choiseul mon oncle, et à mes parents, qu'il était remarquable par la dignité de ses paroles, par celle de ses manières. *Revue de Paris*, t. IV, p. 45.

⁴ *Mém. de Mme Campan*, t. I, p. 17.

⁵ *Idem, ibid.*

⁶ *Vie de Mesdames de France*, t. II, p. 20.

⁷ *Maria-Theresia und Maria-Antoinette*, par le chevalier d'Arneht, 2^e édit. (1866), p. 10, 55 et 106.

⁸ Voir Mme Campan, t. I, p. 31-34 ; *Vie privée de Louis XV*, t. IV, p. 140-41, et la lettre du Roi au comte de Broglie en date du 22 mars 1769 (*Correspondance secrète*, t. I, p. 407).

⁹ Voir la *Correspondance secrète*, t. I, p. 152, et le remarquable ouvrage de M. A. Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, t. I, p. 196-198.

¹⁰ *Correspondance secrète*, t. II, p. 184-86 et p. 361-69.

¹¹ Voir *Correspondance secrète*, t. II, p. 376-78.

¹² Voir Lacretelle, *Hist. de France pendant le XVIIIe siècle*, t. IV, p. 301.

religion se faisait entendre près de lui avec une énergie qu'il autorisait sans se laisser toucher : Sire, avait dit l'évêque de Senez, en prêchant la cène devant le roi¹, mon devoir de ministre du Dieu de vérité m'ordonne de vous dire que vos peuples sont malheureux, que vous en êtes la cause, et qu'on vous le laisse ignorer. D'autres avertissements vinrent le frapper : à des morts subites, qui eurent lieu autour de lui, renouvelèrent des terreurs qu'il avait souvent ressenties, et que le dérangement de sa santé ne pouvait qu'accroître². Enfin le 27 avril 1774, le roi tomba malade, et bientôt la petite vérole se déclara. Nous n'entrerons pas dans le détail des intrigues qui, dans les premiers jours, s'agitèrent autour de son lit de mort, et dont le duc de La Rochefoucauld a tracé un saisissant tableau³. Le 4 mai, Louis XV, sentant la gravité de son état, interrogea son grand aumônier, le cardinal de la Roche-Aymon, sur la nature du mal. En apprenant qu'il avait la petite vérole : On ne revient pas à mon âge de cette maladie, dit-il, il faut que je mette ordre à mes affaires. Il fit venir alors Mme du Barry, et la congédia en ces termes : Madame, comme je pense à demander les sacrements, il ne convient pas que vous restiez ici, attendu que je ne veux point qu'il arrive la même chose qu'à Metz, et que je veux éviter tout esclandre. Arrangez votre retraite avec le duc d'Aiguillon ; je lui ai donné des ordres pour que vous ne manquiez de rien. Il paraît, écrivait l'ambassadeur anglais, lord Stormont, à sa cour, que le roi a pris de lui-même cette détermination, et au moment où l'on s'y attendait le moins⁴. A plusieurs reprises, Louis XV demanda son confesseur⁵. Le 7 mai, vers quatre heures du matin, il dit au duc de Duras qui le veillait : Mais voici la troisième fois que je demande à me confesser ; est-ce que l'abbé Maudoux n'est pas ici ? S'étant endormi, il se réveilla au bout d'une demi-heure, et demanda si l'abbé Maudoux était arrivé. Celui-ci entra presque aussitôt ; il passa seize ou dix-sept minutes avec le roi qui, après avoir fait appeler le duc d'Aiguillon, eut un nouvel entretien

¹ *Mém. pour servir à l'hist. ecclés. pendant le XVIIIe siècle*, par Picot, t. IV, p. 408.

² Il paraît se faire dans le tempérament du roi une révolution considérable, dit Hardy dans son *Journal*, à la date du 14 janvier 1772. On prétendait que le Roi était extrêmement affecté de ce qu'il allait entrer le 15 février dans sa soixante-troisième année, qu'il regardait comme une année climatérique, et qu'il craignait par cette raison que ce ne fut la dernière. Ms. fr. 6681, p. 5. (Des fragments de cet ouvrage ont été donnés, sans indications d'auteur ni de provenance, dans *la Nouvelle Revue encyclopédique*, en 1847). Le Roi avait à ce moment de continuelles indigestions, et on le disait atteint du scorbut. — Il convient de citer ici un passage de Soulavie qui, s'il est fondé, jette un triste jour sur certains mystères de la fin de cette vie. L'histoire, dit-il, doit frapper d'un éternel opprobre les chirurgiens de l'âge avancé de Louis XV ; ils n'osèrent attaquer l'opinion inhumaine que le maréchal de Richelieu, Bertin et Lebel lui avaient inspirée : *Le partage et le don de la maladie du roi à jeunes personnes robustes, vives et bien portantes, disaient-ils, est le seul spécifique qui nous reste pour attirer au dehors les humeurs morbidiques du roi, et pour rajeunir sa personne.* (*Mém. hist. et politiques du règne de Louis XVI*, t. I, p. 150). Il y avait longtemps qu'on procurait au roi, comme le disait d'Argenson (t. IX, p. 208), des petites filles très neuves.

³ Voir la *Relation inédite de la dernière maladie de Louis XV*, dans les *Portraits littéraires* de M. Sainte-Beuve, nouvelle édition, 1864, t. III, p. 520-539. Cette relation s'arrête au début de la maladie, avant le renvoi de Mme du Barry.

⁴ *Journal de Hardy*, dans *la Nouvelle Revue encyclopédique*, t. V, p. 279. Le mot esclandre se trouve dans les dépêches de l'ambassadeur anglais, lord Stormont, publiées dans l'*Athenæum*, 1854, p. 421-22. Cf. *Mém. de Besenval*, t. II, p. 76, et Soulavie, *Mém. hist. et politiques du règne de Louis XVI*, t. I, p. 155.

⁵ *Athenæum*, p. 422.

avec son confesseur, et demanda à recevoir les sacrements¹. Le saint Viatique lui fut administré à sept heures du matin. Quand le grand aumônier parut avec le saint Sacrement, le roi, écartant brusquement les couvertures, chercha à se mettre à genoux, jeta son bonnet de nuit aux pieds de son lit, et joignit les mains avec une piété qui faisait fondre en larmes². Comme on voulait le retenir, en lui représentant l'état où il se trouvait et le danger qu'il courrait : Quand mon grand Dieu, s'écria-t-il, fait à un misérable comme moi l'honneur de le venir trouver, c'est le moins qu'il soit reçu avec respect³. Après avoir communié, le roi appela son grand aumônier, et celui-ci se fit en ces termes l'interprète de ses sentiments : Messieurs, le roi m'ordonne de vous dire, ne pouvant pas parler lui-même, qu'il se repent de ses péchés, et que, s'il a scandalisé son peuple, il en est bien fâché⁴ ; qu'il est dans la ferme résolution de rentrer dans les voies de sa jeunesse, et d'employer tout ce qui lui reste de vie à défendre la religion⁵.

Trois jours après, le 10 mai 1774, le roi expirait dans les sentiments les plus édifiants⁶. Le vide se fit aussitôt autour de ce corps en lambeaux, et le monarque qui avait demandé par son testament à être enterré sans pompe fut, au milieu du mépris populaire et de la satisfaction trop évidente du plus grand nombre, conduit à Saint-Denis, au grand galop, dans son carrosse de chasse, comme un fardeau dont on est pressé de se défaire.

¹ *Journal de Hardy, l. c.*, p. 252-253 ; maladie et mort de Louis XV, ms. fr. 15364, au mot *maladie* ; lettres de Mme du Deffand à la duchesse de Choiseul, et à Horace Walpole, dans les recueils de M. de Saint-Aulaire, t. III, p. 111 (datée par erreur du 5 pour 8 mai), et de M. de Lescure, t. II, p. 403. Le Roi a soutenu toute cette cérémonie, ajoute Mme du Deffand dans la première de ces lettres, avec la plus grande fermeté, et ne paraît pas plus mal. Dans une lettre du 20 juillet 1774, adressée au roi de Suède, Mme de Boufflers vante la tranquillité du Roi, la patience, la douceur, le courage avec lesquels il s'est déterminé à remplir ses devoirs... Ayant été presque toujours à Versailles pendant la maladie, je puis assurer à Votre Majesté que j'ai rassemblé sans partialité toutes les circonstances pour former mon jugement. Il est bien vrai que souvent il a eu des absences momentanées ; mais la majeure partie de sa conduite, la plus importante, a été courageuse et raisonnée. Voir cette curieuse lettre dans le très curieux ouvrage de M. Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, t. I, p. 266-72.

² *Journal de Hardy, l. c.*, p. 253.

³ *Récit des derniers moments de Louis XV*, par M. du Buisson de la Boulaye, attaché à la personne du roi, récit recueilli par sa fille Mme de Riancey. Nous devons la communication de ce récit à l'obligeance de M. H. de Riancey, chez lequel les luttes quotidiennes de la politique n'affaiblissent pas le culte de l'histoire et le goût éclairé des choses de l'esprit.

⁴ A ces mots, dit M. de la Boulaye, le roi, se retournant péniblement sur son oreiller, interrompit le cardinal : Monsieur l'aumônier, dit-il, répétez ces mots, répétez-les.

⁵ Lettres de Mme du Deffand, citées plus haut, et *Vie privée de Louis XV*, t. IV, p. 237.

⁶ Il est mort tenant son crucifix et récitant lui-même les prières, écrivait Louis XVI à Mme Louise. — Je suis si consolée, écrivait celle-ci à l'abbé Bertin, quand je pense aux grâces singulières que le Roi a reçues dans ses derniers moments, et dont il paraît avoir si bien profité, que, s'il dépendait de moi de le rappeler à la vie, j'avoue que je ne voudrais pas le replonger au milieu des dangers qui assiègent le trône, et risquer son âme une seconde fois. *Vie de la R. M. Térèse de saint Augustin*, t. II, p. 18 et 20. — Cette cruelle maladie, écrivait Marie-Antoinette à sa mère, a laissé au roi la tête présente jusqu'au dernier moment, et sa fin a été fort édifiante. *Maria Theresia und Marie-Antoinette*, p. 105. Voir p. 109 ce que disait Marie-Thérèse de la mort du Roi.

Vous frémissez encore, Messieurs, dit l'évêque de Senez¹ dans l'oraison funèbre qu'il prononça quelque temps après, au souvenir de ces affreux moments. Le roi expirant au milieu des horreurs de cette maladie cruelle ; son corps, frappé de la corruption anticipée du tombeau ; privé dans les derniers instants, comme celui du malheureux Osias, des honneurs funèbres, et emporté précipitamment sans pompe, sans appareil, à travers les ombres de la nuit ; les tendres et courageuses princesses qui ont recueilli son dernier soupir atteintes de la même contagion ; l'effroi, qui se joint encore à la douleur ; la famille royale obligée de fuir la mort de palais en palais. Dieu terrible, soyez béni au milieu de notre malheur ! Soyez béni des sentiments de pénitence que vous avez inspirés au roi dans ses derniers jours, et de nous avoir épargné la pensée désespérante qu'une âme qui nous était si chère soit tombée dans votre éternelle disgrâce².

¹ L'évêque de Senez était ce même M. de Beauvais qui avait fait entendre au Roi des paroles véhémentes dans son discours de la Cène. Au début de cette oraison funèbre il fit en ces termes allusion à ce fait : Monseigneur, dit-il en s'adressant au comte de Provence, quand j'annonçais, il y a peu de temps, la divine parole devant votre auguste aïeul ; quand je lui parlais de son peuple et que son cœur paraissait si touché de la misère publique, hélas ! qui eut prévu le coup terrible dont il était menacé ? qui eut pensé que nous eussions pu lui dire alors dans un sens si littéral : encore quarante jours, *adhuc quadraginta dies* ! Encore quarante jours, et vous serez porté dans le sépulcre de vos pères, et cette même voix que vous entendez dans ce moment sera l'interprète du deuil de votre peuple à vos funérailles. (P. 84).

² *Oraison funèbre de très grand, très haut, très puissant et très excellent prince Louis XV le bien-aimé, roi de France et de Navarre*, prononcée dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis, le 27 juillet 1774, par M. J.-B. Ch. Marie de Beauvais, évêque de Senez. Paris, imp. Guill. Desprez, 1774, in-4°, p. 45.

XIII

L'abbé Georgel a dit de Louis XV qu'un penchant habituel le portait à la vertu¹, et d'Argenson prétend que le fond du tempérament du roi le portait à la dévotion². On pourrait dire qu'il y eut contre lui comme une conspiration perpétuelle. Conspiration contre son caractère : Villeroy lui fit perdre certaines qualités et contracter plus d'un défaut ; Fleury le condamna à une longue enfance et l'empêcha de devenir un homme, à plus forte raison un roi ; ses maîtresses le flattèrent, l'étourdirent, et développèrent ses mauvais penchants. Conspiration contre ses moeurs³ : familiers, courtisans, précepteur⁴, femme⁵, maîtresses, et jusqu'aux médecins, — s'il faut en croire un bruit que nous avons recueilli, — tous semblent s'être donné le mot pour faire de lui ce qu'il a été. Conspiration contre ses croyances : que n'a-t-on pas fait pour détruire la religion dans son coeur, et pour le rendre un esprit fort ?⁶ Mais ici on échoua. Le vide d'une existence désœuvrée avait bien pu, au début, plonger le roi dans l'abus des plaisirs ; son caractère d'indécision⁷ avait pu le rendre l'esclave de ses sens : jamais les principes religieux ne disparurent chez Louis XV. Dans un temps où des rois catholiques persécutaient la religion, où des rois protestants faisaient profession publique d'athéisme, il faut rendre au roi très chrétien cette justice qu'il resta le fils dévoué de l'Eglise. Clément XIV, dans son allocution prononcée dans le consistoire du 6 juin 1774, a célébré l'ardeur admirable que montrait ce prince pour la défense de la religion catholique, son zèle pour l'Eglise et la défense du Saint-Siège⁸.

Comme roi, Louis XV a eu des torts non moins graves que comme chrétien : si le chrétien connaissait ses devoirs et ne les pratiquait pas, le roi voyait le mal, voulait parfois appliquer le remède ; mais, soit ignorance du secret de ses propres forces, soit insouciance⁹, il ne faisait rien pour corriger les abus. Un rare bon sens, un jugement très sûr¹⁰, une grande perspicacité¹, une justesse de

¹ *Mémoires de l'abbé Georgel*, t. I, p. 39.

² D'Argenson, t. III, p. 362.

³ Ce ne fut pas sans peine, a dit Leroy, lieutenant des chasses du parc de Versailles, dont nous citons plus loin le portrait de Louis XV, qu'on parvint à établir une familiarité complète entre un prince excessivement timide, et une femme (Mme de Mailly), à laquelle sa naissance du moins imposait quelques bienséances, quoique sa pétulance exercée tendit à les lui épargner. *Portrait hist. de Louis XV*, p. 8-9.

⁴ Nous avons mentionné l'accusation portée par plusieurs contemporains contre Fleury. Si le cardinal ne choisit pas Mme de Mailly, il est au moins probable qu'il laissa faire sans opposition.

⁵ Voir la très curieuse page de d'Argenson sur les habitudes de la reine, et sa conduite dans l'intimité à l'égard de son époux (t. III, p. 192-194).

⁶ Quelques petits favoris travaillent à faire perdre la religion au Roi, et à le rendre ce qu'on appelle un esprit fort, écrit d'Argenson en 1740 (t. III, p. 161).

⁷ Expressions de l'abbé Georgel, t. I, p. 39.

⁸ *Hist. du pontificat de Clément XIV*, par le père Theiner, t. II, p. 449.

⁹ L'abbé Georgel, t. I, p. 171.

¹⁰ C'est ce que reconnaît le nonce du pape, dans une dépêche secrète du 17 décembre 1770. *Hist. du pontificat de Clément XIV*, par le P. Theiner, t. I, p. 559. Cf. le duc de Luynes, t. X, p. 51 ; d'Argenson, t. IX, p. 99 ; Soulavie, *Mém. du maréchal duc de Richelieu*, t. VIII, p. 289 ; le président Hénault, p. 213, 288.

coup d'oeil célébrée par tous ses ministres², ne l'empêchèrent pas de commettre de grandes fautes et de laisser l'État courir à sa perte. Mais ici il faut dire, selon l'expression de M. de Maistre, que Dieu n'a donné qu'une tête aux souverains, et que s'il en faudrait trente, toutes infaillibles, pour se tirer sans erreur de l'immensité des affaires et des difficultés³, Louis XV a droit à quelque indulgence. Il est des temps où les situations sont plus fortes que les hommes. D'ailleurs, comme l'a dit avec raison M. Boutaric, on a plutôt flétri l'homme que le roi : on n'a fait attention qu'à son immoralité, au funeste exemple qu'il donna ; on n'a pas recherché si le gouvernant fut aussi coupable ou aussi négligent qu'il le paraît au premier abord. Ce jugement a été porté à la fin du siècle dernier, alors que le souvenir récent de ses vices, la faiblesse de son successeur, la catastrophe qui fit tomber dans le sang la dynastie des Bourbons, étaient autant de causes qui empêchaient d'apporter dans l'appréciation de ce règne une impartialité suffisante⁴. Aujourd'hui, à la lumière des documents nouveaux, après une étude plus calme et plus approfondie, on peut, non réhabiliter un roi justement condamné, mais mieux pénétrer un caractère en partie mal connu⁵. Comme l'ont dit deux écrivains qui ont récemment apprécié le caractère de Louis XV, la sentence définitive restera sévère, mais les motifs du jugement seront plus nettement exprimés, et quelques restrictions en adouciront la rigueur⁶ ; en

¹ On a dit et répété que Louis XV ne savait pas dire une parole, et M. Dussieux, l'un des éditeurs des *Mémoires du duc de Luynes*, s'est fait l'écho de cette assertion (Biogr. Michaud, note dans la deuxième édition, article Louis XV). Les Mémoires qu'il allègue sont loin, nous l'avons montré, de prouver la vérité de cette assertion, démentie par de nombreux témoignages. On nous permettra de citer ici un passage de Soulavie, qu'on ne saurait accuser de partialité pour Louis XV. Louis XV, à la vérité, dit-il, a été quelquefois muet ou dans l'embarras, et nous en avons donné des exemples ; encore l'histoire de sa vie publique à l'armée est-elle pleine de reparties de bonté et de dignité pour les officiers et pour les soldats, et nous savons tous que ce prince était aimable et délicat, dans les comités particuliers, avec quelques seigneurs qui avaient des lumières et des grâces ; nous savons qu'il était familier et intéressant avec les personnes attachées à son service qui, ayant presque toutes fait des études et reçu de l'éducation, en avaient mieux profité que ses courtisans... ; nous savons que si le roi n'aimait pas en général les littérateurs et les philosophes, le P. Griffet et le président Hénault, etc., avaient, comme hommes de lettres, de fréquentes conférences avec ce prince ; et que ses premiers médecins et chirurgiens, qui la plupart eurent un esprit distingué et tous beaucoup de connaissances, avaient de fréquentes conférences avec lui. Tous s'accordent à reconnaître dans ce prince un esprit juste, de la prudence, du jugement et des lumières. *Mém. du maréchal duc de Richelieu*, t. VIII, p. 16, note. — Le duc de Luynes dit en 1745, à propos de la réception de Charles-Edouard : Le roi, toujours embarrassé avec gens qu'il ne connaît pas, fut quelque temps sans répondre ; cependant il prit la parole, et parla en très bons termes et très dignement sur la justice de la cause du prince Edouard. (t. VII, p. 106).

² Il n'est pas sans intérêt de faire voir Louis XV signalant dès 1769 des événements qui ne devaient s'accomplir que longtemps après lui : Prenons garde, écrivait-il le 16 mai au comte de Broglie, qu'en voulant faire trop fleurir nos îles, nous ne leur donnions les moyens un jour, et peut-être promptement, de se soustraire à la France ; car cela arrivera sûrement un jour de toute cette partie du monde. *Correspondance secrète*, t. I, p. 107.

³ *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, publiée par Albert Blanc (1861), t. II, p. 171.

⁴ *Étude sur Louis XV*, en tête de la *Correspondance secrète*, t. I, p 1-2.

⁵ M. Ch. Aubertin. *L'histoire de Louis XV selon M. Michelet*. — *Revue des Deux-Mondes*, du 1er octobre 1866.

⁶ M. Ch. Aubertin, *l. c.*

un mot, l'on peut invoquer pour Louis XV le [bénéfice des circonstances atténuantes](#)¹.

Louis XV n'a point été, du commencement de son long règne à la fin, un [roi fainéant](#)². Son vrai tort fut, en sachant tout voir, de n'avoir su rien empêcher³. Rien de plus faux que de penser qu'il voulut systématiquement s'endormir dans l'illusion et s'étourdir dans le plaisir⁴. C'était à lui-même, encore plus qu'aux événements⁵, qu'il voulait s'arracher; c'était à l'ennui mortel qui ne cessa de le ronger. Homme d'habitude, comme tous les Bourbons⁶, il était resté ce que l'avait fait cette longue inaction à laquelle Fleury l'avait condamné, et l'on a pu dire avec justesse que chez lui [l'habitude était véritablement une seconde nature](#)⁷. Né avec d'heureuses dispositions, pouvant faire le bonheur de son peuple, il resta l'homme du plaisir et ne devint jamais l'homme du devoir. L'oeil et l'oreille sans cesse ouverts, remarquant tout avec perspicacité, écoulant tout [avec une patience aimable](#)⁸, il envisageait le mal et entendait la vérité⁹, sans sortir de son apparente indifférence et de son habituelle inertie. Comme le marquis d'Argenson l'a bien jugé dans ces lignes, qui peuvent s'appliquer à l'homme tout entier, indépendamment des diverses phases de sa vie, parce qu'elles peignent le fond même du caractère !

Oh ! que ce terme de *faiblesses* exprime bien les passions de certains hommes doués de bonté et de facilité ; ils ne pèchent qu'en manquant de force pour résister; ils voient, ils approuvent le mieux et suivent ce qu'il y a de plus mauvais ; leur virilité n'est qu'une enfance prolongée ; ils prennent souvent l'ombre du plaisir pour le plaisir même ; jeunesse, enfantillage, amour-propre

¹ M. Boutaric, t. I, p. 3.

² M. Camille Bousset, dans l'introduction de la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. I, p. 3.

³ Il convenait lui-même de l'impossibilité de faire *cesser les voleries*. (*Mém. de Besenval*, t. II, p. 207). Luynes a dit qu'il remarquait les abus, mais ne disait rien pour les empêcher (t. VI, p. 487).

⁴ Quelques apparences trompeuses et quelquefois trop vraisemblables, a dit la comte de Broglie, ont pu laisser croire au public que le feu roi restait constamment plongé dans l'illusion, qu'il la chérissait, qu'il n'en voulait point sortir... *Correspondance secrète*, t. II, p. 473. — Ce serait se tromper, a dit M. Boutaric, que de le représenter comme un voluptueux insouciant, méconnaissant les services qu'on lui rendait; on trouve dans ses lettres des preuves nombreuses de sa bonté et même de sa patience ; mais il avait trop d'esprit pour être dupe de son coeur, ce qui n'aurait pas manqué d'arriver s'il s'était montré confiant, dans le milieu corrompu oh il vivait. Livré à lui-même, il était bienveillant et reconnaissant. *Etude sur Louis XV*, en tête de la *Correspondance secrète*, t. I, p. 69. — Ajoutons que toute sa vie Louis XV voulut tout savoir et se faire rendre compte de tout. Dans ses dernières années, il alla jusqu'à pensionner la femme du directeur des postes pour être tenu au courant de ce qui s'écrivait sur lui, sur la cour, sur ses ministres et sa maîtresse. *Correspondance inédite du comte de Creutz*, ambassadeur suédois à Paris citée par M Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, t. I, p. 209-10.

⁵ D'Argenson nous montre en ces termes le Roi en présence des événements ou des affaires : [Les premières nuits qui suivent un événement contraire à ses vues, il ne dort pas, il s'agite ; puis il n'y songe pas quelques heures après. Ainsi est-il les jours qu'il a quelque réponse à faire au Parlement. Quand elle est rendue, il va à ses campagnes faire planter des bosquets](#) (t. IX, p. 375).

⁶ D'Argenson, t. II, p. 289.

⁷ *Mém. du prince de Montbarey*, t. I, p. 363.

⁸ D'Argenson, t. IV, p. 265.

⁹ [Le roi aime les gens vrais, mais souffre les gens faux](#), a dit d'Argenson (t. IV, p. 80).

sans orgueil, leurs actes de fermeté ne sont qu'entêtement et mutinerie ; ils pensent sans réfléchir : ils tirent des conséquences sans les appliquer ni agir, opinion sans volonté ni désirs : le calme trompeur leur fait oublier tous dangers connus.

Avec ce triste caractère, un prince croit gouverner quand il ne gouverne seulement pas ; tout le trompe, et il est le premier de ses séducteurs ; il a des favoris sans prédilection pour eux, et des ministres absolus sans confiance...

Voulez-vous des détails de caractère ? L'on y trouvera tout celui des Français, si connu des étrangers : contrastes partout, effets d'une imagination trop légère et trop maîtresse du jugement ; des talents perdus, un bon goût qu'on ne peut fixer ; de l'exactitude dans les petites choses, l'inconstance et le manque de plans dans les grands objets ; grand géographe, sans application politique ni militaire ; le talent de dessiner et le goût dans l'architecture pour les petites commodités, sans rien accorder au grand ; l'esprit de jeu avec l'imprudence dans les affaires ; diseur de bons mots et de bêtises ; de la mémoire sans souvenir ; patience et colère ; promptitude et bonté ; habitude et inconstance ; mystère et indiscretion ; avidité des plaisirs nouveaux ; dégoût et ennui ; sensibilité du moment, apathie générale et absolue qui lui succède ; désespoir de la perte d'une maîtresse, infidélité qui l'outrage ; des favoris sans amitié ; de l'estime sans confiance ; bon maître sans humanité !¹

Un autre témoin oculaire, Leroy, lieutenant des chasses du parc de Versailles, nous a laissé un portrait dans lequel, avec une rare finesse d'observation et une grande justesse de coup d'oeil, il nous montre Louis XV dans la dernière période de sa vie².

Il est vraisemblable que la postérité, qui ne recueille que l'ensemble des faits principaux, ne sera jamais bien instruite sur les qualités personnelles de ce prince. Né avec la plus heureuse mémoire, un discernement juste et prompt, un grand fond de bonté, il ne lui a manqué, pour être un grand Roi, que plus d'activité et de confiance en lui-même. Il est vraisemblable que, s'il eût été placé de bonne heure dans des circonstances qui l'eussent forcé d'exercer les facultés dont il était doué, elles auraient acquis une énergie qui en aurait fait un

¹ *Mémoires sur mon ministère*, par le marquis d'Argenson, écrits vers 1747 (t. IV, p. 166-168).

² Le lieutenant des chasses fait précéder ce portrait moral d'un portrait physique qui vaut la peine d'être reproduit : La figure de Louis XV, dit-il, était véritablement belle ; il avait les cheveux noirs et bien plantés ; le front majestueux et serein, ses yeux étaient grands, son nez bien formé, sa bouche était petite et agréable ; il n'avait pas les dents belles, mais elles n'étaient pas assez mal pour défigurer son sourire, qui était charmant. Un air de grandeur très remarquable était empreint sur sa physionomie, qui était encore rehaussée par la manière dont il s'était fait l'habitude de porter sa tête. Cette manière était noble sans être exagérée, et quoique ce prince fût naturellement timide, il avait assez travaillé sur son extérieur pour que sa contenance ordinaire fût ferme sans la moindre apparence de morgue ; en public, son regard était assuré, peut-être un peu sévère, mais sans autre expression ; en particulier, et surtout lorsqu'il adressait la parole à quelqu'un qu'il voulait bien traiter, ses yeux prenaient un singulier caractère de bienveillance, et il avait l'air de solliciter l'affection de ceux auxquels il parlait. La taille de ce prince, quoiqu'un peu au-dessus de la médiocre, était sans noblesse ; ses épaules étaient rondes et un peu ravalées, ses hanches renflées et ses jambes trop grêles : une partie de ses défauts était peut-être due à l'excès avec lequel il se livrait à l'exercice du cheval (p. 1-3).

autre homme ; il sentait, et il l'a dit, qu'étant né sur le trône, il lui était impossible d'être frappé des objets comme l'étaient les autres hommes, parce qu'il les avait toujours regardés d'un autre point de vue... Le dégoût naturel qu'ont les hommes pour l'action de l'esprit, s'augmente par la facilité des jouissances ; bientôt il devient, par l'habitude, une impuissance totale de s'appliquer, malgré l'ennui qui en est le résultat et la peine c'est ce que Louis XV ne tarda pas à éprouver. De là, le besoin qu'il eut de se livrer aux distractions, de changer continuellement de lieu, et de remplacer par le mouvement, l'application qui l'eut servi beaucoup mieux, mais dont l'effort lui était devenu impossible. On ne saurait croire combien cette force d'inertie avait acquis d'empire avec le temps, ni combien elle influa sur les événements de son règne... Né avec un goût vif pour les femmes, des principes de religion et plus encore beaucoup de timidité naturelle, l'avaient tenu attaché à la Reine, dont il avait eu déjà huit ou dix enfants. Le cardinal de Fleury craignit trop peut-être que l'ennui ne lui fit chercher des distractions ailleurs. Il redoutait le moment où il pourrait échapper à sa dépendance, s'il rencontrait quelque maîtresse qui eût du caractère et le désir de se mêler des affaires. On prétend qu'il fit choix lui-même de la comtesse de Mailly, qu'il jugea propre à remplir ses vues... Tout le monde sait quel empire le goût pour les femmes exerça sur Louis XV, combien la variété lui devint nécessaire, et combien peu la délicatesse et toutes les jouissances des âmes sensibles entrèrent dans ses amusements multipliés.

Ce prince avait naturellement quelque goût pour les sciences positives: l'astronomie, l'anatomie, la chimie¹, ne lui étaient pas étrangères. Sans chercher les savants, il aimait à les rencontrer, et en savait assez pour les questionner avec intelligence sur les différents objets de leurs travaux. Il était fort instruit sur la géographie et n'était pas sans connaissances sur l'histoire moderne. La poésie, la peinture, la musique, tous les arts d'imagination n'avaient aucun attrait pour lui...

Sa familiarité était toujours obligeante, et il avait une intention générale de plaire aux personnes avec lesquelles il vivait, ce qui, chez un prince, suppose toujours un grand fond de bonté. Ce qui le prouve encore mieux, c'est qu'il avait su réprimer les saillies de l'humeur qui, malgré son apathie, lui auraient quelquefois échappé. S'il était indifférent sur les grands objets qu'il s'était accoutumé à regarder comme éloignés de lui, les petites contradictions l'auraient facilement irrité, comme elles irritent les enfants ; mais il évitait avec soin les occasions d'être mécontent, pour être sûr de ne le pas paraître ; aussi son service intime était-il très facile et très agréable... Cet homme toujours subjugué était toujours tourmenté par la crainte de l'être ; cette disposition influa constamment sur la conduite qu'il eut avec ses ministres. Son indolence le portait à céder facilement à tout ce qu'ils lui proposaient, sans prendre la peine de l'examiner, encore moins de le contredire ; son jugement sain et l'expérience qu'il avait des affaires lui faisaient souvent désapprouver en secret leur conduite et leurs mesures ; rarement il se permettait des représentations, il n'y insistait jamais... Une chose inquiétait beaucoup ses ministres, c'est la connaissance qu'ils avaient de la défiance et de la profonde dissimulation de ce prince : on ne sait si elles lui étaient naturelles, ou si elles lui avaient été de bonne heure inspirées par le cardinal ; mais il en était venu à regarder la dissimulation comme une qualité qui lui était absolument nécessaire, et c'est à dissimuler que se bornait pour lui l'art de gouverner... Cette défiance, malheureusement justifiée par un grand nombre

¹ En 1752, le roi s'était mis à cultiver la botanique. Voir d'Argenson, t. VII, p. 118.

de faits, avait donné, dans les derniers temps, de l'immoralité à son caractère, et mis le comble à son apathie ; elle avait fait des progrès rapides depuis qu'on avait attenté à sa vie. Comme jusqu'alors ses intentions avaient été droites, il désespéra de pouvoir jamais faire le bien, parce qu'on est toujours plus disposé à regarder comme impossible en soi ce qu'on n'a pas le courage de faire, que de s'avouer à soi-même son impuissance personnelle. C'est à ce point qu'était parvenu par degrés, un prince qui, s'il fût né particulier, aurait été jugé, par son intelligence et son caractère, au dessus du commun, et ce qu'on appelle proprement un galant homme. Si, étant né prince, il eut reçu une bonne éducation, s'il se fut trouvé surtout dans des circonstances qui l'eussent obligé à employer avec un peu d'énergie les facultés que la nature lui avait données, il est vraisemblable que peu de princes eussent mieux mérité du genre humain, par la bonté qui aurait sûrement dirigé ses actions si ses actions avaient été à lui¹.

Nous croyons être en droit de le dire en terminant : Louis XV a été trop sévèrement jugé. Ceux qui nous le dépeignent comme le plus nul, le plus vil, le plus lâche des coeurs de roi² le connaissent mal, ou le jugent d'une façon trop exclusive. On doit se garder de ne considérer ce prince qu'à une seule époque de sa vie et de n'envisager qu'un des côtés de son caractère. Il y a plusieurs hommes en Louis XV, et chez lui tout est contrastes et contradictions. S'il a eu ses heures d'inaction et d'insouciance, il a eu ses moments d'activité et de labeur. Avec des années de honte, il a en quelques jours de gloire. S'il n'a pas toujours obtenu d'heureux résultats dans sa politique intérieure et extérieure, il a souvent cherché consciencieusement à bien faire, et s'est plus qu'on ne l'a cru appliqué à ses devoirs. Avec une froideur et une indifférence apparentes, il fut bon pour les inférieurs³, aimable pour ses familiers⁴, sensible aux services rendus ⁵, et touché des malheurs publics⁶. Ce roi qui laissait faire et se résignait

¹ *Portraits historiques de Louis XV et de Mme de Pompadour*, faisant partie des oeuvres posthumes de Charles-Georges Leroy, pour servir à l'histoire du siècle de Louis XV, Paris, Valade, 1802, in-8° de 31 pages, (p. 3 à 18). — Comparer avec le portrait tracé par du Gas de Bois Saint-Just, dans *Paris, Versailles et les Provinces*, t. I, p. 394-95.

² M. Sainte-Beuve, dans ses *Portraits littéraires*, t. III, p. 513.

³ On dit que le roi a fait cette partie, écrit quelque part Barbier, pour donner la liberté à ses officiers de quartier d'aller, les jours gras, où ils voudraient. C'est bien dans son caractère. (T. VI, p. 271)

⁴ Nous en avons déjà donné plus d'une preuve. Voir en particulier la Vie privée de Louis XV, t. IV, p. 138 et 227, où se trouve citée cette lettre au duc de la Vrillière, qui avait eu une main emportée à la chasse : Tu n'as perdu qu'une main, et tu en trouveras toujours deux en moi à ton service. — Du Gas de Bois Saint-Just rapporte un mot remarquable de Louis XV, sur un trait d'héroïsme de M. de La Ferronnays (*Paris, Versailles et les provinces*) ; mais il le fait inexactement M. de La Ferronnays était alors évêque à Saint-Brieuc et non évêque de Bayonne, siège qu'il n'occupa qu'après la mort de Louis XV, et le mot doit être rectifié ainsi : Je reconnais bien là les La Ferronnays ; celui-ci se jette à l'eau comme ses frères courent au feu. (*Notice sur Jules-Basile Ferron de La Ferronnays, évêque et comte de Lisieux*. Lisieux, 1829, p. 7-9)

⁵ Voir la lettre que le Roi écrivit au maréchal de Noailles en accordant la survivance de la charge de capitaine des gardes à son petit-fils le comte d'Ayen (Rousset, t. II, p. 417) ; la lettre au comte de Broglie sur Tercier (Boutaric, t. I, p. 352), etc. Tout ceci confirme ce qu'a dit Luynes : Il sent ce que l'on fait pour lui, mais ne peut l'exprimer que par écrit (t. VI, p. 115-116).

⁶ C'est ce dont convient Lacretelle, t. IV, p. 243.

à un mal qu'il croyait ne pouvoir empêcher, eut ses jours de fermeté¹ ; avec moins de pouvoir au milieu de sa cour qu'un avocat au Châtelet², comme l'écrivait le chevalier d'Éon, il ne craignît pas d'attester, dans un langage qui ne faisait que mieux ressortir la faiblesse de son autorité, la souveraineté absolue de sa couronne³. Mais il fallait, pour l'arracher ainsi à lui-même, que l'on s'attaquât à son trône, et les parlements furent presque seuls à ressentir les effets de sa violence. L'indécision et la défiance étaient les traits habituels de son caractère⁴. *Ce qu'il y a de sûr*, écrivait-il un jour au maréchal de Noailles, *c'est que je suis très patient, peut-être trop, et que j'aime à voir clair dans les choses : après quoi je sais prendre mon parti*. Si Louis XV, comme l'a remarqué avec justesse M. Rousset, voulait dire qu'il savait prendre un parti, *se décider*, il se flattait ; il ne savait que prendre son parti des événements. Cette insouciance, ce laisser-aller qui mettaient dans une perpétuelle contradiction les desseins et les actes, eut sa source dans le vice de la première éducation, et dans ces habitudes d'effacement et d'oisiveté contractées pendant le long ministère du cardinal de Fleury. Il y avait certes en Louis XV *tout ce qu'il fallait pour faire un honnête homme et un bon roi*⁵ : il possédait de la justesse et même de la finesse dans l'esprit, un jugement droit et sain, l'intelligence politique ; il avait un grand fond de bonté, de l'indulgence et de la cordialité, une vraie sensibilité, un sincère amour du bien ; *il était clairvoyant par nature, équitable par tempérament,*

¹ Il ose et il craint légèrement et témérement, a dit d'Argenson, puis il s'ennuie et il craint ; jamais il n'y a eu d'homme moins courageux d'esprit que ce prince. (T. VIII, p. 469).

² *Mémoires sur la chevalière d'Éon*, par M. Gallardet, p. 197.

³ Je connais tous les droits de l'autorité que je tiens de Dieu, avait répondu Louis XV au Parlement en 1755. Il n'appartient à aucun de mes sujets d'en limiter ou décider l'étendue. (Barbier, t. VI, p. 158.) — Il faut qu'il n'y ait plus de roi, disait-il en 1757, s'il subsiste encore un Parlement comme il était avant le lit de justice que j'ai tenu le 13 décembre. (D'Argenson, t. IX, p. 377) — Dans le discours qu'il prononça lors du lit de justice du 3 mars 1766, le Roi, après avoir fait ressortir les empiétements des Parlements, continuait en ces termes : *Entreprendre d'ériger en principes des nouveautés si pernicieuses, c'est faire à la magistrature démentir son institution, trahir ses intérêts, et méconnaître les véritables lois fondamentales de l'État. Comme s'il était permis d'oublier que c'est en ma personne seule que réside la puissance souveraine, dont le caractère propre est l'esprit de conseil, de justice et de raison ; que c'est de moi seul que vos cours tiennent leur existence et leur autorité ; que la plénitude de cette autorité, qu'elles n'exercent qu'en mon nom, demeure toujours en moi ; que c'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage... ; que l'ordre public tout entier émane de moi ; que j'en suis le gardien suprême ; que mon peuple n'est qu'un avec moi, et que les droits et les intérêts de la nation, dont on ose faire un corps séparé du monarque, sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'en mes mains. On connaît le langage du Roi dans son édit du 7 décembre 1770, et lors de la dissolution du Parlement en 1771.*

⁴ Plus on connaît le roi, a dit le duc de Luynes, plus on est affligé qu'il ne veuille pas, en pareil cas, écouter les raisons de part et d'autre, et déclarer ses volontés. Il rassemble des qualités aimables et rares dans un souverain ; il est facile à servir ; il estime la vertu et la probité ; il connaît ceux qui lui sont véritablement attachés et est touché de leurs sentiments et de leur zèle pour son service ; il leur marque même de la confiance. (T. XIII, p. 430).

⁵ M. Boutaric, *Étude sur Louis XV*, en tête de la *Correspondance secrète*, t. I, p. 3.

bienveillant par caractère¹. Mais toutes ces bonnes qualités furent paralysées, et le plus souvent demeurèrent stériles.

En constatant que Louis XV était heureusement doué et en rendant justice sur certains points à ce caractère trop décrié, on doit d'autant plus regretter que ces dons aient été inutiles à l'État et témoigner plus de sévérité pour le prince qui ne sut pas s'élever à la hauteur de sa mission. Mais ne l'oublions pas d'autres partagent avec lui la responsabilité, et tout le poids du blâme ne doit pas retomber sur lui. Rendons donc à chacun ce qui lui appartient ; n'oublions pas comment Louis XV fut élevé et quel fut son entourage pendant toute sa vie. Faisons en lui la part du bien et du mal, et, sans prétendre l'absoudre, ne le condamnons pas sans appel.

FIN

¹ C'est ce que reconnaît M. Boutaric, dans son excellente et remarquable *Étude, l. c.*, p. 3, 15 et *passim*.